

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 117 (1981)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1

(n° pédagogique)

Montreux, le 23 janvier 1981

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Pg 10421

Dans ce numéro: **LA RÉFORME DE L'ÉCOLE VAUDOISE**
DOSSIER WWF: la haie



Photos H. Clot

Sommaire

ÉDITORIAL	3
SOMMAIRE 1980	4
DOCUMENTS	
« Ecole vaudoise »	6
Amérique latine	19
François Tissot	21
« La poésie à l'école »	22
LECTURE DU MOIS	23
WWF	26
LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNANT	32
AU COURRIER	36
CÔTÉ CINÉMA	37
DIVERS	38
LE COIN DES GUILDIENS SPR	40
RADIO ÉDUCATIVE	42
LE BILLET	43
BANDE DESSINÉE	44
GUILDE DE DOCUMENTATION SPR	45

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif

François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur

(numéros pédagogiques)

René BLIND, 1411 Cronay.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette BADOUX, chemin Clochetons 29, 1004 Lausanne.

Michael POOL, 1411 Essertines.

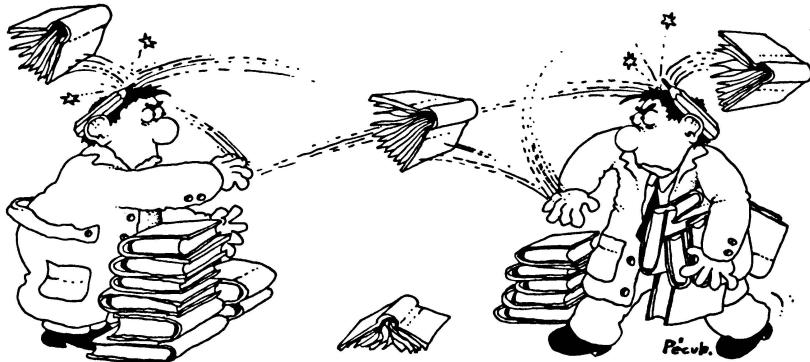
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 624762. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 45.— ;
étranger Fr. 55.— .

Editorial

« Pas la Révolution ! »



Le Grand Conseil se prononcera vraisemblablement lors de sa session de février sur la réforme de l'école vaudoise. Il était donc de bon ton que le DIP organise une conférence de presse ce 12 janvier afin d'informer l'opinion publique; conférence — soit dit en passant — dont l'« Educateur » n'a pas été informé.

Le soir même, à la télévision, M. Raymond Junod résumait en quelques phrases l'état d'esprit qui avait présidé en « haut lieu » à la lente gestation (plus de quinze ans !) de la réforme de l'école vaudoise. Je cite de mémoire: « ...on a voulu y voir un projet révolutionnaire, il n'en est rien. Ce n'est qu'un changement de structures conforme à l'évolution (de la mentalité ? réd.) vaudoise... Je considère ces changements de structures comme raisonnables. »

Si tout ce qu'a affirmé M. Junod était exact, il s'agirait donc en 1984-1985 — date de l'entrée en vigueur probable de la réforme de l'école vaudoise — d'un enterrement de première classe!

- *Bayez les espoirs de tant de collègues pour une école différente, plus juste, moins élitaire !*
- *Bafouez les efforts de centaines d'enseignants primaires et secondaires qui, depuis des années, dans les zones pilotes de Rolle et de Vevey, sont directement impliqués dans des expériences dont ils auraient eu le tort de croire qu'on en tiendrait compte !*
- *Méprisée aussi la foi de directeurs, de commissions scolaires en une école sur laquelle soufflerait un vent neuf, fruit d'une réflexion globale !*

Et voilà ! Nous serions alors repartis pour une école « comme avant », avec un emballage « rénové » pour disons... une cinquantaine d'années. Cela ne réjouit guère !

Mais peut-être M. Junod tenait-il, par des paroles qui se voulaient rassurantes, à calmer certains esprits conservateurs ? Souhaitons-le !

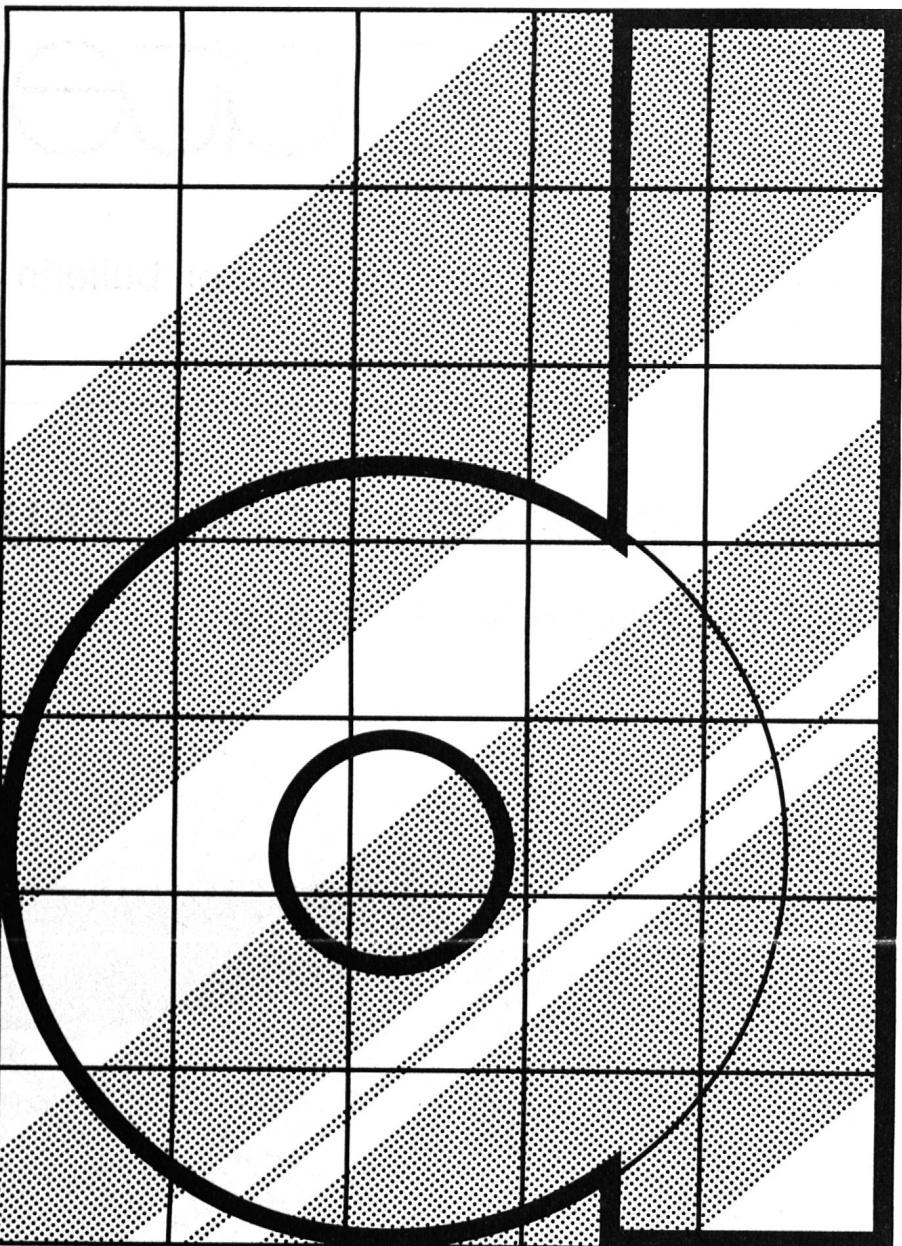
Toutefois, comme j'ai peine à comprendre entre les lignes les subtilités de la dialectique politique, je m'inquiète.

Pour moi, je reste attaché aux décisions prises par la SPV lors de son congrès extraordinaire de 1974; décisions « réalistes et raisonnables » aussi, mais dont on comprend directement le sens vrai.

Notre collègue Claudine Pont a mené à bien un important mémoire de licence sur la réforme scolaire vaudoise. Vous en trouverez, dans les pages qui suivent, un fort intéressant condensé propre à inspirer les réflexions tant des collègues vaudois que de ceux des autres cantons de Romandie car, partout, l'école se cherche.

Souhaitons que « la vaudoise » trouve dans sa réforme une voie favorable au bien des enfants, car ceux-là, il serait bon de ne pas les oublier parmi tous les méandres des réflexions de nos hommes politiques et de nos penseurs de l'éducation.

R. Blind



18^e

DIDACTA/EURODIDAC

**18^e Foire Internationale du Matériel Didactique
24-28 mars 1981 Bâle/Suisse**

**Le plus grand et le plus international des collèges
du monde invite à la visite.**

Renseignements:

Foire Suisse d'Echantillons CH-4021 Bâle/Suisse
Téléphone 061 262020, Téléx 62685 fairs ch

SOMMAIRE 1980

des numéros impairs de l'«Educateur», dits «pédagogiques».

Plan de parution 1980

N° 1	4 janvier
N° 3	18 janvier
N° 5	1 ^{er} février
N° 7	15 février
N° 9	29 février
N° 11	14 mars
N° 13	28 mars
N° 15	25 avril
N° 17	9 mai
N° 19	23 mai
N° 21	6 juin
N° 23	20 juin
N° 25	29 août
N° 27	12 septembre
N° 29	26 septembre
N° 31	10 octobre
N° 33	24 octobre
N° 35	7 novembre
N° 37	20 novembre
N° 39	5 décembre

AVERTISSEMENT

- ★ Il n'est pas fait référence ici à la rubrique «Divers» paraissant dans pratiquement tous les numéros et composée de plusieurs articles souvent courts et toujours hétéroclites.
- ★ Il n'est pas fait mention non plus du détail des contenus de diverses rubriques telles que «Au Courrier», «Le coin des Guildiens SPR», «Radio et TV éducatives»...
- ★ Les chiffres en caractères gras renvoient aux numéros de l'«Educateur», ceux entre parenthèses aux pages où débutent les articles mentionnés.

ÉDITORIAUX: — L'eau, I (3) - La condition primaire, J.-J. Maspéro, 3 (58) - Radio et TV éducatives, F. Bourquin, 5 (106) - Ecole et société, 7 (162) - Claude Pantillon, 9 (222) - Socialisation du consommé ou consommation de société? 13 (359) - Difficile notre métier? 15 (427) - De l'école à la vie active, 17 (507) - L'école dit-on se cherche, 19 (579) - L'enfant, l'école et la télévision, 23 (706) - Le travail a repris, 25 (774) - Les numéros thématiques, 27 (830) - L'école ou la révolution impossible? 31 (955) - Les dialogues de la rue, 33 (1019) - Les revues pédagogiques, 39 (1171) - Vous avez dit créativité?... Bizarre, 37 (49).

IL ÉTAIT UNE FOIS: — Simple lettre d'un jeune instituteur, 1899, 3 (65) - La profession d'instituteur, P. Bernard 1926, 13 (365) - Pour l'étude des explications d'enfants, J. Piaget 1922, 39 (1175).

DOCUMENTS: — L'introduction du plan d'études de français, J. Cardinet, 3 (59) - L.-F. Gauthey, un ami de Pestalozzi à Yverdon, Jacqueline Cornaz Besson, 3 (60) - Récréations, Marcel Favre, 3 (64) - TV éducative, point de vue d'un délégué pédagogique, G. Brodard, 7 (163) - Nature et évolution de la consommation de drogues, K. Biener, 7 (167) - La hantise de la note, C. Baroni, 7 (168) - Hommage à Cl. Pantillon, S. Roller, 9 (223) - Le «drill», M.-A. Berberat, 9 (224) - Télévision éducative, L. Worpe, 9 (228) - Les jeunes et l'alcool, un problème social, 9 (229) - Nos enfants, les consommateurs de demain, FRC, 13 (360) - L'éducation en matière de drogues à l'école, 01. Jeanneret et csl., 13 (363) - Enseigner le conte à l'école, J.-P. Pellaton, 19, (580) - Drogue: un peu d'amour s'il vous plaît! R. Baudet, 19 (588) - Opinions: être enseignant pour servir, J.-R. Gnaegi, 25 (796) - Ecole et formation humaine, C. Buol, 27 (831) - Drogues, des contradictions... R. Müller, 27 (832) - A l'école, de multiples possibilités d'intéresser l'enfant, FRC, 27 (833) - Sartre, l'erreur et nous, M. Pool, 27 (836) - La poésie à l'école, F. Donzé, 31 (969) - Bouleyres, une autre école? M. Pool, 33 (1020) - Le

tabagisme, main basse sur la santé, 33 (1033) - Jean Piaget, un maître, L. Palandella, 39 (1172) - Jean Piaget 1896-1980, R. Droz, 39 (1173) - Piaget à l'école ou à l'école de Piaget, M. Guignet, 39 (1173) - Relire Piaget, V. Bang, 39 (1177) - Jean Piaget grand pédagogue malgré lui, A.-N. Perret-Clermont, 38 (1179) - Piaget et l'inconscient collectif, A. Munari, 39 (1179) - Jean Piaget: la Science et l'Humour, P. Dominicé, 39 (1180).

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNANT, responsable J.-J. Dessoulavy: — «La nature et nos enfants» de J. Daubois, 3 (75) - «La terre et l'espace» de H. Man, 3 (75) - «Les arts et métiers en Suisse», 3 (76) - «Histoire d'un art: le dessin» par R. Jotterand, 3 (77) - «L'entretien avec l'enfant» de J.-Cl. Arfouilloux, 7 (179) - «Suisse, pays alpin au cœur de l'Europe» de F. Jeanneret et csl., 7 (180) - «A naturalist's story of an orphan beaver» de R. D. Lawrence, 9 (242) - «Pour en finir avec le Moyen Age» de R. Pernoud, 9 (242) - «Diversité de l'art à travers siècles et continents», trois ouvrages présentés par R. Jotterand, 9 (243) - «Le temps de la Mob en Suisse romande» de A. Chamot, 13 (382) - «La musique et le phénomène sonore» de R. Sandoz, 13 (384) - «Le dictionnaire pratique des faux frères» de J. Bertrand, 17 (533) - «Prérequis aux disciplines intellectuelles...» de M. Guillaume, 17 (534) - «Vie des saints du Jura» de P.-O. Walzer, 19 (599) - «Biblio-Prim», 19 (600) - «L'orgue de Barbarie» de H. Zeraschi, 21 (671) - «Hygiène, santé et médicaments» éd. Delta, 25 (800) - «La Suisse et ses glaciers» éd. 24 Heures et Off. suisse du tourisme, 25 (801) - «Good Work» de E.-F. Schumacher par S. Roller, 27 (850) - «L'âme enfantine et la psychanalyse» de Ch. Baudouin par Ch. Baroni, 27 (850) - «A la recherche d'une pédagogie de la lecture» de J. Weiss, 27 (851) - «La rivière, un milieu vivant» de M. Felrath, 27 (851) - «L'adolescent dans la vie scolaire» de F. Best, 31 (967) - «L'école idéale de Bruno Hauter» de B. Groskopf, 31 (967) - «Brève histoire du génocide nazi» de L. Poliakov, par P. Katz, 31 (967) - «Le texte libre» de A. Guignet et P. Losio, 33 (1039) - «Les instituteurs: douze siècles d'histoire» de J. Vial, 33 (1040) - «Vatican, portes ouvertes» éd. Mondo, 35 (1096) - «La source qui pleure» de D. Favre, 35 (1096) - «Au royaume des mots» de W. Disney, 35 (1097) - «Défense du français», Ass. des journ. de langue française, 35 (1097).

LE COIN DES GUILDIENS DE LA SPR: — 3 (68) - 7 (186) - 13 (381) - Catalogue, 17 (521) - 33 (1042) - 35 (1098) - Catalogue, 35 (1099).

DES LIVRES POUR LES JEUNES: — 13 (373) - 27 (843) - 39 (1187).

A L'ÉCOUTE DE NOS POÈTES, par Francis Bourquin: — Paul Thierrin, 3 (66) - Marie-Louise Dreier, 7 (177) - Jean-Paul Pellaton, 9 (233) - Jean-Daniel Ducret, 13 (380) - Pierrette Micheloud, 27 (838).

CAHIERS PRATIQUES: — Créer un étang, WWF, 7 (173) - «Muraho-Bonjour», école Tiers-Monde, 9 (235) - Les bandes dessinées et leurs messages I, C. Desimoni, 19 (589) - L'observation des fourmis rousses, WWF, 19 (591) - Nourrisage des oiseaux et mangeoires d'observation, WWF, 33 (1029) - «Banana-Split», groupe enseignants de la Déclaration de Berne, 35 (1087).

LECTURE DU MOIS: — Pierre Loti, 3 (73) - Georges de Caunes, 5 (132) - Guy de Maupassant, 9 (231) - Tristan Bernard, 13 (371) - Jean-Pierre Chabrol, 17 (530) - Jules Renard et Alphonse Daudet, 23 (730) - Alphonse Daudet, 27 (840) - Maurice Druon, 31 (970) - Ferdinand Fabre, 35, (1092) - Louis Pergaud, 39 (1199).

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE, par J.J.

Dessoulavy: — Le «quadrilatéroforme», 7 (171) - «Boum!», 25 (799) - Observation de diverses propriétés des nombres et calcul mental, 31 (972).

AU JARDIN DE LA CHANSON, par Br-

trand Jayet: — «Mon jardin» de C. Besson, 1 (21) - «Le chemin de la musique» de Mannick et Jo Akepimas, 9 (240) - «Cheval de bois» et «Petit éléphant» de Mannick et Jo Akepimas, 15 (461) - «Si tu pars n voyage» et «M.E.R.C.I.» de Mannick et Jo Akepimas, 31 (974) - «La Bergougne, la sorcière» par Stéclon, 33 (1037) - «J'ai planté un chêne» de Gills Vigneault, 35 (1094) - «Chansons à gestes» de Jean-Naty-Boyer, 39 (1202) - «Flagada» d'Henri Dès, 3 (1204).

PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

— Coin bricolage, livres d'images et littérature, 11 (321) - Trois chansons: «La coccinelle» «Le petit moulin» «La pluie» 33, (1036) - Livres d'images, comptine, livre-disque et bricolage-décoration, 39 (1202).

QUELQUES FORMES DE TRAVAIL EN ÉDUCATION PHYSIQUE, par Marcel Favre:

— Circuit d'entraînement, 7 (169) - Chassez le naturel, 17 (527) - La leçon itinérante, 17 (527) - Le parcours à options, 25 (797) - Un engin polyvalent: la poutre-passarelle, 27 (834).

PIC ET PAT, resp. M^{me} Marguerit Etter:

Une artiste de chez nous, 3 (69) - L'enseignement des travaux à l'aiguille dans le Jura bernois, 13 (377) - Elles ont choisi la laine, 25 (787) - Regard sur une expérience faite dans une classe d'ouvrages du Jura, 35 (1084).

RADIO-TV ÉDUCATIVES:

— 17 (535) - 29 (922) - 31 (978) - 33 (1041).

AU COURRIER: — 9 (244) - 11 (322) - 13 (386) - 15 (458) - 19 (602) - 21 (671) - 31 (976).

ENTRETIEN AVEC... (voir aussi les contenus des numéros thématiques): — Michel Vuille, 13 (366).

CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉflexION: — 9 (234) - 11 (319).

LE POING SUR... par Michaël Pool: — Gazouillis, 13 (387) - L'heure d'été, 17 (538) - Compagner... 19 (606) - «Blick», 27 (839) - Fable délirante, 27 (852) - Piaget est mort, 31 (980) - C'est plus ce que c'était..., 33 (1043) - La votation..., 39 (1205).

LE BILLET, par René Blind: — Le vague à l'âme, 3 (80) - Le rouge et le bleu, 7 (184) - La pierre de lune, 9 (250) - Qu'est-elle devenue? 11 (320) - Rosetta est rentrée en Italie, 15 (465) - Le vieux «rascard», 25 (802).

GAG, par Edgard Burgler: — Avec les vacances ça ira mieux, 17 (539) - La récompense, 23 (733) - Les charmes de la vie, 25 (795) - Une si belle histoire d'amour, 31 (983) - Ding, dong, c'est demain Noël, 39 (1206).

CÔTÉ CINÉMA, par Michaël Pool: — «Apocalypse Now», 1 (30) - «La grande illusion», 3 (78) - «I comme Icare», 7 (182) - «Manhattan», 11 (322) - «Buffet froid», 13 (388) - «La femme flic», 15 (460) - «Kramer contre Kramer», 17 (536) - «1941», 19 (605) - «Woyzeck», 25 (802) - «SCUM», 27 (853) - «Quand il n'y a plus d'Eldorado», 31 (976) - «Chromosome 3», 33 (1038).

Numéraux thématiques :

N° 1 L'EAU (une collaboration SPR/Helvetas/ UNICEF)

- L'EAU C'EST LA VIE
- Utilisation-consommation (4).
- L'EAU ET LE TIERS MONDE
- Généralités (9).
- Approvisionnement en eau potable (12).
- Construction d'une mini-station d'épuration (15).
- Bangladesh: un projet national (16).
- Qu'est-ce que l'UNICEF? (20).
- Le désert (21).
- Mali, pays du Sahel (23).
- Qu'est-ce que Helvetas? (25).
- CHARTE EUROPÉENNE DE L'EAU

N° 5 LA TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

- De l'école face aux moyens de communication de masse, J. Cavardini (107).
- Les structures de la radio-TV éducatives (111).
- Un pionnier: R. Gerbex (112).
- Des chiffres révélateurs (114).
- Le Centre de documentation du Collège des Bergières (116).
- ENTRETIEN AVEC... M.-Cl. Leburgue et R. Schenker (119).
- Propositions pour une exploitation en classe, C. Desimoni (123).
- Perplexité, G. Panchaud (127).
- Un tour d'horizon à l'étranger, M. Bettex (129).

N° 11 LA SANTÉ MENTALE DE L'ENSEIGNANT

- AVANT-PROPOS: «Enseignants qui sommes-nous?», M. Pool (287).
- Etre régent de village il y a 50 ans, M. Pache (289).
- Dix commandements pour la santé mentale de l'enseignant, S. Pigueron (289).
- A mi-chemin, coup d'œil dans le rétroviseur, A. Paschoud (291).
- La condition primaire II, J.-J. Maspéro (292).
- Hélène a cessé d'enseigner, M. Pool (293).
- Et voilà dix ans que ça dure, R. Blind (294).
- Les enseignants sont-ils sujets aux maladies mentales? M. Pool (295).
- Un contexte de liberté, D. Aubry (299).
- Non-assistance à personne en danger, M. Pool (300).
- Sifflet, calepin et stylo rouge, R. Blind (303).
- Le tableau noir de mes nuits blanches, M. Pool (304).
- Enseignant cherche... congé vital, X (305).
- IL ÉTAIT UNE FOIS... Description du monstre, D. de Rougemont, 1929 (306).
- Un métier éprouvant, C. Baroni (307).
- De la santé mentale de l'enseignant, un groupe d'enseignants (308).
- La coupe est pleine, un groupe d'enseignants (308).
- A propos de l'être de l'éducateur, S. Abécassis (309).
- Le travail à mi-temps, un groupe d'enseignantes (309).
- Le stress et ses causes, M.-A. Berberat (311).
- ENTRETIEN AVEC... un jeune président de commission scolaire, L. Badoux (314).
- J'ai tenu le coup «malgré»... de 1941 à ce jour, L. Badoux (317).
- LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION: Nous ne sommes pas des missionnaires, R. Grob (319).

N° 15 L'ENSEIGNANT GÉNÉRALISTE ET/OU SPÉCIALISTE?

(26^e Semaine pédagogique de Villars-les-Moines)

- AVANT-PROPOS (428).
- En guise d'introduction, J.-J. Maspéro (429).
- Le point de vue d'un généraliste, N. Kolly (433).
- Le point de vue d'un spécialiste, Y. Delay (435).
- L'enseignant (...) quelle formation générale, M.-A. Berberat (436).
- Collaboration et spécialisation dans la vie de l'école, A. Strittmatter (439).
- Aspects psycho-sociologiques de la formation des enseignants, M. Vuille (441).
- Un point de vue exprimé en fonction du monde du travail, M. Rousson (444).
- La spécialisation dans le monde du travail, A. Ghelfi (445).
- L'expérience d'un directeur d'école, B. Grandjean (446).
- Maître-élève, R. Droz (448).
- Table ronde (452).

N° 17 DE L'ÉCOLE À LA VIE ACTIVE ou quelques réflexions sur l'apprentissage

- La formation professionnelle en Suisse en 1978/79 (508).
- Les relations entre l'éducation et la vie active (509).
- Une belle jeunesse qui nous fait plaisir, P.-A. Rousseil (513).
- Politiques de l'orientation professionnelle, P.-A. Rousseil (514).
- Maîtres d'apprentissage à l'école (516).
- AILLEURS: la société africaine, le Bénin, le Canada (518).
- Lettre à un écolier ou à une écolière, FRC (520).
- A consulter: deux livres, IRDP (525).

N° 21 «FORUM» Enseignement du français — ACTIVITÉS POÉTIQUES

- AVANT-PROPOS (643).
- La création poétique dans les équipes pédagogiques genevoises, A.-C. Riondel et csrt. (644).
- Exercices de créativité poétique, B. Gillioz, J.-J. Filiez (648).
- Par l'écriture, vers la poésie, J.-Cl. Grosset (651).
- La poésie à l'école, mythe ou réalité? Ph. Grand (657).
- Imitations et parodies dans le secondaire, M. Corbellari (662).
- Bibliographie critique (667).

N° 23 et 25 L'ENFANT, L'ÉCOLE ET LA TÉLÉVISION

- Et la TV fut, M. Egly (707).
- TV, enfants, parents et médecine scolaire, P. Grandguillaume et L. Guidoux (709).
- Jura: école et média, P. Steulet et J.-Cl. Rossinelli (713).
- Une panne bien venue, L. Kaeber (716).
- Publicité: l'enfant-cible, M. Pool (717).
- Et ailleurs? (721).
- TV et vices sans fin, R. Blind (723).
- TV drogue? M. Pool (725).
- Les enfants, la famille et la TV, FRC (782).
- Temps d'écoute des élèves d'une classe de 5^e à Chexbres, A. Paschoud (783).
- ENTRETIEN AVEC... Blaise Narbel, psychologue (784).
- Un éducateur nommé TV, M. Pool (791).
- La TV en procès: un dossier qui date... M. Egly (793).

N°s 29 et 31 L'ÉCOLE POUR/ CONTRE L'ENFANT

- AVANT-PROPOS, M. Pool (899).
- L'école romande remise en question, J.-J. Maspéro (900).
- L'école est-elle faite pour les enfants? M. Pool (903).
- L'école source de névrose? C. Baroni (907).
- Bienfaits, méfaits de l'école sur la santé de l'enfant, P. Grandguillaume, L. Guidoux (908).
- Question de modes? R. Blind (910).
- ENTRETIEN AVEC... le Mouvement populaire des familles (913).
- Droits des enfants et des jeunes (915).
- L'Excès d'école, M. Pool (917).
- Bibliographie sommaire.
- L'école en accusation, M. Pool (956).
- A travers l'histoire, M.-F. Morel (960).
- ENTRETIEN AVEC... des parents qui s'interrogent (962).
- L'école et l'ennui, M. Pool (964).
- Jamais plus la violence, A. Lindgren (965).

N°s 35 et 39 LE SKI DE FOND: UNE ÉCOLE, par M. Favre et H. Clot

- AVANT-PROPOS (1075).
- Ski de fond et de randonnée (1076).
- Un apport à l'école (1079).
- L'équipement (1075).
- Les phases de l'apprentissage (1082).
- Les grandes lignes de la technique (1182).
- Approche de la nature hivernale (1192).
- Mise sur pied d'un camp de ski de fond (1195).
- Traversée du Jura vaudois (1196).
- Bibliographie réduite (1198).

N° 37 CRÉATIVITÉ À L'ÉCOLE numéro commun «Educateur»/SLZ

- Bibliographie (50).
- Les conditions de la créativité, M. Pool (51).
- Le jeu et la création, M.-J. Lérès-Richer (53).
- Quelques considérations sur la créativité en éducation artistique, M. Mousson (56).
- L'enfant créateur de sons et d'images, C. Desimoni (60).
- L'enfant et la caméra, C. Desimoni (60).
- L'enfant et l'appareil de photo, Ch. Iffland (63).
- L'enfant et le magnétophone, M. Borel (69).
- L'école, l'enfant et l'expression, Jo van Osselt (71).
- QUELQUES FORMES DE TRAVAIL EN ÉDUCATION PHYSIQUE, M. Favre (73).
- Simplicité de la vocation artistique, E. Freinet (75).
- L'enfant rêveur, M. Perrenoud (77).
- L'enfant révélé par son dessin, M. Pigeon (79).
- Faire peinture, M. Fourtune (82).
- Créativité et pédagogie Freinet, Ph. Besson (83).

Pour une annonce
dans l'**«Educateur»**

une seule adresse :

**Imprimerie
Corbaz S.A.**

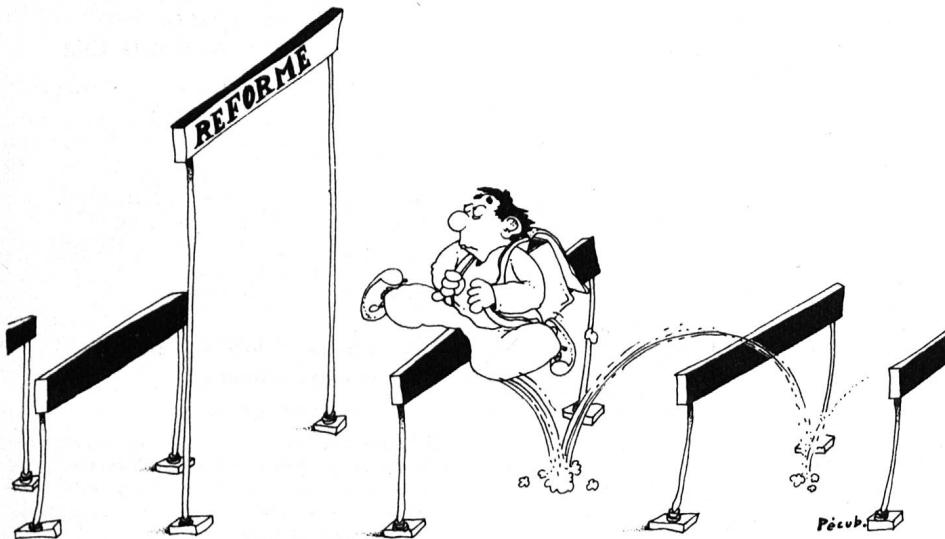
22, av. des Planches,
1820 Montreux.
Tél. (021) 62 47 62.

«ÉCOLE VAUDOISE»

Le Conseil d'Etat a publié, mi-janvier, son exposé des motifs et projet de décret sur la réforme de l'école vaudoise*. Contrairement aux rapports précédents, celui rédigé pour la session de février doit permettre au Grand Conseil de se prononcer sur les futures structures de l'école vaudoise, en un mot de généraliser — ou non — la réforme scolaire vaudoise.

La réforme, quelle réforme? Le mot est dans l'air depuis deux décennies déjà, preuve pour certains de la «sagesse» vaudoise, illustration pour d'autres d'une viscérale peur du changement. A l'heure des décisions, il nous a paru utile, dans un premier temps, d'évoquer, à l'intention principalement de nos jeunes collègues, le contexte duquel a émergé l'idée d'une réforme de structures.

* Peut être obtenu sur simple demande à la Chancellerie, place du Château, Lausanne.



«La réforme scolaire vaudoise : le contexte»

1971... Présentation du rapport du CREPS au Grand Conseil...¹ Tout événement, toute création est marqué par un certain nombre de dates clés. 1971 est de celles-là pour la réforme de l'école vaudoise. Ce n'est pas tant le début — nous aurons l'occasion de vérifier que la rédaction du rapport du CREPS s'inscrit dans une réflexion qui n'est pas le seul fait des instances politiques et scolaires vaudoises — mais bien plutôt une sorte d'aboutissement de charnière entre la réflexion théorique et l'application pratique.

1971 c'est, rétrospectivement, la grande illusion, l'inflation des déclarations généreuses...

Dans son introduction, le rapport souligne la nécessité d'une réforme scolaire afin

d'adapter l'école aux exigences du monde moderne. Pourquoi cette nécessité, quelles sont ces exigences? Trois facteurs sont invoqués, qui justifient la mise en place d'une réforme: un de type économique, l'autre psychologique, le troisième social.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CREPS

a) Le facteur économique

Au moment de la rédaction de ce rapport, la situation conjoncturelle est encore favorable et l'économie ne peut que tirer bénéfice de la formation de personnel hautement qualifié dans les domaines techniques et scientifiques.

«Dans une large mesure, le développement des Etats modernes est lié à celui de leur système éducatif.

»Partout, on cherche à exploiter les réserves d'aptitudes, voire de talents, que l'école autrefois ne se préoccupait pas de cultiver, soucieuse qu'elle était de promou-

voir une élite dont l'effectif limité suffisait aux besoins de la société.

»Aujourd'hui, le Conseil suisse de la science, dans son rapport sur le développement des universités, requiert une augmentation du nombre des diplômes universitaires, tandis que, de leur côté, les milieux de la formation professionnelle insistent eux aussi sur le désir de pouvoir disposer, à tous les niveaux, de collaborateurs mieux préparés. Seule une réforme fondamentale des structures de l'école permet de mieux répondre à ces exigences.»²

b) Le facteur psychologique

Les recherches effectuées sur les processus d'apprentissage chez l'enfant et celles menées dans le domaine psychogénétique (théories néo-behavioristes, cognitivistes, recherches piagétienne) sont aussi évoquées:

«Les dernières découvertes de la psychologie ont mis en évidence la grande variété des aptitudes que l'on peut rencontrer chez un individu. Partout, les nouveaux systèmes scolaires s'efforcent d'en tenir compte. Des structures sont élaborées, des méthodes et des moyens sont mis en œuvre afin d'offrir un enseignement correspondant aux capacités, aux goûts et aux intérêts de chacun des élèves. Même les plans d'études et les programmes se diversifient pour s'adapter aux possibilités des plus doués comme des plus faibles.»³

c) Le facteur social

L'influence du milieu socio-culturel sur la réussite ou l'échec de l'élève est invoquée, soulignant ainsi l'insuffisance des mesures économiques (octroi de bourses d'études aux étudiants d'origine sociale modeste) prises pour encourager la fréquentation des études supérieures.

»Le milieu socio-culturel a une très forte influence sur les résultats des élèves, aussi bien au cours des premières années de la scolarité obligatoire que sur leur propre orientation au long du cursus scolaire: les facteurs sociaux jouent donc un grand rôle dans la sélection que l'on imagine fondée sur des aptitudes objectivement mesurées.

»Ce fait est d'autant plus grave qu'il est pratiquement impossible pour un enfant à développement lent d'accéder plus tard à l'école secondaire.»⁴

² Bulletin du GC vaudois, 22 février 1971.

³ Bulletin du GC vaudois, 22 février 1971.

⁴ Bulletin du GC vaudois, 22 février 1971.

Réformer l'école vaudoise? Quels griefs formule-t-on à son égard? «Tout d'abord, il (le système vaudois) apparaît comme un système très sélectif, pour ne pas dire éliminatoire... C'est un système qui stratifie et hiérarchise très tôt les sujets à éduquer. Il est en même temps rigide puisque les réorientations ne sont possibles que dans le sens régressif.»⁵

«L'organisation scolaire vaudoise est comparable à une gare riche en voies mais pauvre en aiguilles.»⁶

Sélection précoce, en cascade, système rigide, filière imperméable: sévère, le jugement de Gonvers tombe comme un coupe-ret. Celui de la commission extra-parlementaire, plus nuancé et plus... officiel, n'en affirme pas moins la même réalité.

Quelle nouvelle réalité le CREPS propose-t-il? Les trois objectifs généraux sont formulés ainsi:

1. *Par l'exercice conjugué de toutes ses facultés, faire acquérir à l'enfant des connaissances, des moyens d'action, ainsi que des instruments de compréhension.*
2. *Mettre chaque enfant en mesure de se connaître selon son originalité propre et de développer une personnalité autonome.*
3. *Eveiller le sens de la solidarité en engageant l'enfant dans des activités pratiques et intellectuelles effectuées en équipe.*⁷

En l'absence d'une évaluation menée sur les objectifs proposés par le CREPS en 1971 (sont-ils atteints ou non?) on se becera à constater qu'en 1971 il y a volonté de changement sur deux points au moins:

- a) **la vision de l'enfant:** on lui reconnaît un rythme d'apprentissage propre, une individualité;
- b) **l'incidence du milieu:** si en 1947, le Conseil d'Etat pouvait encore affirmer, dans le débat sur l'instruction secondaire gratuite, que seules l'intelligence et la capacité de l'enfant conditionnaient sa réussite, le rapport du CREPS souligne l'influence du milieu socio-culturel sur les résultats scolaires de l'enfant.

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le texte rédigé par les experts du CREPS a rencontré l'approbation des députés. Il faut souligner le flou dans lequel les décisions ont été prises, sans qu'aucune

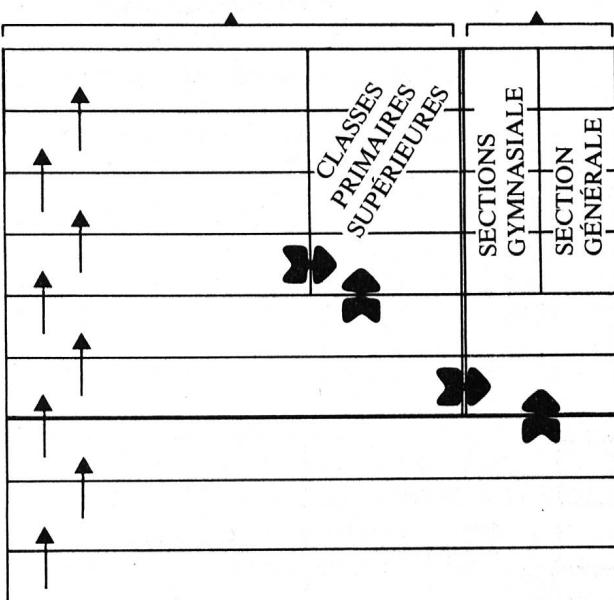
discussion de fond n'ait eu lieu. L'inconsistance des débats nous fonde à penser que la majorité des députés est montée dans un train en marche: l'idée de changement était à la mode, alors pourquoi pas?

LE SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS JUSQU'EN 1977

Trois ans de scolarité primaire et se profile la course d'obstacles. Fin de 3^e année:

Système scolaire vaudois

Scolarité primaire



premier examen du collège secondaire... Fin de 4^e année, second examen du collège secondaire... Fin de 5^e année, examen de primaire supérieure... Fin de 6^e année, second examen de primaire supérieure... Certains élèves se présentent à chaque examen et échouent autant de fois.

Le schéma ci-dessous illustre le fonctionnement du système scolaire jusqu'en 1977, date d'introduction d'une 4^e année primaire hétérogène.

1967

Primaire	Pr. sup.	s.g.	s.c.g.
43,4 %	28,1 %	17 %	11,4 %
41,7 %	29,3 %	17,5 %	11,5 %
48,8 %	25,1 %	16,2 %	9,9 %
64 %	11,2 %	17,8 %	7 %
	74,2 %		25,8 %
	76,8 %		23,1 %
		100 %	
		100 %	
		100 %	

⁸ Bulletin du GC vaudois, 22 février 1971.

⁹ Gonvers J.-P., op. cit. p. 18.

¹⁰ D'après statistiques du DIP, 1978.

* Relevons, cependant, depuis 1977, l'ouverture des classes de raccordement, permettant aux élèves détenteurs d'un certificat de primaire supérieure de préparer leur entrée au gymnase.

1977				
Primaire	Pr. sup.	s.g.	s.c.g.	
31,8 %	24,4 %	29,7 %	14 %	
42,6 %	22,3 %	21,8 %	13,3 %	
41,1 %	22 %	24,4 %	11,9 %	
51,3 %	12,8 %	25,9 %	10 %	
				64,6 %
				35,3 %
				100 %
				100 %
				100 %
				100 %

Il faut encore rappeler que la répartition des élèves dans les différentes filières dépend fortement de leur milieu d'origine: si, en 1967, 7,5% d'enfants des classes populaires empruntent la «voie royale»

(collège, section prégymnasiale), c'est le lot de 66,5% d'enfants des classes sociales supérieures; inversement, 61,3% d'enfants de classes populaires fréquentent l'école primaire alors que ce n'est le cas que de 9,6% d'enfants des classes supérieures.

Pour remédier à ce bilan lourdement passif, le CREPS propose deux projets qui devront être expérimentés dans des zones pilotes. Dans le projet A, les classes hétérogènes seront maintenues jusqu'en 6^e année inclusive, alors que dans le projet B, elles le seront jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Projet B, voir page suivante

Les experts du CREPS ne se contentent pas de proposer un changement de structure. Ils insistent sur un changement de méthode et de moyens d'enseignement. L'école devra permettre l'acquisition des connaissances, le développement de la personne et du sens social... Individualisation de l'enseignement... substitution de l'émulation de la recherche collective à l'esprit de

rivalité... réforme permanente qui évitera le risque de cristallisation... En un mot: changement; il faut changer...

Le Grand Conseil vaudois, si pragmatique, si peu enclin aux grands débats acceptera unanimement ce projet.

A-t-il revisé ses credos ou a-t-il suivi le mouvement? Comment le projet du CREPS a-t-il pu prendre forme et surtout dans quel contexte global s'est-il inscrit? En d'autres termes, comment le désir de changement est-il né? Le sous-chapitre suivant s'appliquera à le démontrer.

INSERTION DU PROJET DU CREPS DANS UN CONTEXTE GLOBAL

L'événement ne naît pas engendré de rien, jaillissement impromptu... L'événement ne vit pas seul, exemple unique, cas d'espèce... L'événement, à son tour, causera d'autres bouleversements.

La réforme scolaire est fille de l'après-guerre, de la croissance économique et de la philosophie du libéralisme qui élève l'égalité des chances au rang de postulat: ni orpheline, ni fille unique, et les quelques faits suivants permettront de s'en convaincre.

En 1944 déjà, le Parlement britannique adopte à l'unanimité la «Bill of education», exposé d'intentions qui contient tous les principes de la démocratisation de l'enseignement: enfance heureuse, égalité des chances... Plus près d'ici, en France, en 1947, la commission Langevin-Wallon présente un projet de modification des structures dont les principales caractéristiques peuvent être résumées ainsi:

1. prolongation de la scolarité obligatoire;
2. perméabilité des filières;
3. observation et orientation des élèves;
4. soutien financier aux élèves de milieux modestes;
5. introduction de méthodes actives.

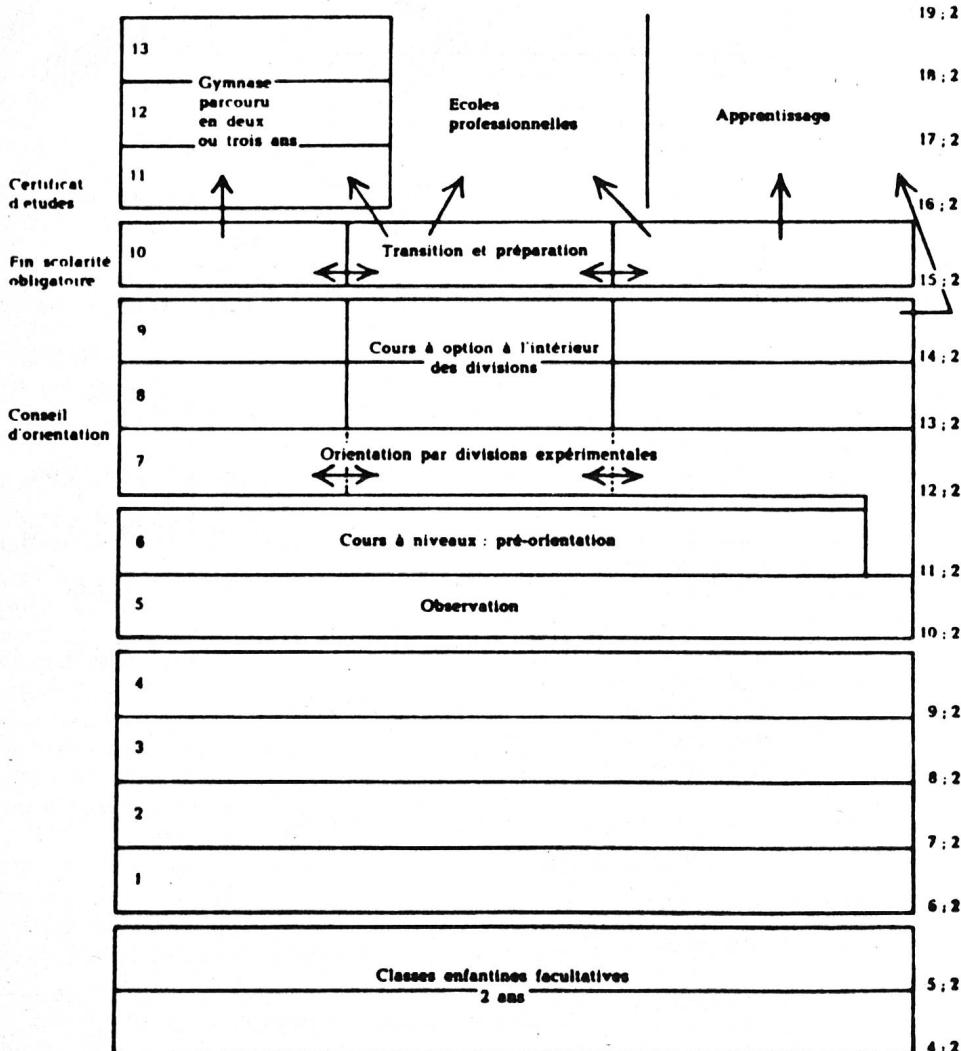
En 1959, d'après de BIE, 52% des nations procèdent à des réformes scolaires¹¹.

De leur côté, les ouvrages «Ecoles en Europe»¹² publiés pour le compte de l'Institut allemand pour la recherche pédagogique, offrent un aperçu des systèmes scolaires de tous les pays de l'Europe de l'Ouest. Un chapitre est consacré, pour chacun d'entre eux, aux réformes scolaires, à l'évolution récente de l'enseignement.

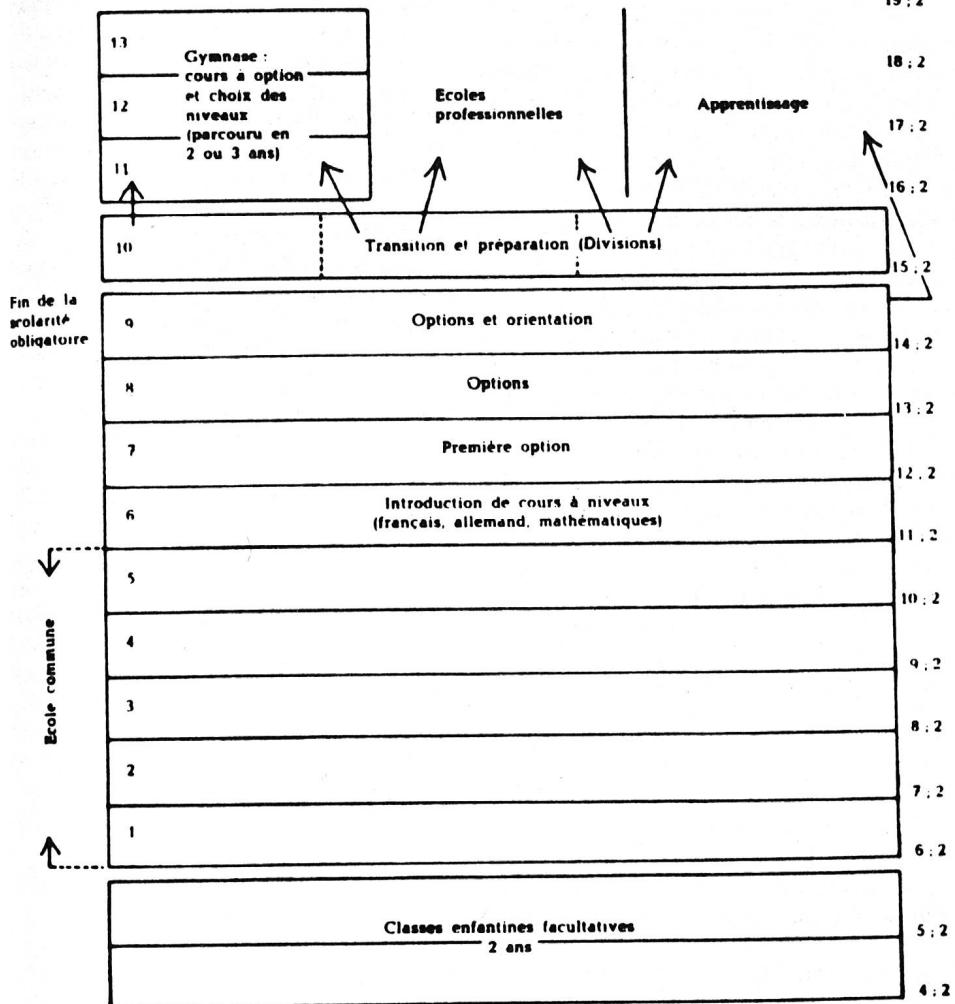
¹¹ Vers une école romande, 30^e Congrès de la SPR, 1960.

¹² «Les écoles en Europe», partie A, vol. 1 et 2. Institut allemand pour la recherche pédagogique internationale, 1968.

Projet A



Projet B



Plusieurs tendances communes se dégagent de l'analyse comparative de ces réformes, à savoir :

- prolongation de la scolarité obligatoire;
- prolongation commune à tous les élèves du temps de scolarité;
- introduction de l'observation et de l'orientation des élèves.

Au niveau national maintenant, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES), à la suite d'une semaine d'étude tenue en 1967 à Genève sur le thème «L'enseignement secondaire de demain», mandate une commission d'experts pour étudier les problèmes que pose une réforme profonde de l'enseignement secondaire et élaborer des propositions concrètes en ce qui concerne les nouveaux certificats de fin d'études. Les positions de cette commission, colligées dans une brochure¹³ s'inspirent, elles aussi, des principes susmentionnés : perméabilité des structures, orientation et observation continue, individualisation de l'enseignement.

¹³ Politique de l'éducation: annuaire de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, 1972.

De son côté, en 1962, la SPR réunie pour son congrès quadriennal à Biel propose, sous le thème de «Vers une école romande», une modification des structures scolaires cantonales. Ici encore, l'harmonisation des structures s'appuie sur des principes généraux: droit de l'enfant au développement le plus complet, orientation progressive de tous les élèves, perméabilité des filières, aide financière, refonte des manuels.

Au-delà de l'observation se situe l'analyse. Pourquoi ces réformes et leurs principes généreux d'égalité des chances, d'orientation pour tous?

L'approche ne peut être que pluridimensionnelle puisque l'éducation est l'objet d'enjeux divers. Elle se placera donc sous un éclairage économique, social et psychologique.

a) La dimension économique

La Seconde Guerre mondiale a laissé l'Europe économiquement faible. Cependant il s'avère que la reconstruction assure rapidement le plein emploi, la situation économique catastrophique d'après la première guerre ne se répète pas et le modèle de développement américain s'impose, de

fait: l'objectif est de se maintenir à flot, d'être compétitif avec les Etats-Unis.

En 1957, lors de sa leçon inaugurale du semestre d'hiver, à l'école des HEC, le professeur Rieben constate que «s'il (le taux de croissance de l'Europe des Six = 2,5 %) devait persister, il suffirait en termes classiques d'une vingtaine d'années pour faire de l'Europe une authentique région sous-développée»¹⁴. L'avenir économique se joue à coup de progrès scientifiques et techniques et, dans un raccourci imagé, Rieben affirme que la matière grise est en passe de se transformer en matière première de l'avenir. La croissance économique devient l'objectif principal et la relève dans les professions hautement qualifiées, un souci constant.

Au niveau national, Hummler est chargé de la mise sur pied d'une commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques. Celle-ci se penchera, de 1956 à 1959, sur les questions touchant les effectifs et la demande de scientifiques. En 1961, le Département fédéral de l'intérieur mandate une commission parallèle pour les problèmes de la relève dans les domaines des sciences morales, de la médecine et de l'enseignement. Face à la carence de cadres mise en évidence lors de l'enquête menée par les experts, les mesures suivantes sont préconisées:

- Si l'on veut remédier à l'insuffisance actuelle de la relève qualifiée, il importe de pratiquer une politique systématique de scolarisation et de l'emploi.
- Cette politique devrait tendre à encourager la sélection optimum, la promotion culturelle et l'utilisation professionnelle adéquate des personnes et des réserves d'aptitudes, compte tenu des besoins et possibilités de notre pays.
- On tirera le meilleur parti de ces possibilités en assurant une large information, surtout dans les milieux économiquement faibles, en développant l'intérêt pour une promotion culturelle et sociale chez les jeunes, leurs parents, leurs maîtres et, le cas échéant, leurs conseillers, en attribuant des bourses ou en prenant des mesures propres à favoriser l'intelligence de ces problèmes.
- Le choix définitif d'une carrière qui amène le jeune homme à opter par la suite pour un certain métier et certaines fonctions devrait intervenir aussi tard que possible, eu égard à la multiplicité des professions¹⁵.

¹⁴ Rieben H., «La Suisse et l'Europe».

¹⁵ Rapport de la commission fédérale pour l'étude des problèmes de relève dans le domaine des sciences morales, des professions médicales et des maîtres d'école moyenne, Berne, 1963.

Impératifs de la croissance... Dans son ouvrage «Politique de l'emploi», Pierre Jaccard relève la corrélation existante entre la répartition professionnelle et le revenu. Un secteur tertiaire développé est gage d'un pays à haut revenu.

Répartition professionnelle et revenu

Groupe de pays	Indice Revenu moyen 1935-1938	Proportion du tertiaire 1940-1950
Monde anglo-saxon	1315	50 %
Suisse	1000	37 %
Europe occidentale	761	34 %
Europe orientale et méditerranéenne	450	20 % ¹⁶

«L'histoire montre d'autre part que les activités tertiaires ont toujours été source de progrès et de bien-être: ce sont les inventions des savants qui ont donné essor aux perfectionnements techniques et ce sont les entreprises du commerce, de la banque et des transports qui ont permis à l'agriculture et à l'industrie de se développer.»¹⁷

Observation et orientation progressive, perméabilité des filières, allongement de temps de scolarité... Ces principes n'obéissent-ils qu'à des impératifs économiques et l'ouverture à de plus larges couches des hautes études ne sert-elle que la croissance?

«Si nous réussissons à assurer leur fructification dans l'industrie d'avant-garde et la recherche fondamentale, pourquoi n'irions-nous pas jusqu'à ouvrir plus largement l'accès de l'université à ces réserves de forces fraîches et de cerveaux non fatigués que recèlent la paysannerie et la classe ouvrière.»¹⁸

Certaines analyses imputent aux seules fluctuations conjoncturelles le jaillissement de projets novateurs, subordonnant l'école aux facteurs économiques à l'exclusion de tout autre. L'essor économique d'après-guerre est une des causes indéniables de la mise sur pied de réformes scolaires. Ses fonctions de sélection et de reproduction ont été assez abondamment décrites pour saper l'illusion d'un fonctionnement en autarcie.

Cependant, d'autres forces existent qui se sont manifestées parallèlement — ou en opposition — aux forces économiques.

b) La dimension sociale

Dès la révolution, des textes de portée générale soulignaient le droit de chacun à l'éducation. La Constitution de 1793 comportait un article très net sur ce point: «L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée des citoyens.»¹⁹

Au XX^e siècle, au niveau mondial, l'UNICEF défend les mêmes thèses et publie en 1959 une déclaration des droits de l'enfant qui stipule entre autres que: «L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires.»

Si en Europe occidentale le XIX^e siècle et le début de ce siècle se sont battus pour l'introduction de l'école obligatoire et la gratuité, dans l'après-guerre des voix se sont élevées pour dénoncer le décalage existant entre les objectifs implicites et explicites de l'école, pour constater que si le droit à l'éducation est concédé à tous, il profite plus à certains qu'à d'autres.

En 1954, le Mouvement populaire des familles publie à Genève les résultats d'une enquête sur les conditions de vie de 1000 familles de Suisse romande (31,6 % de manceuvres, 20,1 % d'employés, 49,8 % d'ouvriers). Les chiffres indiquent que seulement 4 % des enfants déjà sortis de l'école ont pu entreprendre une formation post scolaire autre que l'apprentissage (technicum, école normale, gymnase, université). Le rédacteur conclut le chapitre consacré à «l'avenir des enfants» par: «Les enfants du peuple se voient refuser l'accès aux professions libérales et même à un enseignement technique.

» Mises à part les déceptions personnelles et leurs conséquences, cela pose un problème pour notre pays qui se voit privé de magistrats, de professeurs, de sociologues, de médecins, etc., issus du milieu populaire et qui seraient à même de l'enrichir d'un sens humain puisé dans leurs origines. Cette constatation mérite un examen sérieux.»²⁰

Cette étude est à ma connaissance une des premières en Suisse romande à dénoncer la sous-représentation du milieu ouvrier dans les écoles supérieures.

En 1956, l'AGE (Assemblée générale des étudiants) lance à Lausanne, auprès des 1816 étudiants inscrits à l'université pour le semestre d'été, une enquête sur les conditions de vie de l'étudiant lausannois, afin de se donner les moyens d'établir un «programme social cohérent» et de faire progresser la démocratisation de l'enseigne-

ment supérieur. Les résultats publiés en 1957 (les cadres, 19 % de la population suisse [l'absence de statistiques vaudoises dans ce domaine ont amené les étudiants à comparer la population active suisse, recensement fédéral de 1950, à la population étudiante lausannoise] fournissent 61,2 % d'étudiants, les ouvriers, 50 % de la population suisse, fournissent 3,1 % d'étudiants) déboucheront sur la publication du «Manifeste de Grenet» qui propose entre autres l'attribution d'une bourse, dès le premier semestre, à tout étudiant dont la situation financière justifierait une telle mesure. De 1956 à 1960, la question de la démocratisation, toujours envisagée sous l'angle économique, sera régulièrement soulevée dans les colonnes de «Voix universitaires»²¹ et le Manifeste de Grenet suscitera un débat qui dépassera largement les cercles étudiants — prise de positions dans la presse et au Grand Conseil.

En 1963, P. Jaccard, dans un chapitre consacré à l'origine sociale des étudiants, propose un condensé des recherches effectuées sur ce sujet en Europe occidentale. Les résultats présentent des conclusions parallèles: le recrutement universitaire s'effectue massivement dans les classes privilégiées de la société.

Les chances d'accès à l'université selon les milieux professionnels (en %)

Professions des parents	(1945)
Professeurs d'université	57 %
Professions libérales	33 %
Fonctionnaires et employés	10 %
Commerçants et artisans	2 %
Agriculteurs	—
Ouvriers industriels	0,5 % ²²

Un mouvement se dessine alors qui préconise des mesures économiques — école secondaire gratuite, octroi de bourses d'études. Ainsi, dans le canton de Vaud, les montants alloués aux bourses dans le secteur universitaire quintuplent en 10 ans: 1963: Fr. 549638.—; 1973: Fr. 2632592.—.

Si l'on tient compte de l'inflation (sept. 1966 = 100 - sept. 1976 = 166) on constate que ces subventions ont triplé entre 1963 et 1973. Une diminution du montant total des bourses est intervenue ces dernières années. Alors que Fr. 3759300.— sont alloués en 1976, au niveau universitaire, le total tombe à Fr. 2897300.— en 1978. Dans le secteur des bourses d'apprentissage, le recul existe également quoique moins sensible:

1977: Fr. 3050572.—; 1978: Fr. 2914245.—.

La récession économique en est sans doute un des facteurs explicatifs principaux.

¹⁶ Jaccard P., «Politique de l'emploi», Paris, 1957, p. 16.

¹⁷ Jaccard P., «Politique de l'emploi», Paris, 1957, p. 17.

¹⁸ Rieben H., op. cit.

¹⁹ Gal R., «Histoire de l'éducation», Paris, 1963, p. 105.

²⁰ 1000 familles salariées de Suisse romande révèlent leur situation, MPF, 1954.

²¹ «Voix universitaires», 1954 à 1960.

²² Jaccard P., op. cit., p. 204.

Cependant, rapidement, un certain nombre d'études montrent que la faible représentation de certaines classes à l'université n'est pas que le fait d'obstacles économiques et que, de plus, l'université favorise les favorisés et défavorise les défavorisés. Bourdieu et Passeron, sociologues français, démontrent qu'elle sanctionne des produits sociaux plutôt qu'elle n'évalue des aptitudes, dévoilent la relation qui existe entre l'origine sociale et les résultats scolaires et dénoncent l'élimination des enfants de certaines catégories sociales par abandon, par renoncement volontaire aux études longues.

Décalage entre objectif implicite et explicite: Baudelot et Establet, autres chercheurs français, s'attachent à prouver qu'il existe non pas une école unique mais deux réseaux «étanches», «opposés», «antagonistes», le P.P. (primaire-professionnel) et le S.S. (secondaire-supérieure) qui regroupent, l'un les enfants de la classe ouvrière, l'autre ceux de la bourgeoisie. La fonction de l'école serait alors celle de reproduction des rapports sociaux de production.

De son côté, dans une analyse des conditions de fréquentation des écoles secondaires vaudoises, J.-P. Gonvers, s'inspirant des travaux précédents, s'est longuement arrêté sur l'origine sociale des élèves inscrits dans le secondaire. Sa thèse publiée «hors série» par l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud, et dont le chef du département de l'Instruction publique s'est distancé à plusieurs reprises, souligne elle aussi le rôle de l'école dans la stratification et la hiérarchisation sociale, et la sur-représentation des enfants de cadres moyens et supérieurs dans les filières secondaire et universitaire²³.

De la revendication du droit à l'enseignement pour tous, on est passé à celui de l'égalisation des chances. Les experts du

CREPS lorsqu'ils affirment: «Le milieu socio-culturel a une très forte influence sur les résultats des élèves aussi bien au cours des premières années de scolarité obligatoire que sur leur propre orientation au long du cursus scolaire: les facteurs sociaux jouent donc un grand rôle dans la sélection...» embouchent les trompettes d'un orchestre déjà constitué.

c) La dimension psychologique

Bien que son rôle soit moins immédiatement évaluable, la psychologie n'est pas étrangère à l'évolution des conceptions pédagogiques concernant par exemple le moment de l'orientation, le choix des programmes en matières à enseigner à un âge plutôt qu'à un autre.

On ne saurait mentionner les apports des psychogénéticiens sans souligner certaines intuitions géniales de cet isolé du XVIII^e siècle, père spirituel de bien des découvertes actuelles: J.-J. Rousseau.

«Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes: que de machines! Pourquoi toutes ces représentations? Que ne commencez-vous pas à lui montrer l'objet lui-même, afin qu'il sache de quoi vous lui parlez!»²⁴

En écho, Piaget reprend, deux siècles plus tard: «... les connaissances dérivent de l'action, non pas dans le sens de simples réponses associatives, mais en un sens beaucoup plus profond qui est celui de l'assimilation du réel aux coordinations nécessaires et générales de l'action. Connaître un objet, c'est agir sur lui et le transformer, pour saisir les mécanismes de cette transformation en liaison avec les actions transformatrices elles-mêmes. Connaître c'est donc assimiler le réel à des structures de transformations, et ce sont les structures qu'élabore l'intelligence en tant que prolongement direct de l'action.»²⁵

Prise en compte d'une nature enfantine différente de celle de l'adulte, connaissance et formation de l'intelligence par l'action: ces postulats sont à l'origine de l'introduction des méthodes actives. Elles ne sont pas le fait de chercheurs isolés mais se développent sur plusieurs fronts, préconisés au XX^e siècle par des psychologues, des médecins entre autres.

Ce n'est donc qu'à 11-12 ans au plus tôt que l'enfant acquiert les instruments nécessaires à la déduction et à l'extrapolation. Pour Piaget, une orientation scolaire trop précoce ne peut prendre en compte toutes les aptitudes de l'enfant. Pour cette raison, il préconise des classes hétérogènes jusqu'à l'apparition du stade des opérations formelles. «Le sens des réformes d'après-guerre, eu égard aux grands problèmes rappelés à l'instant, est en général de proposer un tronc commun initial, jusque vers 11 ou 12 ans, suivi d'un cycle d'orientation au cours duquel se décident les spécialisations. Cet âge de 11 à 12 ans est heureusement choisi car, dans nos milieux, c'est l'âge où psychologiquement l'enfant dépasse le niveau des opérations concrètes pour atteindre celui des opérations proportionnelles ou formelles qui lui permettent de faire des hypothèses et de raisonner dans la direction du possible: donc de se libérer du donné immédiat dans la direction d'intérêts et de projets qui révèlent, tôt ou tard, ses vraies aptitudes.»²⁶

Cette toile de fond brossée, il faut encore esquisser les premiers plans... Qui ont été les précurseurs, quels signes ont annoncé, au niveau du Grand Conseil, ce projet de réforme?

²⁴ Rousseau J.-J., «L'Emile».

²⁵ Piaget J., «Psychologie et pédagogie», Paris, 1969, p. 48.

²⁶ Piaget J., op. cit., p. 143.



²³ Gonvers J.-P., op. cit.

LES PRÉCURSEURS

Il n'est pas aisément de repérer dans une évolution quelles sont les résultantes, quelles sont les causes, quel impact a pu avoir, au niveau politique, telle ou telle motion. A lire les procès-verbaux des séances du Grand Conseil, on peut toutefois dégager certaines étapes indispensables, passages obligés à franchir dans un ordre déterminé avant de parler du projet de cette réforme scolaire. Aussi, par exemple, la gratuité de l'enseignement secondaire jusqu'à 16 ans constitue-t-elle un pré-requis évident à toute réflexion sur une réforme profonde des structures. Fait significatif, la motion des socialistes développée en 1960, pour une révision du statut de l'école vaudoise, coïncide avec l'introduction de la gratuité de l'enseignement secondaire.

Il n'aura pas fallu moins de 15 ans pour que cette idée s'impose. C'est en 1945 déjà qu'un député popiste lance une motion demandant l'introduction dans le canton de l'enseignement secondaire gratuit afin de permettre aux enfants de toutes les classes de la population d'en bénéficier. La charge économique est présentée comme l'obstacle majeur de l'accès de toutes les classes aux études.

Durant plus de 10 ans, les députés s'affrontent, la gauche soutenant cette motion au nom de la justice, les partis bourgeois s'y opposant au nom du réalisme économique.

Pour étayer leur refus, les partis bourgeois et le Conseil d'Etat s'abritent derrière le caractère non obligatoire de l'école secondaire et minimisent la charge financière que représente l'écolage.

Le désir de voir triompher ses thèses pousse même le Conseil d'Etat à lancer des informations démenties par les faits :

«Notre école secondaire, et il suffit de consulter une liste d'élèves pour le constater, constitue donc une école véritablement populaire.»

Conseil d'Etat, 1^{er} septembre 1947.

Il n'aura pas fallu moins de quatre motions et deux interpellations pour instaurer l'enseignement secondaire gratuit.

Avec l'introduction de l'instruction secondaire gratuite se clôt le premier grand débat scolaire de l'après-guerre. Un second va alors se dessiner, lancé entre autres par une motion socialiste. Celle-ci demande à la fin de 1959, une étude du statut de l'école vaudoise qui permette de coordonner et d'harmoniser le rôle des différentes sections de l'enseignement public. Elle propose une série de mesures concrètes et, entre autres, un tronc commun jusqu'à 12 ans et l'orientation généralisée. C'est, à ma connaissance, la première fois qu'est mentionné ce concept au Grand Conseil.

Parallèlement le Grand Conseil désigne une commission extra-parlementaire char-



gée de l'étude de la structure d'ensemble de l'école vaudoise. Le 24 juin 1964 le «Rapport des Quarante» rédigé par cette commission est remis au Grand Conseil. Il se place dans une perspective «personnaliste», la commission affirmant que «à une époque où le rôle de l'éducation est valorisé en fonction des besoins de l'économie et de la technique, la commission a tenu à insister au contraire sur le fait que l'école est avant tout une institution pédagogique au service de l'enfant et de la personne humaine». Cette option qui assigne à l'école un rôle, et un seul, sera reprise tout au long des débats politiques concernant la question scolaire. Elle me semble devoir être relevée car elle permet d'éviter d'aborder les questions de fond — et en particulier le rôle de l'école dans la société — puisque l'école est présentée comme indépendante, autonome, soucieuse uniquement de «réaliser l'individu». Si les principes de ce rapport sont généreux (égalité des chances à tous les niveaux, sans autre limite que celle des aptitudes personnelles) les réalisations proposées doivent prendre en compte les réalités sociales, économiques, démographiques du Pays de Vaud, quitte à passer outre aux recommandations des psychopédagogues si l'application de celles-ci provoque de trop grands bouleversements.

Le projet de structure élaboré par la commission se présente ainsi :

- un premier cycle de 6 à 10 ans révolus;
- un cycle d'orientation de 10 à 12 ans révolus;
- un second cycle de 12 à 16 ans révolus.

La commission conclut en proposant la mise à l'épreuve des structures proposées, dans une phase expérimentale, et le Grand Conseil vote, en février 1965, une dérogation aux dispositions légales, autorisant par là le Conseil d'Etat à mener des expériences en matières scolaires.

Deux motions traitant des structures de l'école vaudoise seront encore déposées en 1965, la première émanant des milieux POP qui estiment que le «Rapport des Quarante» souffre de lacunes (dans le domaine de l'enseignement préscolaire, formation professionnelle), et la seconde développée par les radicaux. S'appuyant sur les thèses du «Bulletin patronal» (il est à relever que

10 ans plus tard, les milieux patronaux s'opposeront à l'introduction d'une 4^e renouvelée et se prononceront pour le maintien de l'examen du collège à la fin de la 3^e année primaire), elle propose, entre autres, des classes hétérogènes jusqu'en 6^e, la création d'un institut pédagogique pour les futurs maîtres, l'ouverture d'un secrétariat à la réforme. Ni l'une ni l'autre ne soulèvera de débat...

En février 1967, le Conseil d'Etat décide la création du CREPS (Conseil de la réforme et de la planification scolaire).

On serait tenté d'écrire : l'affaire suit son cours... Les députés semblent tous acquis à l'idée d'un changement sans s'être jamais vraiment exprimés sur la nature de ce changement, seuls les députés du POP ayant réclamé, avec vigueur, un débat général en 1965 et en 1966.

«Dans quel sens, dans quelle direction vont se faire ces essais? En s'inspirant de quels principes? Quelle sera leur nature, leur étendue, leur durée? Toucheront-ils à tous les degrés de l'école vaudoise? Les enseignants y seront-ils associés étroitement et dans leur ensemble?»

Député POP, 16 février 1965.

«Tout se passe comme si une nouvelle structure de l'école vaudoise allait être mise en place discrètement sans qu'une véritable discussion ne s'engage sur ses principes mêmes. Le risque est, à notre avis, que l'on construise la réforme comme une pyramide à l'envers: c'est-à-dire que l'on adapte d'abord quelques réformes de détail, sur lesquelles reposera ensuite, élément après élément, l'édifice entier.»

Députée POP, 6 décembre 1966.

Si dans la première période (1945-1960, gratuité de l'école secondaire), les députés se sont vivement opposés, en revanche, dans la seconde, on assiste à un consensus général — il faut un changement — reconfortant parce que l'affrontement est évité. Tout s'est passé comme si les questions de fond n'avaient pu être abordées par les députés, sous peine d'entamer l'image d'un parlement unanime dans ses décisions.

Arrêtons-nous au rapport présenté cette année par le Conseil d'Etat.

EXPOSÉ DES MOTIFS ET PROJETS DE DÉCRET SUR LA RÉFORME DE L'ÉCOLE VAUDOISE, FÉVRIER 1981

Dans ce rapport, le Conseil d'Etat expose deux hypothèses quant aux futures structures scolaires :

a) l'hypothèse privilégiée d'un cycle d'observation et d'orientation 5-6 suivie des années terminales 7 à 9;

b) l'hypothèse d'une 5^e année d'observation et d'orientation suivie des années terminales 6-9, en réponse à une motion développée au printemps 1979 par un député PDC et cosignée par 66 de ses pairs.

LA STRUCTURE

Cycle 5-6 (hyp. a)

4^e: début de l'allemand;

5^e: classe hétérogène;

6^e: niveaux pour français, maths, allemand, début de l'anglais;

7^e: orientation dans les trois divisions:

- gymnasiale (20-25 %)
- supérieure (35-40 %)
- préprofessionnelle (35-40 %).

7^e à 9^e:

G	S
répartition par option: les élèves suivent les mêmes programmes dans les disciplines de base.	7 ^e : l'anglais devient facultatif; 8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.
7 ^e : choix d'une option: latin, italien, maths, commerciale;	P
8 ^e : les options «latin» peuvent choisir le grec.	Suivant les effectifs, création de niveaux pour l'allemand et les maths. 8 ^e -9 ^e : l'allemand devient facultatif; 8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.

5^e (hyp. b)

4^e: début de l'allemand;

5^e: classe hétérogène;

6^e: orientation dans les trois divisions. En 6^e, le passage d'une division à l'autre est encore possible.

6^e à 9^e:

G	S	P
6 ^e : début de l'anglais;	6 ^e -7 ^e : anglais facultatif;	6 ^e -7 ^e : suivant les effectifs, création de niveaux pour l'allemand et les maths;
7 ^e : choix d'une option: latin, italien, maths, commerciale;	8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.	8 ^e : l'allemand devient facultatif.
8 ^e -9 ^e : l'allemand devient facultatif; 8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.	8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.	8 ^e -9 ^e : deux options: technique ou commerciale.

LA PROCÉDURE D'OBSERVATION ET D'ORIENTATION

a) Pour le cycle 5-6

Procédure d'observation et d'orientation

L'orientation est fondée sur un dossier comprenant diverses pièces versées au cours des deux ans suivis par l'élève, et qui sont:

- les moyennes de branches, obtenues à la fin des trois premiers semestres et au milieu du dernier;
- les résultats obtenus aux épreuves périodiques de français, mathématiques et allemand, organisées à deux reprises au cours de la 5^e. Ces épreuves, élaborées par plusieurs maîtres, permettent de comparer entre eux les élèves de deux classes au minimum et de préparer la mise en niveaux intervenant au début de la 6^e;

- les niveaux (trois, en principe) auxquels les élèves suivent l'enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand;
- les épreuves cantonales de connaissances scolaires organisées en 6^e;
- la fiche d'observation remplie par les maîtres;
- le questionnaire rempli par les parents;
- les intentions de l'élève.

Sur la base des éléments énumérés ci-dessus, le conseil de classe, présidé par le directeur ou son représentant, propose l'orientation dans l'une des trois divisions.

Cette orientation est examinée avec les parents qui demanderaient que le dossier de leur enfant soit rouvert. En cas de doute, et selon ses résultats aux épreuves cantonales, l'élève pourrait être admis conditionnellement en division gymnasiale ou supérieure, quand bien même le conseil de classe

Pour chacune des hypothèses sont considérés les points suivants:

- la structure;
- l'organisation administrative;
- l'aménagement territorial;
- le statut des maîtres;
- l'analyse des coûts.

Les tableaux ci-dessous résument les principaux chapitres du rapport:

- les épreuves cantonales de connaissances scolaires, organisées dans le courant de l'année;
- la fiche d'observation remplie par les maîtres;
- le questionnaire rempli par les parents;
- les intentions de l'élève.

Sur la base des éléments énumérés

ci-dessus, l'élève est orienté dans l'une des trois divisions des années terminales.

Cette orientation est examinée avec les parents qui demanderaient que le directeur reprenne le dossier de leur enfant. En cas de doute, et selon ses résultats aux épreuves cantonales, l'élève pourrait être admis conditionnellement dans une division où il n'a pas été orienté.

L'ANALYSE DES COÛTS

Augmentation globale des postes d'enseignants: environ 150.

Montant des investissements immobiliers multiplié par 1,5 en moyenne.

* * *

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Cycle 5-6 (hyp. a)

Les élèves du cycle sont groupés en principe dans des unités de quatre classes.

En 7-8-9: existence de deux types d'établissements.

GSP (trois divisions).

SP (deux divisions).

Toute classe dépend d'un directeur.

Il existe 5 types de directions:

- 2 à + 9 GSP
- 2 à + 9 SP
- + 5 à + 9 GSP
- + 5 à + 9 SP
- 2 à + 4

L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Cycle 5-6 (hyp. a)

Le cycle 5-6 est localisé dans les communes ou les groupements scolaires.

Le cycle 5-6 peut être composé d'unités de deux classes (au lieu de quatre) là où les effectifs sont trop restreints.

Possibilité de former des classes réunissant deux années d'enseignement de même type ou de réunir deux types d'enseignement de la même année si les effectifs sont trop réduits.

Les centres GSP sont situés au siège des collèges secondaires actuels.

Les centres SP sont situés dans les groupements des classes supérieures.

5^e (hyp. b)

5^e: en principe, rattachée au cycle terminal.

En 6-7-8-9:

idem

idem

5^e (hyp. b)

La 5^e peut être logée dans une autre commune que les années terminales si les transports sont trop importants.

idem

Si le rapport définit les lignes générales de cette réforme de structures, il omet d'aborder quelques points et soulève certaines questions. Les voilà en vrac:

1. «Dans le cycle 5-6 enseignent des maîtres brevetés et des maîtres licenciés, préparés les uns et les autres à l'observation et à l'orientation des élèves...» (p. 7).

— En quoi consistera cette préparation à l'observation et à l'orientation?

2. «En outre, le département créera probablement des postes de conseillers pédagogiques pour les classes où travaillent des maîtres généralistes.

...

A la demande des directeurs, ils peuvent apporter un appui pédagogique aux maîtres qui éprouvent des difficultés ou qui le souhaitent» (p. 32).

— Qui occupera ces postes de conseillers pédagogiques? S'agira-t-il des inspecteurs actuels? Dans l'affirmative, comment seront-ils préparés à leur nouvelle tâche: une fonction d'écoute et de conseil ne se situe-t-elle pas aux antipodes de la fonction de contrôle? Qui alors exercera le contrôle?

3. «Toute classe du canton dépend d'un directeur; ce dernier est non seulement à la tête d'un établissement SP ou GSP, il s'occupe aussi des classes — 2 à + 5 (ou + 6) qui lui sont rattachées» (p. 29).

— Lors de son congrès tenu en 1978 à Fribourg, la SPR a constaté que, majoritaires dans le système scolaire, les femmes sont dirigées par des hommes: inspecteurs, chefs de service, directeurs. Une des résolutions votées par les participants(tes) stipule qu'«aucune discrimination ne doit être exercée à l'endroit de l'enseignant, quel que soit le sexe, l'état civil, l'âge. L'égalité doit être effective lors de la formation, de la nomination, de l'exercice des fonctions». La nomination de nouveaux directeurs(trices) contribuerait-elle à rétablir un peu l'équilibre ou sacrera-t-elle le statu quo?

LE STATUT DES MAÎTRES

Cycle 5-6 (hyp. a)

En 5-6: enseignement donné par des maîtres brevetés et licenciés préparés à l'observation et à l'orientation.

5^e (hyp. b)

5^e: un maître principal assisté d'un ou plusieurs maîtres: maîtres licenciés, brevetés, spéciaux.

En 7-8-9 (hyp. a)

G

S

P

Maîtres licenciés et maîtres spéciaux.

Maîtres licenciés, spéciaux, brevetés.

Maîtres brevetés et spéciaux.

En 6-7-8-9 (hyp. b)

G

S

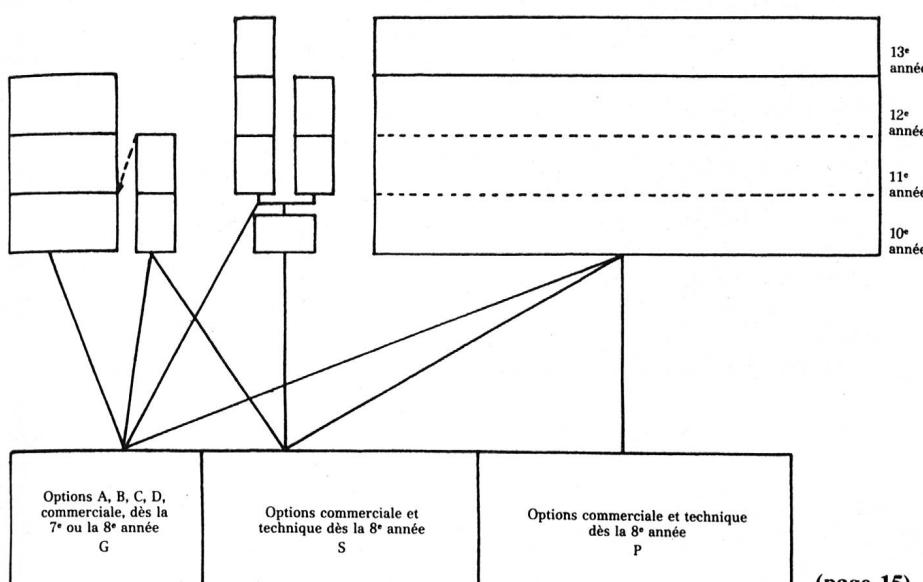
P

Maîtres licenciés et maîtres spéciaux.

Maîtres licenciés, spéciaux, brevetés.

Maîtres brevetés et spéciaux.

Gymnase Baccalauréat diplôme Ecole sup. commerce maturité + CFC diplôme + CFC Formation professionnelle Certificat fédéral de capacité (CFC)



(page 15)

— Dans l'organigramme des débouchés, nulle mention n'est faite de l'Ecole normale. Actuellement, environ deux tiers des normaliens sont recrutés dans les sections générales du gymnase (plus particulièrement dans la «général littéraire»). On chuchote avec insistance que le DIP rêve de n'offrir à l'EN que des bacheliers... Cette intention expliquerait-elle la disparition de l'EN sur l'organigramme?

5. Certificats et débouchés

Au terme de la 9^e, tout élève ayant satisfait aux exigences de l'une des divisions obtient un certificat d'études secondaires.

Les certificats portent la mention de la division et de l'option. Ils sont de neuf types :

- Certificat d'études en division gymnasiale option latin-grec;**
- Certificat d'études en division gymnasiale option latin-anglais;**
- Certificat d'études en division gymnasiale option mathématiques-sciences;**
- Certificat d'études en division gymnasiale option langues modernes;**
- Certificat d'études en division gymnasiale option commerciale;**
- Certificat d'études en division supérieure option commerciale;**
- Certificat d'études en division supérieure option technique;**
- Certificat d'études en division préprofessionnelle option commerciale;**
- Certificat d'études en division préprofessionnelle option technique (p. 13).**

— A-t-on enterré sans autre forme de procès la section littéraire en division supérieure et préprofessionnelle? Les futu-

res bibliothécaires, artistes, jardiniers d'enfants devront-elles se contenter d'une option commerciale ou technique?

— Il est proposé 4 types de certificats pour environ 80% de la population scolaire et 5 types de certificats pour environ 20% des élèves. Combien investit-on pour «l'élite» et pour les autres?

6. «Dans le cycle 5-6... durant la période transitoire, il s'agit de maîtres primaires et de maîtres secondaires» (p. 7).

— Dans le système actuel, les statuts horaires sont fonction de l'ordre d'enseignement auquel appartiennent les maîtres et du degré dans lequel ceux-ci sont engagés. Ainsi, Mademoiselle X, maîtresse de 5^e primaire a-t-elle un horaire plus chargé et un salaire moins élevé que Mademoiselle Y, maîtresse de 5^e secondaire. Et si ces deux maîtresses travaillaient dans la même classe de cycle 5-6? Mademoiselle X enseignerait 28 h.* pour un salaire inférieur à celui de Mademoiselle Y présente, elle, 25 h. par semaine. A travail égal, salaire égal?



* Le CE envisage de ramener le statut horaire des maîtres primaires à 28 h. hebdomadaires.

CLIVAGE GAUCHE-DROITE DANS LES DÉBATS PRÉCÉDENTS?

Le Grand Conseil est appelé à se prononcer lors de la session de février. Peut-on hasarder un pronostic? Au vu des débats précédents, l'exercice n'est pas aisé. Jugez plutôt:

Les quotidiens vaudois, en 1971, relevaient l'unanimité du Grand Conseil face au rapport du CREPS; en 1975, lors du projet de loi visant à introduire une 4^e rénovée, ils constataient la bipolarisation des débats entre une gauche opposée au rapport du Conseil et une droite favorable à celui-ci; en 1979, ils soulignaient l'appui massif de la gauche au rapport du Conseil d'Etat (dans lequel celui-ci favorisait l'option cycle d'orientation 5-6) alors que les démocrates-chrétiens, les libéraux, les députés du PAI-UDC s'y opposaient et qu'un nombre important de radicaux s'absentaient.

Le Parlement souffre-t-il d'une versatilité inquiétante? Existe-t-il ce clivage gauche-droite auquel référence fréquente a été faite?

Une analyse des seuls résultats de vote tend à prouver que l'opposition gauche-droite n'existe pas réellement pour les problèmes scolaires. Cependant, une observation plus détaillée révèle que le projet de loi de 1975 proposant une modification de structure voit s'affronter aux votes une gauche et une droite compactes. De même, la motion de 1979 (d'un député PDC) qui demande l'étude d'un cycle 4-5 crée-t-elle le clivage. L'hypothèse peut être émise que les options s'affirment plus radicalement lorsqu'une mesure concrète est en jeu, lorsque sont dépassées les déclarations d'intentions.

Le dépouillement des débats permet d'affiner l'analyse. Jusqu'en 1975, la gauche garde le monopole de la critique centrée principalement sur la procédure.

«... Je pense qu'il ne faut pas confondre l'expérimentation et l'empirisme. Sur ces questions essentielles du programme, des méthodes, de la formation du corps enseignant, il a été impossible d'avoir des éclaircissements ou des précisions. On reste intentionnellement dans le vague, le flou, pour garder de la souplesse dans l'expérience, nous dit-on. Je crains dans ces conditions que le flou et le vague ne débouchent sur l'informe et que l'expérience ne soit pas utilisable.»

Député socialiste, 22 février 1971.

«La deuxième caractéristique de cette politique est qu'elle procède ce qu'on appelle volontiers de l'empirisme, mais qui, à nos yeux ressemble davantage à une manière de tâtonnement.»

Député popiste, 21 février 1972.

«Il est aussi très important de ne pas isoler trop longtemps Rolle et Vevey dans un ghetto scolaire, ce qui ne peut qu'inquiéter les parents, à juste titre, et décevoir les maîtres, inquiets eux aussi, et désorientés par cet immobilisme.»

Député socialiste, 20 mai 1975.

Le clivage existe entre une gauche qui dès les premières années a défendu le report de la sélection et la généralisation de certains acquis et une droite qui durant quelques années n'a affirmé aucune option si ce n'est sa confiance accordée au département.

«Le projet du Conseil d'Etat place la barrière au milieu d'une de ces étapes, celle des intérêts spécialisés, concrets, et c'est justement à ce stade qu'il faudrait deux ans d'observation par plusieurs personnes pour déterminer les vraies aptitudes et les vrais intérêts de ces enfants.»

Député socialiste, 21 mai 1975.

«Nous estimons particulièrement indispensable que l'observation s'étende sur les deux années du cycle. C'est pourquoi nous sommes très réservés quant à l'introduction des niveaux et d'une option anglais en 6e...»

Député socialiste, 26 février 1979.

«Comment voulez-vous qu'aujourd'hui déjà, le Conseil d'Etat proclame quels sont les buts poursuivis par l'expérience de Vevey, alors que celle-ci n'a pas commencé et que celle de Rolle, qui devrait fournir quelques indications, a débuté il y a juste une année.»

Député radical, 28 mai 1973.

«Je suis persuadé que si nous décidions aujourd'hui de généraliser l'école globale par l'introduction des classes hétérogènes sur toute la ligne (...) nous prendrions une décision précipitée.»

Député radical, 20 mai 1975.

«Je préfère donc à la théorie séduisante mais non confirmée, la réalité solide que nous propose le Conseil d'Etat...»

Député radical, 26 mai 1975.

Dès 1976-1977 l'opposition s'étend à la droite du Conseil d'Etat lorsque celui-ci mentionne plusieurs fois la préférence accordée à la mise en place d'un cycle 5-6.

«Le cycle d'orientation 5-6 gâche des années décisives d'un certain nombre d'enfants.»

Député libéral, 16 novembre 1977.

«Une question grave se pose: le système de la réforme permettra-t-il l'acquisition de connaissances nécessaires au niveau gymnasial sans qu'il

faille compenser le retard accumulé par une prolongation excessive de la durée des études?»

Député démocrate-chrétien,
16 novembre 1977.

«... Quant aux premières différenciations qu'on nous promet dans la 6e, c'est unurre dans la mesure où elles se font à l'intérieur d'un cycle d'orientation, car c'est contraire au système même du cycle d'orientation. Les lacunes qu'on accumule en 5e et 6e ne peuvent pratiquement plus être comblées, c'est une dépréciation de l'enseignement.»

Députée libérale, 26 février 1979.

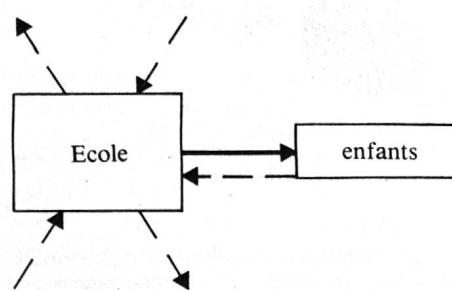
* * *

Quelle a été la nature du débat, des interventions des députés dans les débats précédents?

Depuis 1970, nombre de députés et associations corporatives ont déploré à plusieurs reprises qu'un débat général n'ait pas eu lieu sur les objectifs de la réforme. Dans quelle mesure ces affirmations sont-elles fondées?

Dans les débats, les interventions des parlementaires sont de deux ordres : de type pédagogique et de type économique. Les arguments psychopédagogiques sont massivement utilisés pour soutenir la thèse d'une orientation la plus tardive possible. Dans le discours des députés, la dimension économique ne s'exprime que rarement. Elle se limite aux considérations de politique financière communale ou cantonale : coût des nouvelles constructions, des déplacements occasionnés par de nouveaux regroupements. La pression de l'économie n'est pas prise en considération — sauf par les députés popistes qui, plus d'une fois, tirent des parallèles entre la conjoncture économique et l'évolution de la situation en matière de réforme.

L'argumentation est donc avant tout de nature pédagogique. Ignorant implicitement les autres dimensions, elle reconnaît à l'école une seule action : celle exercée sur les enfants. Elle postule que le jeu scolaire fonctionne en circuit fermé. Schématiquement, la vision de l'école qui se dégage des interventions peut être illustrée ainsi:



L'action est unilatérale : école vers enfants. Les flèches traitillées représentent les relations non abordées dans les débats : pressions exercées sur l'institution scolaire : économie, attente des parents, etc. ; apport des enfants dans la recherche éducative ; relation de l'institution avec l'extérieur.

Cette vision pédocentriste, restrictive, amène dans un premier temps à ne considérer que la fonction de développement personnel en gommant la fonction sélective, reléguée en arrière-plan. Mais tôt ou tard, les contradictions entre la représentation d'une école soucieuse avant tout d'épanouissement et les fonctions réelles attribuées à cette institution, éclatent. La hiérarchisation des objectifs décidée en 1975, la réintroduction des notes à Vevey et à Rolle apparaissent alors comme des mesures destinées à «rétablir l'équilibre», à doter les zones-pilotes des instruments nécessaires à la sélection.

Absence de débat général, parcellisation de l'argumentation, manque de réflexion sur la notion de changement : au niveau politique, ces facteurs expliquent l'évolution des députés en matière de réforme scolaire.

UNE INCONNUE: LE VOTE DES DÉPUTÉS DE LA «CAMPAGNE»

La disparition des «prim' sup» dans le projet du CE n'ira sans doute pas sans soulever des oppositions, moins en ville que dans certains milieux ruraux où ces classes jouissent d'un prestige égal, parfois supérieur à celui des classes secondaires.

Dès 1971, la lecture des procès-verbaux des sessions parlementaires révèle l'existence d'un certain nombre d'interventions défendant les intérêts de la «campagne», de «l'arrière-pays».

Existe-t-il un clivage ville-campagne qui, plus que l'appartenance politique déterminerait les interventions et les votes des députés ?

Entre 1971 et 1979, vingt-huit interventions ont été recensées, concernant les votations ville-campagne. La majorité provient du centre et de la droite (86 %) et la plupart sont le fait de députés du secteur primaire (17/28)*.

* Rappelons que lors du recensement de 1970, 8 % de la population active appartenait à ce secteur qui est représenté, au Grand Conseil, par 21 % des députés.

Le contenu des discours

De la lecture des vingt-huit interventions recensées entre 1971 et 1979, un sentiment prédominant peut être dégagé: crainte de la centralisation, de la concentration. En un mot: «small is beautiful». La réforme est perçue comme menaçante pour l'identité régionale, on lui reproche de grever trop lourdement les budgets communaux. On y est donc plutôt opposé.

Cette opposition prend appui sur plusieurs types d'arguments:

1. ARGUMENTS DE TYPE SOCIAL:

le statut de l'instituteur de campagne s'est modifié durant ces dernières décennies. Si le «régent» n'est plus nécessairement directeur de la chorale, chante et lecteur à l'église, il doit néanmoins répondre à certaines attentes non formulées: administration et animation de la collectivité locale. La menace de la perte de l'instituteur nommé par la commune inquiète tel député:

«Il faudra grouper un grand nombre de villages et je crains que les classes soient concentrées dans les chefs-lieux. Nos villages perdront ainsi des instituteurs qui contribuent à maintenir un peu de vie dans nos communes en dirigeant soit une chorale, soit une société de musique ou en assumant la place de secrétaire ou de boursier.»

Député PAI-UDC, Payerne,
22 février 1971.

Au niveau des arguments sociaux, on notera encore celui de l'identité régionale; les communautés ont une identité spécifique, menacée par une réorganisation des structures scolaires:

«Remettre en question cette situation scolaire acquise par des regroupements plus grands ou par deux structures d'école serait malheureux. Elle serait de nature à condamner ainsi définitivement l'effort de promotion culturelle, sociale et civique permettant aux régions peu peuplées de garder leur personnalité.»

Député PAI-UDC, Moudon,
8 décembre 1975.

2. ARGUMENTS DE TYPE PÉDAGOGIQUE:

les groupements scolaires ont été mis sur pied dès 1960, non sans pression du DIP envers les communes, soucieuses de préserver leur autonomie communale. La question du «tourisme scolaire» — comme ont été baptisés les transports d'écoliers — et la crainte de trajets supplémentaires pour les enfants se manifestent périodiquement:

«Il nous a été donné de participer activement et avec conviction à la mise sur pied dans notre région d'un des premiers regroupements scolaires. L'expérience nous prouve indéniablement qu'il faut éviter de les remettre en question. Il importe absolument à nos yeux de respecter l'implantation de classes dans nos villages, d'éviter de les étendre, sauf raisons impératives régionales.»

Député radical, Avenches,
10 novembre 1976.

(...) Les communes qui ont constitué des groupements scolaires se verront-elles, dans un avenir plus ou moins long, contraintes de construire des collèges adéquats?...»

Député radical, Orbe,
22 février 1971.

«Il serait injuste que les zones rurales de notre canton fassent les frais d'une réforme de structures applicable en ville, mettant les autorités des communes devant des difficultés d'organisation et de financement difficiles à résoudre.»

Député PAI-UDC, Belmont,
26 février 1979.

Ce désaveu du Conseil d'Etat par un membre de la majorité est représentatif de l'opposition au projet gouvernemental, jugé trop centralisateur.

Tantôt sur le ton de l'appel, tantôt sur celui de l'affirmation décidée, l'arrière-pays se réfère donc à sa diversité. Les conditions géo-économiques, les mentalités diffèrent: pourquoi envisager alors un seul système scolaire? Le DIP proposera de s'adapter à la situation en déplaçant les maîtres plutôt que les élèves, tout en restreignant les effectifs des classes à la campagne. Il sera soutenu par quelques députés:

«Pourquoi ne serait-il pas possible de mettre sur pied un système vaudois, qui tienne compte des particularités des diverses régions du canton, notamment des régions retirées?»

Député radical, Pays-d'Enhaut,
20 mai 1975.

Mais toutes les propositions allant dans ce sens se heurtent cependant à une opposition déterminée: créer deux écoles, c'est briser l'unité de l'école vaudoise:

«Donc, il ne peut y avoir deux écoles dans ce canton, une école rurale et une école urbaine.»

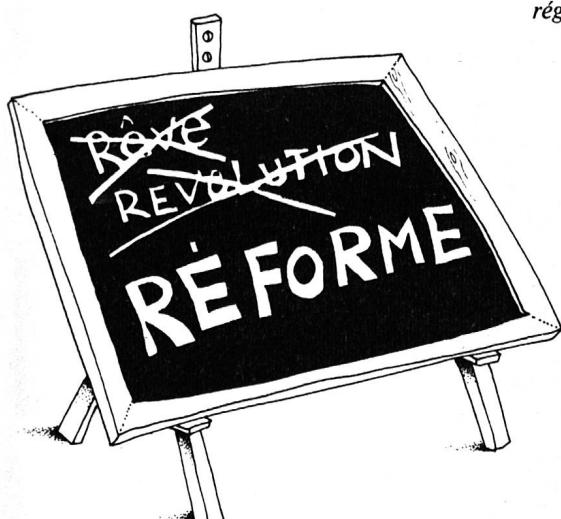
Député PAI-UDC, Moudon,
8 décembre 1975.

«Je l'ai dit et répété, nous devons éviter de créer dans ce pays deux sortes d'école: celle des centres urbains ou semi-urbains et celle des centres ruraux ou d'arrière-pays.»

Chef du DIP, 26 mai 1975.

Cette attitude peut paraître surprenante: reconnaissant l'existence d'intérêts spécifiques à la campagne, les députés refusent la mise en place de structures différencierées. Pourquoi?

Explicitement, les campagnards craignent qu'avec la création de deux écoles, l'école rurale ne soit à la remorque de la ville, parent pauvre, école de second ordre. Aucune tentative de différenciation n'a été mise sur pied: leurs craintes ne peuvent donc pas être démenties ou confirmées.



La fermeture des classes entraînerait, de plus, un appauvrissement culturel pour les villages:

«... nécessité d'assurer le maintien dans nos villages de ces centres culturels que représentent nos écoles et leur personnel enseignant, si précieux à l'activité de nos communautés à dimensions humaines.»

Député radical, Belmont,
21 février 1972.

3. ARGUMENTS DE TYPE FINANCIER: un troisième type d'argument est avancé: le coût occasionné par un réseau de transports plus étendu, la construction de nouveaux bâtiments et l'abandon d'anciens.

«J'aimerais en effet demander à Monsieur le chef du Département de l'Instruction publique et des cultes de nous dire ce que deviendront, dans le nouveau système, les écoles de nos villages

Ce souci de refuser la différence, de préserver l'unité « il faut éviter deux écoles qui accentueraient les divisions » ne découle-t-il pas plutôt d'un aspect de la mentalité vaudoise — peut-être suisse — qui fait de la norme une valeur dominante. Il ne peut alors y avoir qu'une école et une seule, bonne.

Les débats sur la réforme scolaire fournissent à l'observateur un certain nombre d'indices attestant l'existence d'un clivage. Ils ne sont cependant pas aisément évaluables puisque aucun vote n'est intervenu sur cette question précise.

La planification scolaire, obéit à des déterminants historiquement repérables; ses buts, soumis à des fluctuations conjoncturelles, ne sont pas toujours clairement perceptibles pour les élus locaux et les populations. De plus, l'école, et par là la planification scolaire, se trouvent confrontées aux mêmes contraintes de rationalisation et de centralisation que les autres sous-systèmes sociaux. Cette centralisation implique que les centres de décisions soient situés en zone urbaine et échappent partiellement ou complètement aux représentants des zones excentriques. Dans la question de la réforme scolaire, l'appartenance politique, au moment des votes, s'ajoute au facteur « appartenance géographique ». Ainsi, par exemple, en février 1979, des députés campagnards se sont alliés à ceux de la droite urbaine pour signer une motion

visant à contester les propositions du Conseil d'Etat. Une hypothèse permettrait de parler d'une utilisation des positions campagnardes par les franges conservatrices urbaines du Parlement.

Fédéralisme extérieur, centralisme intérieur

Tout en admettant l'existence d'intérêts spécifiques à la campagne, pas toujours satisfaits, on semble, du côté des députés campagnards, nier l'existence d'un clivage; l'accent est mis au contraire sur l'unité. Le paradoxe est évident: d'une part il y a existence d'intérêts particuliers à la campagne et d'autre part négation de ceux-ci. Pourquoi et comment a-t-il pu se développer? Répondre de manière exhaustive à cette question dépasse le cadre de mon travail et demanderait de considérer des aspects historiques (relations ville-campagne aux siècles précédents) et sociologiques (confrontation des représentations « appartenance régionale » et « unité cantonale » chez les députés). Je ne suis pas en mesure de les traiter ici. Une hypothèse peut cependant être avancée: le canton de Vaud se présente au niveau fédéral comme très soucieux d'affirmer sa spécificité. La nécessité de présenter à l'extérieur un visage cohérent, lisse et bien défini n'incline-t-elle pas à gommer la diversité et les éventuels antagonismes nés de celle-ci? Le fédéra-

lisme sur le plan fédéral se paierait alors par un centralisme cantonal évident.

En substance, malgré la négation d'un clivage par les intéressés eux-mêmes, on peut parler, au niveau politique, d'un rapport de force ville-campagne, défavorable, à long terme, à cette dernière. Le pot de fer contre le pot de terre.

Egalité contre identité?

Les innovations scolaires sont perçues comme menaçantes et les mesures visant à la réduction des inégalités (exemple: regroupements d'élèves) se heurtent fréquemment à une résistance: la crainte d'une atteinte à l'identité collective. Ce sentiment d'appartenance à un lieu, à une communauté, qui se manifeste plus fortement en campagne, a sans doute été sous-estimé par les planificateurs scolaires, issus principalement des centres urbains, de même qu'a été escamotée une question essentielle: à quelles conditions une réduction des inégalités en matière de formation peut-elle respecter la diversité des régions?

Le rapport du Conseil d'Etat est-il en mesure de satisfaire les députés de « l'arrière-pays » ? La question reste ouverte.

Claudine Pont

SARNEIGE TAPIS DE GYMNASTIQUE

— p. mod. E.P.S.	nouveau, pour écoles, orange 100/200/3 cm	à Fr. 219.-
— p. mod. E	100/160/4 cm	à Fr. 195.-
— p.	100/200/4 cm	à Fr. 245.-
— p. mod. L	100/160/6 cm	à Fr. 258.-
— p.	100/200/6 cm	à Fr. 320.-

Tapis de compétition et de gymnastique ainsi que dimensions spéciales sur demande.

Tapis souples

— p. mod. Super, avec marquage de la zone d'atterrissement, revêtement en trévira PVZ extra-solide, dossier antidérapant, 300/200/30 cm	à Fr. 1'350.-
— p. mod. Spécial, exécution analogue, cependant avec revêtement bleu, 300/180/40 cm	à Fr. 1'290.-
— p. mod. Standard, 300/180/40 cm	à Fr. 1'098.- 10% de remise!

UNIHOC, le jeu de hockey passionnant pour écoles

— Veuillez me faire parvenir votre documentation.

**10% de remise
spéciale!**

Qualité de pointe pour le sport scolaire et de compétition (... éprouvée lors des quatre derniers JO). Tapis de sécurité conçus pour l'assemblage sans joint, avec dossier antidérapant. Garantie sur 5 ans!

Jeu Gym Sport

**Hinnen Spielplatzgeräte AG
6055 Alpnach Dorf, Tél. 041-96 21 21**

Nom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

Retourner ce talon d'ici au 25 février 1981 à:
Hinnen Spielplatzgeräte AG
Dép. JEU GYM SPORT
6055 Alpnach Dorf



Amérique latine :

L'Ecole face à la répression et à la violation des droits de l'homme



Le stage d'études sur les enseignants et les droits de l'homme, Rio de Janeiro, 11-13 août 1980. Le président de la Confederação de Professores do Brasil, Hermes Zaneti (membre aussi du Comité exécutif de la CMOPE).

C'est en l'absence très remarquée des représentants du Gouvernement du Brésil, aux mains des militaires depuis près de 15 ans, qu'a été ouverte la 28^e Assemblée des délégués de la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante). Près de 500 délégués venus de 70 pays et de tous les continents ont participé aux travaux de cette internationale d'enseignants. Cette assemblée, suivie d'un séminaire à Rio consacré au rôle des enseignants face à la violation des droits de l'homme, première du genre depuis le coup d'Etat qui porta les militaires au pouvoir, a permis à de nombreux délégués d'Amérique latine de brosser un tableau de la situation actuelle de l'Ecole et des enseignants dans leurs divers pays, au risque d'ailleurs de s'exposer à la répression, voire à la torture à leur retour.

Contexte politique et socio-économique

Avant d'aborder le problème de l'éducation, il est bon de rappeler, dans les grandes lignes, le contexte dans lequel les enseignants de la plus grande partie de l'Amérique latine sont contraints de travailler. La situation la plus typique est celle du Salvador où les meurtres et les disparitions font partie de la vie quotidienne. Dans ce pays d'une superficie de 21 000 km², 71 % des terres cultivables appartiennent à un groupe réduit à environ 16 familles qui lutte par tous les moyens pour maintenir ses priviléges, notamment à l'aide de l'armée qu'il contrôle et paie. En effet, dans bon nombre de pays d'Amérique latine, l'armée n'est ni la gardienne de la neutralité, ni des frontières,

mais le garant du maintien des priviléges des classes possédantes. Un gouvernement civil se hasarde-t-il à envisager une réforme économique, comme ce fut le cas du Gouvernement Goulart, au Brésil, il y a une quinzaine d'années, l'armée intervient aussitôt et s'empare du pouvoir. Un ministre a-t-il le courage ou la volonté de répondre aux aspirations populaires, il est mis fin à son mandat dans les heures qui suivent. Le ministre de l'éducation du Brésil le savait bien en s'abstenant de venir saluer les enseignants réunis à Brasilia, et nos collègues brésiliens l'ont fort bien compris. Notre diagnostic serait cependant incomplet si l'on ne mentionnait le rôle occulte de certaines sociétés multinationales qui trouvent dans ces pays une main-d'œuvre à bon marché, analphabète, donc muette...

L'éducation : secteur le plus négligé

C'est à plus d'un titre que les systèmes d'enseignement et l'éducation en général ont à pâtrir d'un tel contexte. C'est forcément sur ce qui devrait être alloué à l'éducation que l'on prélève les sommes astronomiques nécessaires au maintien d'une armée de répression et à l'entretien de ses cadres. Ainsi, au Pérou, selon le secrétaire général des travailleurs de l'éducation, 4 % seulement du budget national est consacré à l'éducation alors que plus de 60 % sont engloutis au profit des forces armées, dont 45 % pour l'achat de matériel militaire. Dans ce même pays, on compte 50 % d'analphabètes et de nombreuses écoles sont fermées, faute d'élèves. Les parents n'ont pas d'argent pour les y envoyer puisque même les écoles officielles ne sont pas gratuites. Au Brésil même, un chauffeur de taxi nous avouait qu'il allait tantôt devoir retirer son fils de l'école : il allait en effet avoir 10 ans, et, au Brésil, à partir de cet âge, l'enseignement n'est ni gratuit ni obligatoire ; alors que l'enseignement privé, à



Elle s'occupe de sa petite sœur, tout en devant filer de la laine de lama. Pérou. Photo Hans W. Silvester.
Les trois dernières photos illustrant cet article sont tirées de l'ouvrage «Les enfants de ce monde» édité par l'Unicef, 4^e Exposition mondiale de la photographie (1977).

l'usage des enfants des nantis est l'un des articles les plus fréquemment vantés, avec les articles de sport, dans les «spots» publicitaires des chaînes de télévision locales. Ce qui est plus grave, si l'on compare l'Amérique latine à l'Afrique, c'est qu'au Brésil et ailleurs, les ressources allouées à l'éducation sont de plus en chute libre; dans ce pays, en 1964, la part du budget à l'éducation était de 11,8% alors que la Constitution nationale en imposait 12%. Aujourd'hui, la Constitution n'impose plus rien et les crédits consacrés à l'éducation n'atteignent pas 5% des dépenses de l'Etat. Quant aux Etats et collectivités locales auxquels l'Etat central s'en est remis, ils ne disposent d'aucune ressource pour entretenir un système éducatif digne de ce nom.

L'éducation: une menace pour l'ordre établi

Même si les dépenses militaires ne les contraignaient pas à opérer des coupes sombres dans les budgets destinés à l'éducation, les gouvernements autoritaires d'Amérique latine auraient d'autres raisons de s'opposer à l'éducation des masses populaires. Ce n'est pas pour rien qu'un des premiers actes des militaires brésiliens fut de procéder à l'exclusion du pédagogue-philosophe Paulo Freire dont les théories sur l'alphabétisation avaient été jugées subversives. Freire considère en effet qu'aucune entreprise d'alphabétisation ne saurait se dérouler en vase-clos, sans se préoccuper du contexte socio-économique et que l'éducation doit viser la conscientisation des individus (prise de conscience de leur situation personnelle, de leur exploitation, de leurs possibilités réelles) et non pas

à la domestication. En Amérique latine, toute éducation en vue de la libération de la personne et de la prise en main par elle-même de son destin est forcément une menace pour les régimes en place. De plus, comme l'a souligné le président de l'Organisation des enseignants du Brésil à l'occasion d'un entretien radiodiffusé: éduquer est un acte éminemment politique par les choix que cela implique. En Amérique latine, éduquer l'enfant en vue de son épaulement personnel et de sa libération plutôt qu'en vue de sa contribution au maintien du statu quo et de l'oppression, est un choix politique dont les conséquences peuvent être dramatiques pour celui qui l'opère!

La censure des programmes et la répression des enseignants

Lorsque les restrictions matérielles ne suffisent pas à étouffer la diffusion des idées et la soif de savoir et de comprendre, les gouvernements les plus durs se servent de la censure et de la répression comme moyen de défense. Le cas le plus flagrant est bien entendu celui du Salvador où l'on a enregistré, au cours des 18 derniers mois, plus d'une centaine d'assassinats d'enseignants par des forces à la solde de l'oligarchie en place. Nous ne reviendrons pas sur le cas de l'Argentine, dénoncé à maintes reprises par Amnistie Internationale, où de nombreux enseignants figurent parmi les disparus ou parmi les personnes dont on retrouve le cadavre dans une rivière ou une décharge. Il existe certes d'autres moyens que l'assassinat et la torture pour mettre les enseignants hors d'état de nuire: ainsi, en Uruguay, selon les propos d'un représen-

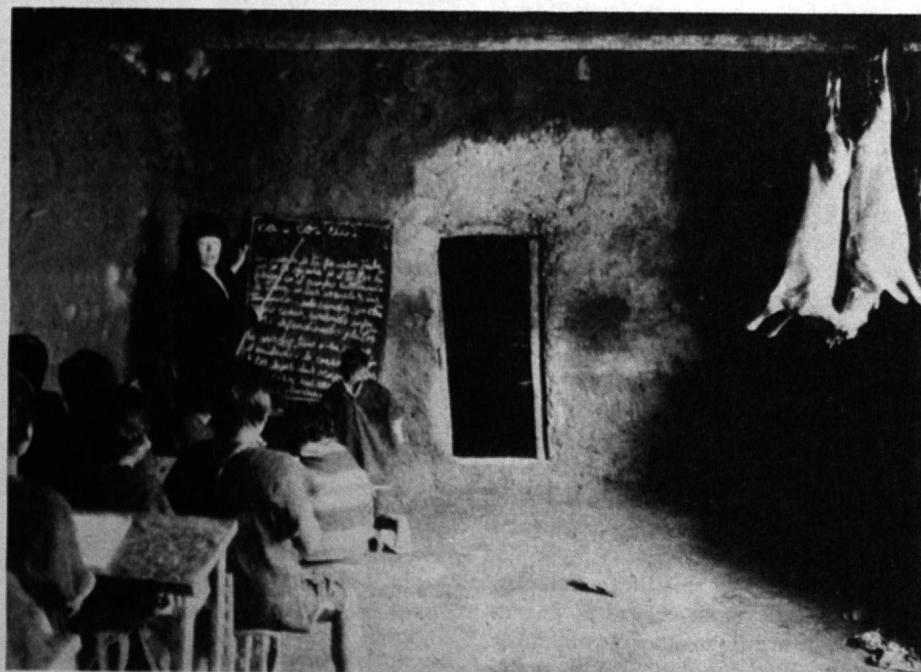
tant de la Fédération uruguayenne des enseignants, 3000 enseignants ont été congédiés ou mis à la retraite anticipée pour le simple fait d'avoir eu une activité politique ou syndicale ou d'avoir refusé de faire acte d'allégeance (Certificado de «Fé Democrática»). En Uruguay toujours, on vient de supprimer le système de concours ouverts pour l'accès à des emplois particuliers comme la direction d'une école ou l'inspecteur, pour le remplacer par un système de désignation directe qui caractérise, dans ce pays, l'attribution par les autorités des «charges de confiance».

La répression des idées passe par la censure des programmes; en Uruguay, de nombreux auteurs nationaux ont disparu des cours de littérature, de même que des auteurs de renommée mondiale tels que Freud, Pablo Neruda, Garcia Lorca et Freire. Renouant avec les pratiques de la congrégation de l'Index, les autorités du pays auraient diffusé une liste des auteurs autorisés.

En Argentine, selon l'écrivain Ernesto Sabato et selon le témoignage de collègues argentins présents, la censure touche au ridicule avec l'interdiction de certains termes appartenant aussi bien à la physique qu'à la mathématique d'aujourd'hui et qui ont été jugés subversifs. C'est ainsi que la portée politique du mot «vecteur» et du graphisme qui l'accompagne a été mise en question par un fonctionnaire de la province de Cordoba. Les termes «ensemble», comme celui de «groupe», semblent être eux aussi voués à la proscription...

L'impact de la pression internationale

Interrogés sur les moyens propres à faire évoluer la situation dans leurs pays, nos collègues latino-américains ont souligné à plusieurs reprises l'effet des campagnes internationales de dénonciation des violations des droits de l'homme. Leurs pays tiennent en effet à jouir d'une bonne réputation. La pression des organisations internationales, gouvernementales ou non, n'est pas inutile non plus; il est rare, par exemple, que les démarches de la puissante NEA (National Education Association) qui groupe près de 2 millions d'enseignants des E.-U. ne soient suivies d'aucun effet lorsqu'il s'agit d'obtenir la libération d'un collègue détenu. Les interventions de personnalités de renommée universelle semblent être elles aussi susceptibles d'effets. Les propos du pape, lors de son périple brésilien, ont été fort appréciés de la population, bien qu'à l'heure actuelle le gouvernement ne manque pas une occasion de tirer parti de l'événement et de l'interpréter comme une caution pour ses actions passées et futures. Répondant à des journalis-



Dans une école pour les enfants des Indiens Q'eros, à 3500 m. d'altitude, au Pérou.
Photo Pierre Allard. Unicef.

tes au sujet d'un projet de loi fort contesté, relatif à la politique d'immigration que son gouvernement entend désormais appliquer, le président Figueiredo se contenta de répondre que ce projet devait être bon puisque le pape qui en avait pris connaissance n'y avait rien trouvé à redire. Il ajouta aussi que les nouvelles dispositions n'étaient pas plus contraignantes que celles appliquées en Suisse, pays qui est pourtant le modèle des démocraties.



Guatemala. Photo Mario de Biasi. Unicef.

L'avenir: dépasser l'alternative

Pour de nombreux latino-américains, le régime politique dont ils souffrent aujourd'hui incarne le capitalisme; par conséquent, pour eux, la solution semble résider dans le système économique opposé qu'ils sont fortement tentés d'idéaliser, c'est-à-dire le communisme et ce qu'ils peuvent en savoir: ce qui n'est pas noir est blanc! Les classes possédantes, quant à elles, ne semblent pas envisager d'autre issue que le maintien de leurs priviléges, au moyen de la force armée si nécessaire. Quant à la masse analphabète, exploitée et soumise, elle offrirait un champ idéal à toute entreprise d'alphabetisation-endocrinement à la cubaine (voir un de nos précédents articles).

Le seul espoir réside dans les esprits capables de surmonter une telle alternative, et nous avons pu constater que le corps enseignant d'Amérique latine en comptait beaucoup; des esprits qui n'entendent pas se libérer de l'oligarchie des grands propriétaires pour se soumettre ensuite à la dictature d'une bureaucratie. Des esprits qui ont compris que la «libération» ne saurait être imposée de l'extérieur mais être le résultat d'une volonté partagée par chacun, à l'intérieur du pays, volonté dont le principal atout est l'éducation.

Marc-Alain Berberat.

François TISSOT

1897-1980

De Malagnou, où il habitait, il descendait à pied à Plainpalais, à l'Ecole du Mail de Robert Dottrens. Et, chaque fois, autant que possible, par un autre chemin. Pour le plaisir. Pour savourer quelque chose de neuf. Pour donner au jour naissant une occasion inédite de se communiquer à lui, de l'enrichir, de le refaire. Une allégresse était en lui, un bondissement juvénile, une gaieté.

Les enfants, dans sa classe, lisait — et fort bien — un solfège de Frédéric Mathil; François, lui, les accompagnait, improvisant une basse profonde qui émerveillait. Les enfants, avec lui, dans une sorte d'état de grâce pédagogique, maîtrisaient déjà leur langue, lisant dans «J'aime lire» que François avait composé avec quelques collègues; écrivant des textes, leurs textes, que le maître leur apprenait, délicatement, sensiblement, sûrement, à mettre au point. «La pensée et la langue» de Ferdinand Brunot était l'une de ses références. Les élèves apprenaient l'arithmétique, aussi! Et bien! Telle leçon, donnée à une «4^e» sur la division, laisse dans la mémoire du stagiaire d'alors le souvenir d'un festival pédagogique. Les enfants prenaient de l'altitude. Le maître, singulièrement, les élevait. Et toujours, ce charme qui donnait à ses gestes, à ses paroles, un je-ne-sais-quoi de juste qui convainquait et suscitait l'estime.

François était splendidement cultivé. «Hier soir, disait-il un matin, sous le porche du Mail, avant que ne sonne la cloche de 8 heures moins cinq, hier soir, j'ai lu un traité de morale, j'ai fait un peu de physique et, pour finir, j'ai joué du Bach. Bach, j'aimerais seulement pouvoir le jouer un peu plus vite!» Richesse d'un esprit, abondance d'un esprit et, simultanément, tendresse d'un cœur. François percevait tout ce qui s'émouvait en nous et savait répondre: en regard, un geste, un mot de lui calmait nos troubles, renouvelait nos courageux. Sans rien de prétentieux. Pas «maître d'école» pour un sou. Homme seulement, mais homme vrai. Il offrait sa nature, nous apprenant, essayant de nous apprendre, à vivre selon la nôtre propre. En cela, il était psychologue, authentique psychologue. Se riant, en de certains jours, des psychologues de métier qui, avec leurs tests, prétendaient lui faire connaître ses élèves. Ah, les beaux éclats d'une colère qui s'empêtrait contre les cuistres! François ne per-

dait pas son temps à épiloguer. Il allait son chemin, plus loin, plus profond. Au premier coup d'œil, la finesse de son intelligence saisissait des raideurs de raisonnable, des ignorances d'enseigneurs. Il débusquait le grotesque, gentiment, fermement. On eut quelque peine, parfois, à supporter ses critiques pourtant justes, trop justes. Mais, bien vite, on devait se rendre à l'évidence: François, ce sacré François, avait eu raison. Il avait décelé le ridicule et nous l'envoyait au visage. Décapage vigoureux, dégraissage, invite à se donner du muscle.

François était un maître. Il ne nous disait pas «Faites comme moi!» Il nous atteignait en notre fond et comptait que nous sachions entreprendre, là, les constructions indispensables. Avec lui, la pédagogie se moquait de la pédagogie. Mais avec lui, le maître, l'instituteur, trouvait sa vraie place, sa seule place, celle d'un homme qui, tout simplement, tout uniment, vit devant les enfants, accepte de vivre devant eux, avec eux, pour eux.

François aimait la vie et la vie l'aimait. Ainsi ce retour de vacances, pendant la guerre. Il avait travaillé chez un paysan, fait les foins, moissonné. Il se sentait en pleine forme. «Un renouvellement de l'individu» nous disait-il, dans un élan de bonheur.

François, dans le jargon d'aujourd'hui, appartenait, à quarante ans de distance, à une nouvelle race d'instituteurs qu'on pourrait appeler la «race écologique». Il était planté dans le sol de son pays. La maison d'Hermance, le jardin d'Hermance étaient lieux où ses forces se refaisaient comme celles d'Antée reprenant contact avec la terre. Enraciné, nourri des sucs de la moraine, il irradiait la vie, celle des sens, celle de l'esprit, celle de l'âme aussi. Son rayonnement n'avait rien d'incisif. Il était calme et doux. D'autant plus pénétrant. Heureux élèves qui l'ont eu pour maître. Heureux stagiaires qui ont appris leur métier sous son égide. François, un instituteur comme on n'en fait pas, comme on ne pourra jamais en faire et qui, pourtant, a su nous montrer comment, pour faire son métier, il faut accepter de se reprendre aujourd'hui, demain, tous les jours. Mais avec grâce, dans un sourire.

Au revoir, François!

Samuel Roller.

«LA POÉSIE À L'ÉCOLE»

J'ai lu avec intérêt les numéros 21 et 31 de l'*«Educateur»*, lesquels traitent de la poésie à l'école. Je me réfère à la toute dernière conclusion : «Que ceux qui réalisent des expériences en ce domaine nous en fassent part. Avis aux amateurs.»

Il y a dix jours, je demandais à chaque élève (20 enfants de 11-12 ans, 6^e primaire) de présenter son village en vue d'une publication dans le *«bulletin communal»*. Après quelques exercices d'approche de la poésie tirés de l'*«Educateur»*, nous nous sommes mis d'accord pour : — un quatrain avec un vocabulaire approprié et un jeu de rimes.

Je me permets donc, sans prétention aucune, de vous livrer quelques essais...

Jean-Luc Maradan, instituteur, 1773 Léchelles/FR.



Mon village...

*Mon village,
Il a de l'âge !
Il est tellement vieux
Qu'il devient capricieux !*

Daniel

*De bon matin mon village se réveille,
On perçoit bouger les animaux,
Une femme porte une corbeille,
Un grand calme plane sur mon hameau.*

Sylvie

*Si dans mon village
Il n'y avait que ma maison,
Ce serait dommage,
Je me sentirais dans une prison.*

Ghislaine

*Que serait mon village sans syndic ?
Personne ne s'occuperaient de lui.
Ce serait vraiment catastrophique,
Je serais triste comme un jour de pluie.*

Isabelle

*J'habite un quartier de mon village
Où je m'amuse avec les copains de mon âge;
Avec toutes ces constructions,
Bientôt finies les distractions !*

Claude

*Dans le village
Bavardages font souvent bon ménage !
Mais le hameau reste bleu comme le ciel,
N'est-ce pas l'essentiel ?*

Denis

*J'aime bien mon village
Et pour rien au monde je ne le quitterais,
A moins qu'un jour le mariage
Me pousse à partir, je le regretterais !*

Chantal

*Mon village est calme et serein,
On dirait que les gens ne font rien;
Au milieu des bourdons
Une rivière murmure : c'est le Chandon !*

Christophe

*Ma maison est loin du village,
Je l'aime pour sa situation;
Ma maison est envahie par le feuillage,
Chut... elle me livre ses émotions.*

Carole

*Sur la terre
Il y a trop souvent la guerre;
Par contre dans mon village,
Seul le calme tourne les pages.*

Stéphane

Lecture du mois

1 « L'Amazonie sauvage et en perpétuelle transformation est
 2 d'une beauté extravagante. La flore y est la plus riche du monde.
 3 Sur un seul hectare de forêt amazonienne, les naturalistes comp-
 4 tent facilement deux cents espèces différentes : à côté du châtaï-
 5 gnier du Brésil, on trouve l'hévéa, le palmier, le mangier au fruit
 6 d'or, le gigantesque ceiba aux branches croulantes d'orchidées, le
 7 bananier pliant sous le poids de son unique régime, et aussi le
 8 magnifique jacaranda dont les branches soutiennent très souvent des
 9 centaines de nids de lorrots. Dans cette forêt de trois cents mil-
 10 lions d'hectares, les arbres ont parfois quatre-vingts mètres de
 11 haut, les feuilles deux mètres de large et les bambous y poussent
 12 de trente centimètres par jour. Les oiseaux également sont nom-
 13 breux et merveilleux : les flamants roses, perchés sur leurs nids
 14 coniques, les perruches et les aras aux couleurs éclatantes ; les
 15 hérons jachetés sur les arbres prennent des allures de grandes fleurs
 16 blanches.

17 Si la jungle amazonienne est un paradis, c'est aussi, en même
 18 temps, un enfer vert. Car la jungle a deux visages, l'un enchan-
 19 teur, l'autre impitoyable. Et les vrais démons de cet enfer vert
 20 ce sont les insectes. Ni le jaguar d'Amazonie, ni le crocodile, ni
 21 l'anaconda, ni le serpent corail ne sont vraiment dangereux quand on
 22 les compare à tous les insectes qui volent ou qui rampent et qui
 23 piquent. Le moustique, à lui seul, est responsable de plus de morts
 24 que tous les quadrupèdes, serpents et poissons réunis. Et la mul-
 25 tiplicité des insectes dépasse l'enivrement. Il y a par exemple
 26 des fourmis de toutes les tailles et la morsure de la tucadeiro de
 27 cinq centimètres peut être mortelle. Rien ne résiste aux termites.

28 Les mouches sont légion. Le taon est aussi gros qu'un bourdon... Cer-
 29 taines mouches provoquent des cloques sanglantes, d'autres déposent
 30 à travers les habits, sous la peau, leurs œufs qui deviennent des
 31 larves blanches qu'il faut ensuite extraire au scalpel afin d'évi-
 32 ter de dangereuses infections. Les moustiques ne protègent pas
 33 de la minuscule ihenni noire dont la morsure laisse des traces sem-
 34 blables à celle d'une brûlure de cigarette. A cela s'ajoute l'enne-
 35 mi numéro un : le moustique de la malaria.

36 Cette énumération d'ailleurs très incomplète des insectes
 37 d'Amazonie en montre bien les dangers insidieux et sournois, mais
 38 il convient d'ajouter aussi qu'ils ne sont pas également présents
 39 sur toute l'étendue du bassin amazonien. Il y a en effet des mil-
 40 liers de kilomètres de rivières pluviales le long desquelles les
 41 insectes n'existent pas ou ne sont pas plus un obstacle à l'éta-
 42 bliissement de l'homme qu'en Corse ou en Sicile. Rien de plus faux
 43 donc que cette image d'une forêt vierge hérissee de crocs et de
 44 griffes, de dangers redoutables. Le vrai danger de l'enfer vert,
 45 c'est finalement la solitude et l'impossibilité de maintenir le
 46 contact à plus de quelques mètres, tant la végétation est dense. »

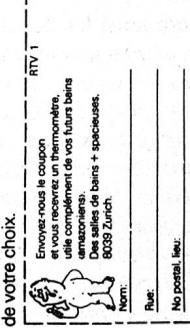


Se baigner chez soi, dans la magie amazonienne!



l'Amazonie vous transporte au cœur du plus mystérieux des continents. L'Amazonie pénétrera dans votre salle de bains. En visitant l'une des 59 expostions de nos grossistes en appareils sanitaires, vous féalierez ce rêve, dans les couleurs de votre choix.

Il vous suffit de passer le seuil de votre salle de bains et vous goûtez à l'enchantement coloré des tropiques. C'est le règne du vert sombre et le clair, du bleu-vert et du jaune d'or. L'envolûtement fait aussi bien du ton uni que des contrastes. L'luxubérante palette de



Des salles de bains+spacieuses!

Joseph Jobe
Editions Mondo

Pour le maître

Objectifs Les élèves seront amenés à

- dégager les idées directrices des deux documents:
Texte publicitaire: *L'Amazonie, un paysage magique, envoûtant, qui invite au rêve.*
- Texte documentaire: *L'Amazonie, un pays aux deux visages: un paradis - l'enfer vert, le pays de la solitude.*
- comparer les deux visions proposées;
- énumérer les procédés utilisés par le publicitaire, en faire une analyse critique, et se distancer de tels attrape-gogos;
- s'essayer à ce jeu de la publicité.

Ce travail de recherche pourrait aboutir à la confection de quelques panneaux illustrant, par exemple: *la situation géographique - une vue générale: la terre et l'eau, la forêt et les «rios» - la végétation, la flore - la faune - la route trans-amazone...*

Idées directrices possibles: *immensité - solitude - luxuriance - beauté - variété.*

Faire remarquer, lors de la discussion, combien le sens courant, moderne, des mots en gras a perdu de sa force par rapport à leur sens premier. Relever certaines audaces de style; le charme étrange qui émane des WC, le climat de rêve que créent armoires et rideaux laissent perplexe...

Questions 16 à 23: le message publicitaire.

Réponse aux questions; mise en commun; conclusion.

On ne résiste pas à l'Amazonie, même de pacotille!

Nous avons été piégés par:

- des couleurs vives,
- un dessin «enfantin»,
- un titre accrocheur, «magique»,
- un texte en gros caractères, lisibles de 7 à 77 ans,
- une prose paradisiaque, abondant en superlatifs,
- une invitation au voyage, sans bagage et sans naufrage,
- un anti-héros, popote et pantoufle, très stylisé, vite adopté, comme un personnage de BD, avec un cadeau à la clé...

Cette page publicitaire est presque un spot TV; on la lira (et l'enregistrera) avec le ton de circonstance: qui sera le plus sussurant?

Ce message nous a fait prendre conscience, en outre, de la **banalité de nos salles d'eau**.

Quinze jours après l'Amazonie, le petit baigneur invitait les lecteurs à «se baigner chez soi, dans la Grotte bleue!» La répétition du message, avec de légères variantes, se révélerait-elle payante, à la longue?

7. Prolongements

Avec de grands élèves, il serait intéressant de procéder à une **imitation de texte** sur les thèmes: *se baigner chez soi, dans la Grotte bleue!... dans un lagon du Pacifique!... sous les palmiers de l'oasis!*

En parallèle, les élèves pourraient imaginer et peindre les **illustrations correspondantes**.

Avec de plus petits, on pourrait se contenter de faire colorier l'illustration du texte publicitaire, de manière originale et personnelle.

L'observation comparée des résultats conduira à une activité langagière fructueuse.

Démarche commentée

1. **Lecture silencieuse**, par les élèves, du texte I.
2. **Expression libre**; le maître se borne à écouter les commentaires.
3. **Recherche individuelle**; chaque élève dresse l'inventaire de tout ce qui évoque, pour lui, l'Amazonie (*questions 1 à 4*)
 - dans le texte I
 - sur l'illustration.

On relèvera ainsi les détails suivants: *la magie amazonienne, l'enchantement coloré des Tropiques, le règne du vert, du bleu, du jaune et des contrastes, une exubérante palette, au cœur du plus mystérieux des continents, une végétation inconnue, un climat de rêve, la voix des arbres géants, des rivières sans nom; des troncs bizarre, des plantes inconnues, très colorées (fantaisistes?), une nappe d'eau calme, de gros papillons, un perroquet.*

Cette vision est-elle juste ou fausse? Que sait-on, en fait, sur l'Amazonie? Prise de conscience de nos limites et de nos lacunes; nécessité de se documenter.

4. **Recherches, par groupes, de documentation**: encyclopédies, dictionnaires, manuels, magazines; textes, photos, diapos, etc.

L'Amazonie: quel continent? quel pays? quels cours d'eau? quelles dimensions?

Comparaisons: la superficie de la Suisse et celle de l'île de Maranhao (prononcer *Maragnon*), à l'embouchure de l'Amazone; la longueur de l'Amazone, reportée sur la carte d'Europe de la Baltique à la Méditerranée; l'Amazonie et les pays du Marché commun (superposition, par calques ou transparents).

6. Retour au texte publicitaire initial

Questions 1 à 4: *l'Amazonie*

Critique des éléments dégagés lors de notre inventaire (*point 3, ci-dessus*). Cette illustration, ces expressions sont-elles conformes à la réalité? En partie, seulement.

Le texte décrit une Amazonie de conte de fées, inoffensive, merveilleuse. Le dessin en donne une vision volontairement infantile et fantaisiste. Cette Amazonie-là tient du Jardin d'Eden. Elle se veut rassurante.

Questions 5 à 12

Réponse aux questions, puis mise en commun.

Questions 5 à 10

En résumé, nos salles de bains sont généralement claires, brillantes, propres, standardisées, fonctionnelles, banales et... ennuyeuses. On n'y fait, le plus souvent, que passer.

Questions 11-12

Les tons clairs feraient place à des couleurs plus foncées, plus franches, assorties de motifs décoratifs végétaux; cette «Amazonie à domicile» est censée conférer à la pièce un caractère plus original, plus singulier, plus personnalisé, qui pourrait se transférer au maître de céans!

Questions 13 à 15: l'annonceur, un magicien?

Réponse aux questions.

Passez le seuil et, porté par le rêve, vous serez enchanté, envoûté, transporté en plein mystère, dans la magie amazonienne au charme étrange... Grâce à la baguette magique d'un installateur sanitaire et à celle d'un carreleur.

Aspect du tableau noir (étude du texte de Joseph Jobe)

LA JUNGLE AMAZONIENNE

Deux visages

Un visage enchanteur :

c'est un PARADIS

La flore la plus riche du monde
(200 espèces à l'ha.)

arbres : espèces, taille
feuilles : largeur
croissance

Des oiseaux, nombreux et merveilleux

espèces : ...
...

une beauté extravagante
luxuriante et infinie variété.

Un visage impitoyable :

c'est un ENFER VERT

Dangers "conventionnels":

jaguar, crocodiles, anaconda,
serpent corail

Danger le plus redoutable :
les insectes.

"multiplicité" : ...

taille : ...

"efficacité" : ...

Un danger insidieux et sournois,
mais qui n'est pas omniprésent.

Contacts difficiles
SOLITUDE

C. Le latin des magiciens

13. Relève dans le texte toutes les expressions qui évoquent la magie et les magiciens (au moins 4).
14. Cherche le sens de ces mots; à quels aménagements s'appliquent-ils ici?
15. Qui sont les magiciens capables d'une telle transformation?

D. L'heureux bénéficiaire

16. Ce personnage figure trois fois dans cette page de publicité. Quel âge lui donnes-tu? Pourquoi?
17. Quelle pourrait être sa profession? Pourquoi?
18. Pour jouer son rôle, ferais-tu plutôt appel à Belmondo ou à Bourvil? Pourquoi?
19. Si tu devais lui donner un nom (ou un prénom) caractéristique, lequel choisirais-tu?
20. A quel genre de clientèle paraissent donc s'adresser les annonceurs?
21. Quel cadeau promettent-ils aux personnes intéressées?
22. Penses-tu que ce genre de publicité atteigne son but, c'est-à-dire VENDRE? Pour quelles raisons?
23. Sinon, qu'envisagerais-tu d'imprimer en lieu et place?

Questionnaire

A. Un beau voyage...

1. Par l'image et par le texte, on nous transporte dans une certaine région du globe; laquelle?
2. Relève tous les détails qui évoquent cette région:
— dans le texte,
— sur l'illustration.
3. Cette vision est-elle juste ou fausse?
Justifie ta réponse.
4. Pourquoi n'a-t-on pas utilisé ici une photo prise sur place?

B. ... autour de sa chambre (de bains!)

- Ta salle de bains: ce qu'elle EST.
- 5. De quoi sont recouverts le sol et les murs?

6. Quelles installations y a-t-on aménagées?
7. Enumère les différents accessoires que tu y vois encore.
8. Quels matériaux a-t-on utilisés pour cela?
9. Pour quelles qualités a-t-on choisi ces matériaux plutôt que d'autres?
10. Résume en 4-5 qualificatifs l'impression générale que te laisse une salle de bains.
— Ta salle de bains: ce qu'elle pourrait DEVENIR.
11. Pour transformer nos salles de bains, le texte nous propose quelques améliorations; lesquelles?
12. En quoi ces transformations modifieraient-elles ton impression générale exprimée à la question 10?

La feuille de l'élève porte, au recto, le dessin et le pavé publicitaire «SE BAIGNER CHEZ SOI, DANS LA MAGIE AMAZONIENNE!».

Au verso, le texte de Joseph Jobe.

On peut l'obtenir, au prix de 20 ct. l'exemplaire chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 LAUSANNE.

Il est encore possible de souscrire un abonnement aux 10 textes parus ou à paraître de septembre 1980 à juin 1981. Il suffit de le faire savoir à l'adresse ci-dessus en indiquant le nombre d'exemplaires (15 ct. la feuille, plus frais d'envoi).

ÉCOLE VINET LAUSANNE

Rue de l'Ecole-Supérieure 2 — Tél. (021) 22 44 70

- Collège secondaire, attentif à chacun
- Raccord possible aux gymnases officiels

GYMNAZE de culture générale

CABANE OU HÔTEL POUR LA JEUNESSE?

Bon marché ou de luxe?

Votre demande détaillée transmise à plus de 200 homes ne restera certainement pas sans réponse — sans frais pour vous!

contactez **CONTACT**
4411 Lupsingen.



KONTAKT/CONTACT
CH-4411 LUPSGEN



«L'évaluation des haies avec les enfants»

Une production du Centre suisse Education-Environnement du WWF

INTRODUCTION

Comment aborder l'étude d'une haie? Les solutions sont certainement nombreuses, mais le choix difficile. De toute manière, et à tous les niveaux, il importe d'insister sur les relations existant entre les différents éléments composant le milieu (relations sol-végétation, climat-végétation, végétation-faune, chaînes alimentaires, aspects agriculture-végétation, etc.). Mieux encore, avec l'écologie appliquée, c'est une approche de la haie qui présente des débouchés pratiques dans le domaine de la conservation de la nature: voilà ce que propose ici le directeur des centres WWF, M. Ernest ZIMMERLI (dessins de J. WEBER). Une étude du conflit «maintien des haies-agriculture intensive» serait une suite logique à cette approche (voir «Le procès de la haie», bibliographie).

CRITÈRES GÉNÉRAUX

I. L'emplacement des haies

Comparons

EMPLACEMENT A.

La haie est malmenée par les atteintes du voisinage, surtout

1. de l'agglomération:

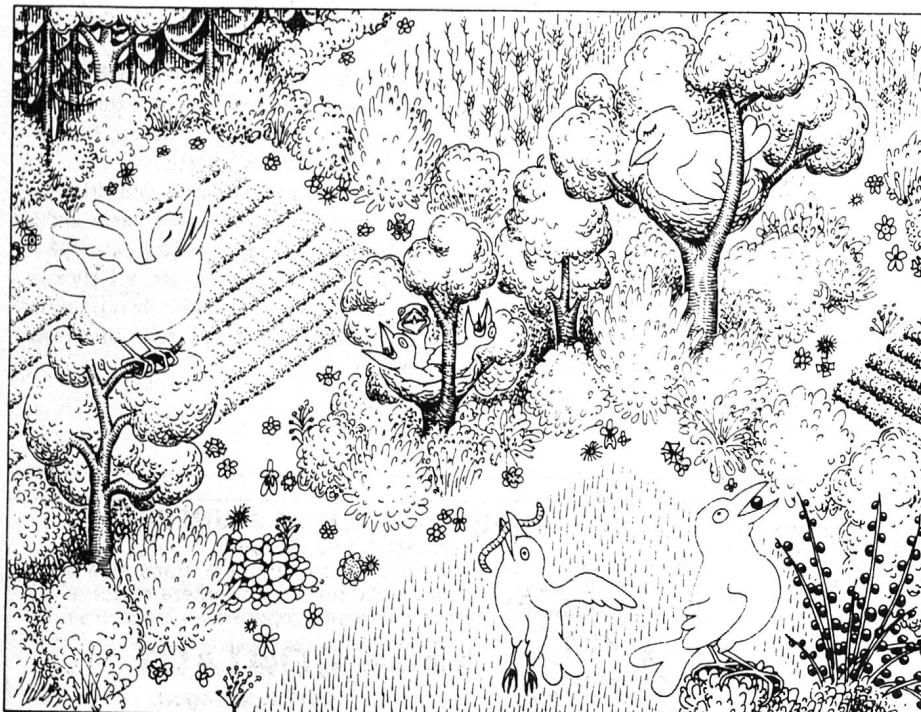
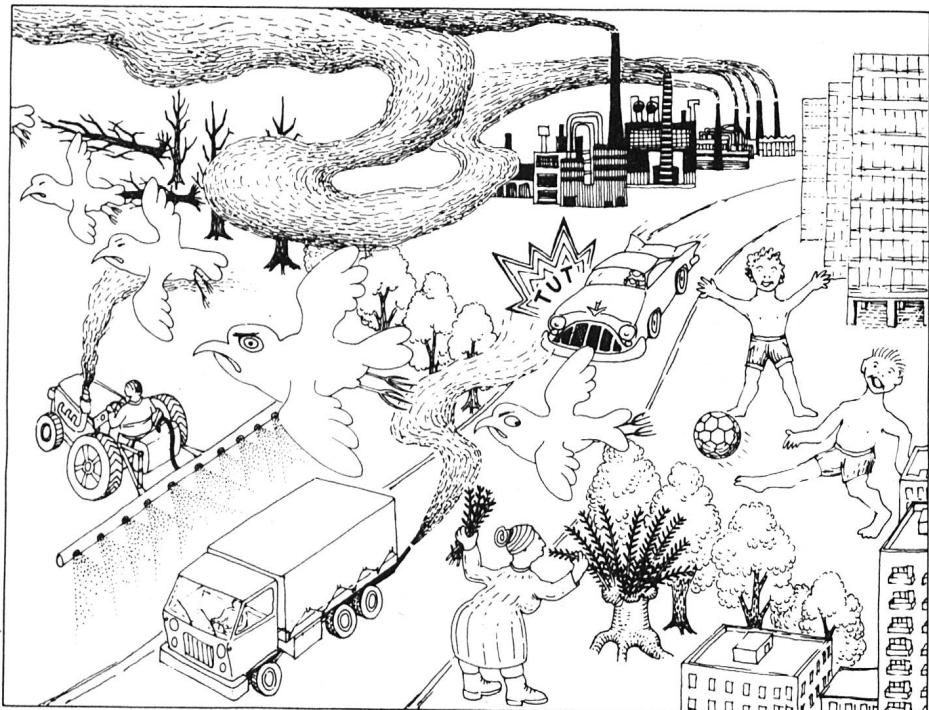
dérangement de la faune et dégâts aux plantes protégées (essais malheureux des apprentis footballeurs, cueillette des chatons de saules);

2. de la route:

bruit, poussière, gaz d'échappement, risque d'écrasement de la faune;

3. de l'industrie:

fumée, cendres et émanations nocives des cheminées d'usines, éventuellement bruit des machines;



4. de l'agriculture:

poisons (biocides); par ailleurs, ne figurent pas sur l'image, destruction des lisières par le bétail et la charrue (laboufrage des racines).

Pour la faune et la flore, cette haie ne présente guère d'attrait: les oiseaux l'évitent. En revanche, pour les habitants du voisinage, cet îlot de verdure est de grande valeur («cache-cache», construction de cabanes, cueillette de fleurs, absorption des nuisances).

EMPLACEMENT B.

Voilà un emplacement qui paraît optimal, grâce

- à l'aspect naturel des alentours (culture extensive, forêt);
- à l'étendue suffisante des haies (pour un bon fonctionnement écologique, la longueur devrait être d'au moins 150 m., ce qui ne signifie pas que des haies plus courtes n'ont aucune valeur biologique);
- à la répartition des haies en un réseau couvrant l'ensemble de la campagne (les écologistes recommandent des intervalles de moins de 500 m. et une occupation du sol voisine de 5 %).

II. Les structures des haies

A. STRUCTURE HORIZONTALE

L'image ci-contre présente une haie de structure horizontale favorable:

- elle est suffisamment large (recommendation: 3 à 10 m.);

– elle est bordée de part et d'autre d'une végétation basse riche en fleurs et insectes, qui constitue une source alimentaire importante (graines, larves, sauterelles, coléoptères). Là, au sol, nichent le bruant jaune, le pipit des arbres, la perdrix grise et le faisand. Il faudrait éviter de labourer cette bordure et ne la faucher qu'une fois par an, à l'arrière-automne. En revanche, il est nécessaire, pour contenir la haie, de tailler les buissons de lisière et d'arracher les pousses résultant du semis naturel des arbres et arbustes ;

– les tas de pierres (ex. 2 m², 50 cm. de haut.), tas de bois, faisceaux de rameaux (buissons, pour la nidification) et nichoirs font partie de l'infrastructure d'accueil de la haie (niches, abris, possibilités de reproduction).

Cette haie a une grande valeur biologique (faune et flore variées); les oiseaux, visiblement, l'apprécient (ils y trouvent nourriture, refuge et possibilités de nidification).

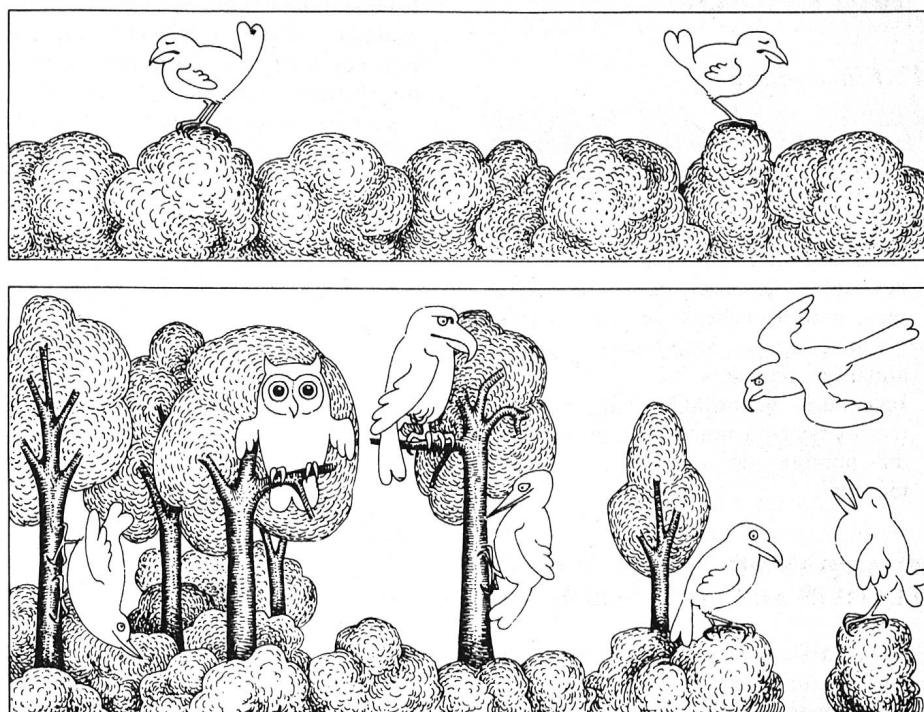
Trois types de haies figurent sur le dessin évoquant la structure verticale :

1. **la haie basse** (en haut); elle s'élève à 1-2 m., naturelle (sur sol sec et pauvre) ou artificiellement raccourcie (ex. taille annuelle ou bisannuelle). Peu d'espèces d'oiseaux. Mais deux espèces menacées de chez nous nichent précisément dans les haies basses : la fauvette grisette et la pie-grièche écorcheur. Le traquet tarier et le bruant proyer préfèrent nicher auprès des haies à arbustes isolés (une forme qu'on reconnaît en bas à droite) ;

2. **la haie à futaie irrégulière** (au bas, au milieu); arbres isolés avec buissons de 2 à 5 m. de haut; du point de vue ornithologique, elle est riche en espèces non cavernicoles (par ex. site de nidification du merle, de la fauvette des jardins, de la grive litorne, de la buse, de la pie, de la corneille, de la huppe, de la chouette chevêche et du faucon crécerelle) ;

3. **la haie à futaie régulière** (au bas à gauche); haie haute à couronnes adjacentes (genre boqueteau); mêmes espèces que sous chiffre 2, avec, en plus, des espèces forestières et un nombre croissant de cavernicoles (rouge-gorge, troglodyte, pigeon ramier, hibou moyen duc, pic, grimpereau, sittelle, mésange).

B. STRUCTURE VERTICALE



III. La composition végétale de la haie



1. **Richesse en espèces** (haut): haie hétérogène (basse ou à futaie irrégulière). Cette haie richement pourvue se compose des arbres, buissons épineux et arbustes à baies les plus divers. A son pied croissent toutes sortes de fleurs et de graminées indigènes (plantes associées). Beaucoup d'espèces d'oiseaux colonisent la haie et paraissent l'apprécier.

2. **Pauvreté en espèces** (bas): haie homogène genre «allée». Cette monotone rangée d'arbres de grandeur moyenne jouxte directement la route et le champ sans lisière d'aucune sorte. Une telle haie n'offre qu'un milieu de vie restreint et imparfait (pour peu d'espèces). La plupart des oiseaux ne s'y arrêtent qu'au passage.

CONCLUSIONS

- Plus les structures sont diversifiées, plus grande est la variété des espèces végétales et animales.
- Dans les régions très boisées, le protecteur des oiseaux et de la nature souhaitera de préférence des haies basses ou à futaie irrégulière.

MÉTHODE

IV. L'inventaire

Pour relever la diversité d'une haie, le protecteur de la nature établit un inventaire des espèces animales et végétales.

1. **Inventaire qualitatif:** par exemple liste des espèces ligneuses, de plantes herbacées, mousses, lichens; des mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes, araignées, escargots, etc.
2. **Inventaire quantitatif:** par exemple recensement du nombre de prunelliers, du nombre de couples de merles nicheurs.

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES RELATIVES AUX INVENTAIRES

Aux degrés scolaires moyen et supérieur, inventorier une haie est une activité captivante et dont l'exploitation des résultats peut se révéler très profitable. Cependant, deux suggestions concernant

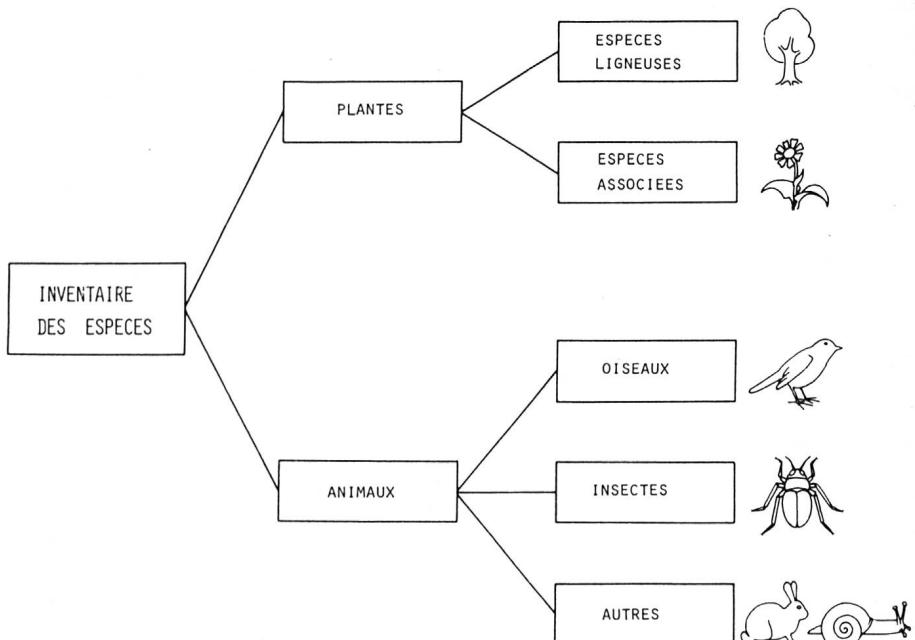
1. l'inventaire qualitatif: il est recommandable de le restreindre à quelques groupes choisis d'animaux et de plantes (par exemple seulement les arbres, les arbustes et les oiseaux). S'il existe dans la classe un spécialiste des insectes ou des fougères, nous incluons bien entendu ces catégories dans l'inventaire. Au cas, fréquent, où l'identification des espèces s'avère trop difficile, nous choisissons une autre solution: nous arrêtons la détermination approximativement au niveau de la famille et inscrivons 10 sortes de graminées, 4 de laiches, 8 de fleurs, ainsi que 4 espèces de sauterelles, 6 de coléoptères, 3 d'araignées, etc. Ou encore, plus simplement: 10 fleurs jaunes, 7 rouges, 6 blanches et 3 bleues. Même inventoriée ainsi, la richesse relative de diverses haies apparaît clairement. Une autre méthode, utilisable au degré inférieur, est décrite plus loin.

2. l'inventaire quantitatif: un tilleul de 15 m. de haut n'a évidemment pas la même valeur écologique qu'une pousse d'aubépine; il est donc souhaitable de tenir compte de la surface occupée par les divers éléments recensés (12 noisetiers, 9 frênes, 4 fusains, etc.). On peut mesurer les ombres portées ou, autre méthode, s'éloigner de la haie pour la considérer dans son ensemble et définir:

- a) quelles sont les espèces dominantes (en sélectionner 3 à 5);
- b) quelle part de la haie représente l'ensemble des couronnes d'une espèce (par ex. les noisetiers 2/5 de la haie, les aulnes 1/3, les saules 1/4).

Dans le cadre d'un recensement ornithologique, nous comptons en mai les mâles chanteurs de la haie et évaluons que la présence d'un mâle correspond à celle d'un couple. En automne, après la chute des feuilles, nous parcourons la haie à la recherche des nids abandonnés (identifi-

cation selon la structure, la matière, l'emplacement — voir bibliographie). D'autres visites, à différents moments du jour et de l'année, permettent de dresser la liste des oiseaux non nicheurs (qui se nourrissent dans la haie, ou y cherchent un abri, par ex. dortoir).



V. Interprétation des résultats

Une haie a une valeur biologique/écologique d'autant plus grande que :

- 1) le nombre d'espèces végétales et animales qui la composent est plus grand (variété);
- 2) ces espèces sont typiques du milieu «haie» (espèces indicatrices);
- 3) des espèces rares et protégées trouvent là un refuge bienvenu;
- 4) ces boisements offrent beaucoup de nourriture (baies, graines) et/ou de bons abris (buissons épineux), car c'est un aspect important pour la protection des oiseaux.

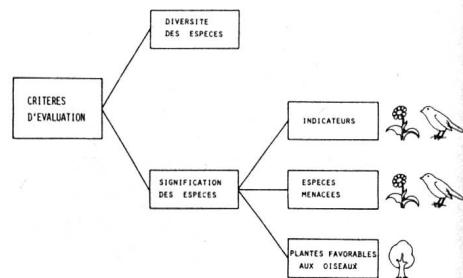
L'inventaire terminé, il s'agit donc d'interpréter les résultats:

a) **diversité:** le mieux est de comparer une haie pauvre en espèces (homogène) à une haie riche (hétérogène). D'une manière générale, on compte pour une haie normale 12 à 20 espèces ligneuses et une vingtaine d'espèces herbacées. Potentiellement, une bonne trentaine d'espèces d'oiseaux nicheurs sont concernées; 9 d'entre elles (dont la pie-grièche et la fauvette grisette, menacées) dépendent directement du maintien de ce milieu.

b) **indicateurs:** la plupart des ouvrages d'identification donnent sous la rubrique «habitat» les informations qui permettent de savoir si l'on a affaire à une espèce indicatrice du milieu «haie». Les ouvrages consacrés principalement aux haies contiennent généralement des listes d'animaux et de plantes spécifiques (voir bibliographie).

c) **espèces menacées:** ce sont le plus souvent des espèces protégées. Nous en découvrirons donc la liste dans les publications relatives à la protection des espèces (listes rouges, etc., voir bibliographie).

d) **plantes ligneuses importantes pour les oiseaux:** la liste de ces plantes découle des indications concernant la nourriture et la nidification des oiseaux (monographies des livres portant sur la vie des oiseaux, voir bibliographie).

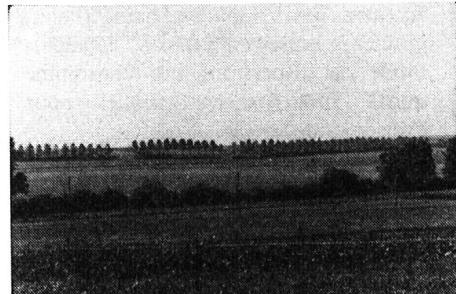


VI. Evaluation par échantillonnage

Il existe par ailleurs une méthode rapide permettant de définir la valeur d'une haie avec un minimum de connaissances spécifiques: celle de l'échantillonnage. Le choix des espèces indicatrices, menacées et de grande importance écologique doit naturellement être adapté aux conditions régionales et locales. Les espèces proposées ici sont représentatives d'une situation typique du Plateau molassique:

L'exploitation des résultats est multiple; nous avons obtenu par cette évaluation:

- des critères de sélection (pour le cas où, de deux haies, il faudrait sacrifier l'une);
- des critères de conservation (en vue d'une meilleure protection);
- des critères structurels (pour la création de nouvelles haies ou la transformation de milieux existants);
- des critères d'entretien (élagage, éclaircie, etc.);



Deux haies de valeur très différente...

INDICATEURS



FAUCON CRECERELLE
FAUVETTE A TETE NOIRE
BRUANT JAUNE



SCEAU DE SALOMON
ALLIAIRE
CAMPANULES

ESPECES MENACEES



PIE - GRIECHE
HYPOLAIS
TORCOL

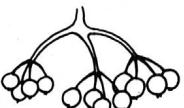


ORCHIDEES
PIGAMON
ANCOLIE

PLANTES FAVORABLES AUX OISEAUX



PRUNELLIER
AUBEPINE
CLEMATITE



AULNE NOIR
SORBIERS
VIORNES

et plantes associés) ainsi que deux groupes «espèces significatives du point de vue écologique» (plantes-abri et plantes-nourriture). Chaque équipe n'étudie que les 2-4 espèces choisies (images, descriptions, chants d'oiseaux sur disques ou cassettes). Puis c'est le travail sur le terrain: les groupes recherchent la présence et la fréquence de ces espèces dans les haies choisies.

Un système de cotation peut faciliter l'appreciation; par exemple:

— espèce très typique, menacée	4 points
— espèce typique	2 points
— espèce peu typique	1 point
ou encore:	
— pie-grièche nicheuse	4 points
— pie-grièche de passage (chassant)	2 points
— moineau friquet	1 point
etc.	

Le classement obtenu sera discuté, éventuellement corrigé en fonction des sources d'erreurs constatées. Cela dit, la haie la plus précieuse du point de vue écologique est évidemment la mieux cotée.

VII. Activités annexes

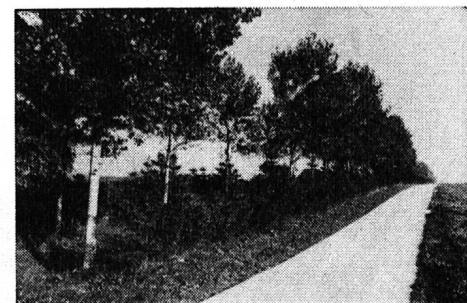
- **Inventaire communal des haies** sur un plan au 1:5000; lesquelles sont les plus précieuses? lesquelles ont déjà disparu? où pourrait-on en recréer? de quelle manière les soigner et les protéger?
- **Etude approfondie** de quelques espèces indicatrices, des conditions qu'elles requièrent; quelles mesures appropriées leur permettraient de s'établir/d'augmenter leur effectif?

La valeur écologique d'une haie et la nécessité de sa protection sont proportionnelles au nombre d'espèces-test qui s'y trouvent et à leur fréquence. Inversement, l'absence d'une espèce est également significative. Nous prendrons soin cependant d'établir une liste-échantillon qui ne comprenne pas que des espèces manquantes, particulièrement si les observateurs sont des écoliers des degrés inférieur et moyen (quitte à désigner le merle dans un milieu spécialement dégradé!).

- des critères de choix pour une étude plus approfondie;
- une vue d'ensemble des relations interspécifiques (chaînes alimentaires, etc.).

SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Nous conseillons de répartir les élèves en six groupes: deux groupes «indicateurs», deux groupes «espèces menacées» (oiseaux



Ce type de haie, très riche, devient rare.

- **Examen des fruits des haies** (baies, graines, noisettes, faînes, glands); mode de dispersion; qui consomme quoi? (nourrissage artificiel pour l'observation).
- **Examen des feuilles** (selon la forme, la consistance, la coloration, etc.); leur disposition sur les rameaux; utilisation artistique; comment se colorent-elles en automne?
- **Recherche automnale des nids** de la haie; identification approximative; stratigraphie; quelle espèce végétale, quel type de haie compte le plus de nids? pourquoi?
- **Approche du monde des insectes:** les butineurs, les mangeurs de limbe, les Chenilles et la plante-support, les galles (cynips), les espèces du sol et du sous-sol; recensement, comparaison, explication.
- **Etude de quelques plantes associées** (gouet, taconnet, colchique, gui, orobanche, orchidées, plantes grimpantes et hôtes); y a-t-il davantage de plantes annuelles ou de plantes vivaces? Lesquelles demeurent vertes en hiver? Lesquelles conservent des feuilles sèches?
- **Essai de classification des plantes:** lesquelles préfèrent le côté ombragé, le côté ensoleillé, un sol humide, un sol sec, la moraine, l'argile, le calcaire...? lesquelles sont indifférentes?



Haie de peu d'intérêt, qui n'est même pas un bon brise-vent.

BIBLIOGRAPHIE

* *Documents disponibles entre autres au Centre WWF, à Yverdon.*

★ Les haies

- «La haie», brochure LSPN *.
- «Les haies», brochure CSPO *.
- «Les haies», fiches de travail LSPN pour le degré supérieur *.
- «Le taillis, la haie», dossier nature du DIP-V.D.
- «Le procès de la haie», brochure WWF *.

★ Les arbres

- «Les arbres de chez nous», Marabout Service.

★ Les arbustes

- «Les arbrisseaux, arbustes et buissons», Marabout Service.

★ Autres plantes

- «Guide des fleurs sauvages», Delachaux et Niestlé.

★ Les fruits

- «Petit guide panoramique des fruits sauvages», Delachaux et Niestlé.

★ Les oiseaux

- «Les oiseaux des jardins, des parcs et des champs», Marabout Service.
- «Les oiseaux des bois et des montagnes», Marabout Service.
- «Oiseaux I», Petit atlas Payot, Lausanne.
- «La vie des oiseaux», en plusieurs volumes (Géroudet), Delachaux et Niestlé.

★ Les nids

- «Les nids, œufs et poussins», Elsevier.

★ Espèces protégées

- «Plantes protégées de Suisse», LSPN.
- «Animaux protégés de Suisse», LSPN.
- «Liste rouge des espèces d'oiseaux menacées et rares en Suisse», CSPO *.

Autres moyens d'enseignement

- «Haies et oiseaux des haies», une série de 24 diapositives spécialement conçue comme illustration de ce dossier consacré à l'évaluation; location ou vente (28 fr.) auprès du Service-Enseignants du WWF (voir adresses).
- «Les chants de nos oiseaux», 2 cassettes Ex Libris.
- Exposition itinérante sur les haies (création collective: CSPO, LSPN, WWF, etc.).

ADRESSES

- Centre suisse Education-Environnement du WWF, Hippodrome 19, 1400 Yverdon, tél. (024) 21 44 76 (renseignements).
- Service-Enseignants du WWF Suisse, Förrlibuckstrasse 66, 8005 Zurich, tél. (01) 44 20 44 (achat diapositives).
- Service-Enseignants romand, 143 route de Lausanne, 1202 Genève, tél. (022) 32 05 74 (location diapositives).
- Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN), secrétariat romand, ch. Source 2, 1009 Pully, tél. (021) 28 58 56.

Surmenage

**Le Fortifiant naturel
pour améliorer
les performances**

Levure plasmolysée et
plantes sauvages



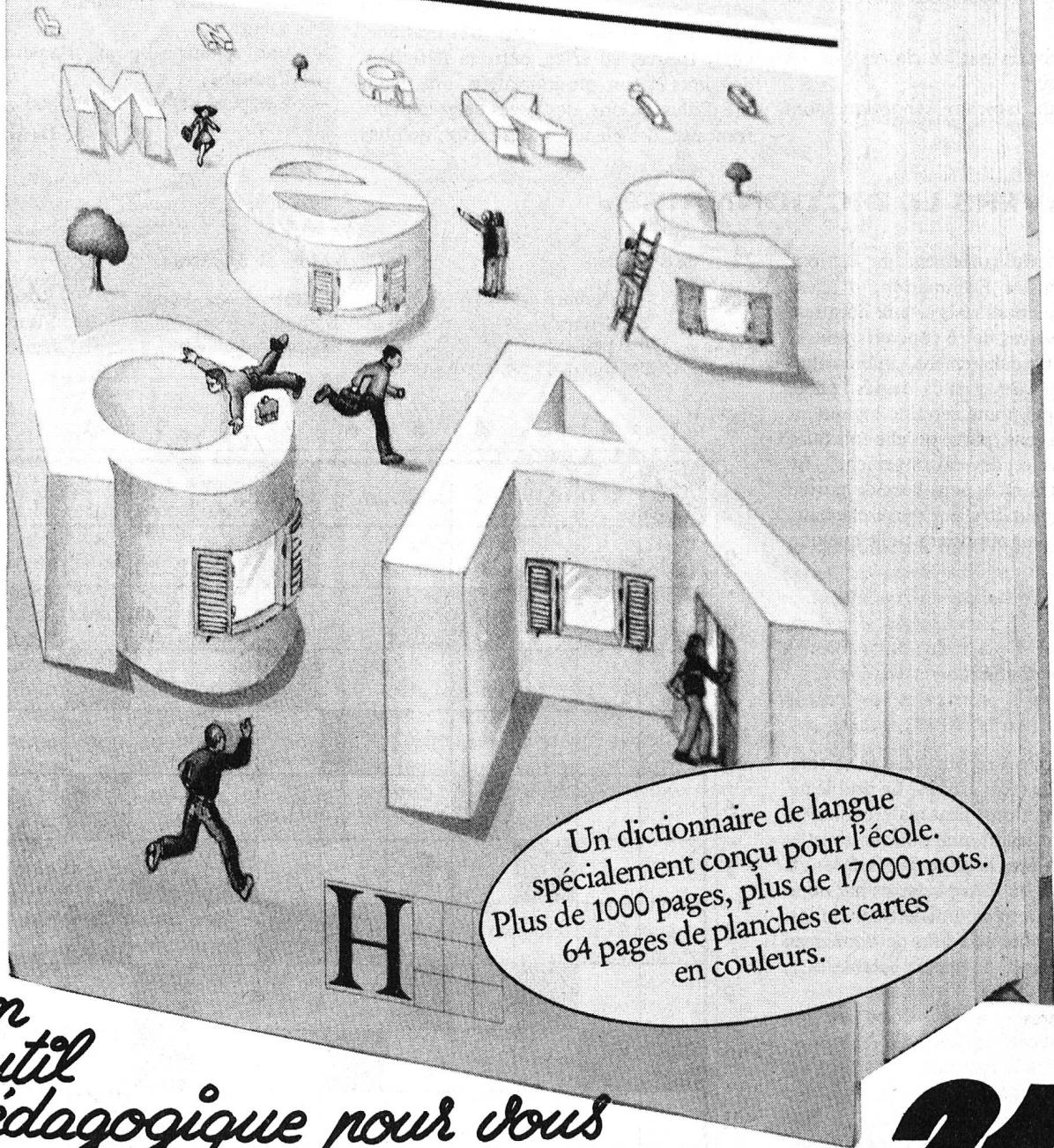
scolaire

**L'efficacité
de Bio-Strath est
scientifiquement prouvée**

BIO-STRATH®

Un événement pour votre classe...

Dictionnaire **HACHETTE** juniors



Un dictionnaire de langue
spécialement conçu pour l'école.
Plus de 1000 pages, plus de 17000 mots.
64 pages de planches et cartes
en couleurs.

*un
outil
pédagogique pour vous*

Prospectus sur demande - en vente en librairie

Fr.

21⁴⁰

La bibliothèque de l'enseignant

**Dictionnaire usuel illustré FLAMMARION 1981
représenté en Suisse par les éditions CYCLADE S.A.**

D'année en année, les dictionnaires se renouvellent, se modernisent, s'adaptent.

Il nous paraît intéressant de signaler, parmi toutes ces nouvelles parutions, celui qu'on surnomme «le Petit Flammarion», mais qui porte en réalité le titre de «Dictionnaire usuel illustré Flammarion».

Pourquoi le mentionner particulièrement?

Il nous semble que ce dictionnaire correspond bien aux besoins des élèves d'une classe:

les noms propres ont été classés avec les noms communs;

de nombreux tableaux synoptiques ont été établis;

on y trouve réponse à toutes sortes de questions que l'on peut se poser:

- l'orthographe ou la prononciation des mots,
- la date des événements,
- l'œuvre d'un écrivain, d'un compositeur,
- des précisions géographiques, etc.,
- les caractéristiques d'une planète, etc.

En un mot, s'il s'agit bien d'un dictionnaire, je le taxerais volontiers, pour ma part, de petite encyclopédie, très pratique. On y trouve, en effet, outre la définition des mots et leur prononciation, une quantité d'illustrations, des pages de grammaire française, des planches, des cartes, un atlas

de 28 pages en couleurs. Citons au hasard, en feuilletant:

- la liste des éléments chimiques avec leurs symboles,
- le tableau de signalisation routière,
- les quatorze sommets de plus de 8000 m. d'altitude avec la date de la première ascension réussie et le nom des premiers alpinistes ayant atteint le sommet,
- la liste des jeux olympiques (lieux et dates) d'été et d'hiver,
- un tableau synoptique de l'histoire,
- une carte du ciel,
- une planche montrant le système solaire,
- une planche pour l'anatomie de l'homme,
- une planche sur l'héraldique.

J.-J. Dessoulavay

«A TRAVERS LE DICTIONNAIRE»

Au moment du lancement du dictionnaire usuel illustré Flammarion, il a été organisé un concours réservé aux libraires.

Une des épreuves de ce concours nous a paru plus particulièrement intéressante pour nos élèves des grands degrés, parce qu'elle fait appel à une certaine logique, à un certain bon sens, parce qu'elle fait faire des déductions et des raisonnements. Et même si certains mots sont hors de portée de nos élèves, peut-être leur recherche dans le dictionnaire leur apportera-t-elle quelque chose.

LES MOTS À CASER

Règle du jeu

Ce jeu consiste à reconstituer en sa totalité une grille de mots croisés. Le problème, exempt de définitions, peut malgré tout être astucieusement solutionné puisque tous les mots contenus dans la grille figurent dans la liste ci-dessous, où ils sont classés par nombre de lettres. De plus, une lettre a été inscrite dans la grille, cela afin de donner au chercheur un point de départ valable.

Mots de 9 lettres

Filopodes
Microton
Nématique

Mots de 8 lettres

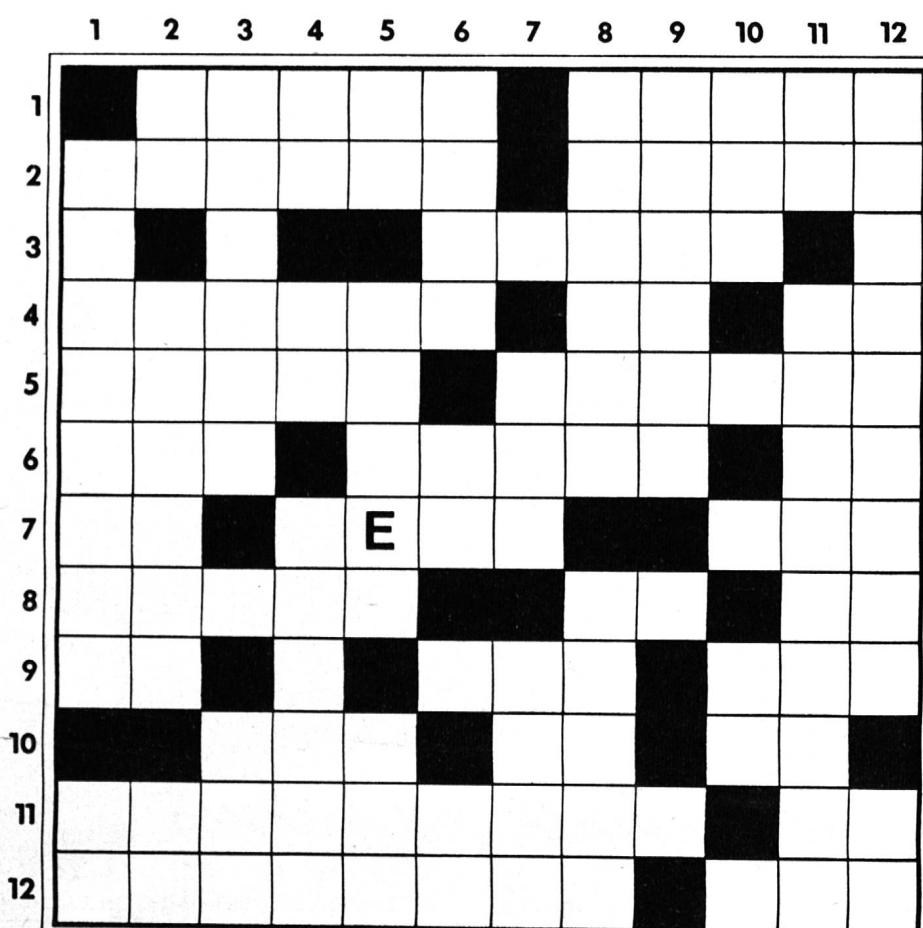
Logatome
Phorésie

Mots de 6 lettres

Graver Pomate
Logera Sépara
O'méara Tâtent
Otages Verdit

Mots de 5 lettres

Ester Locus Rosse
Gluon Nuage Siloé
Inter Rares Taira



Mots de 4 lettres

Perm Sens Seul

Mots de 3 lettres

Bal Eta Usé
B.C.G. Lot Vil
Coq Poe
Epi Psi

Mots de 2 lettres

Au Ge Os To
Ca Id Pi Ut
El Io Pu Ve
Es Li Sa
Et Lo Se
Fa Mi Si

Dans le même concours, la deuxième épreuve consistait en une grille de mots étoilés. Trop difficile pour nos élèves, nous avons repris l'idée avec des mots plus simples.

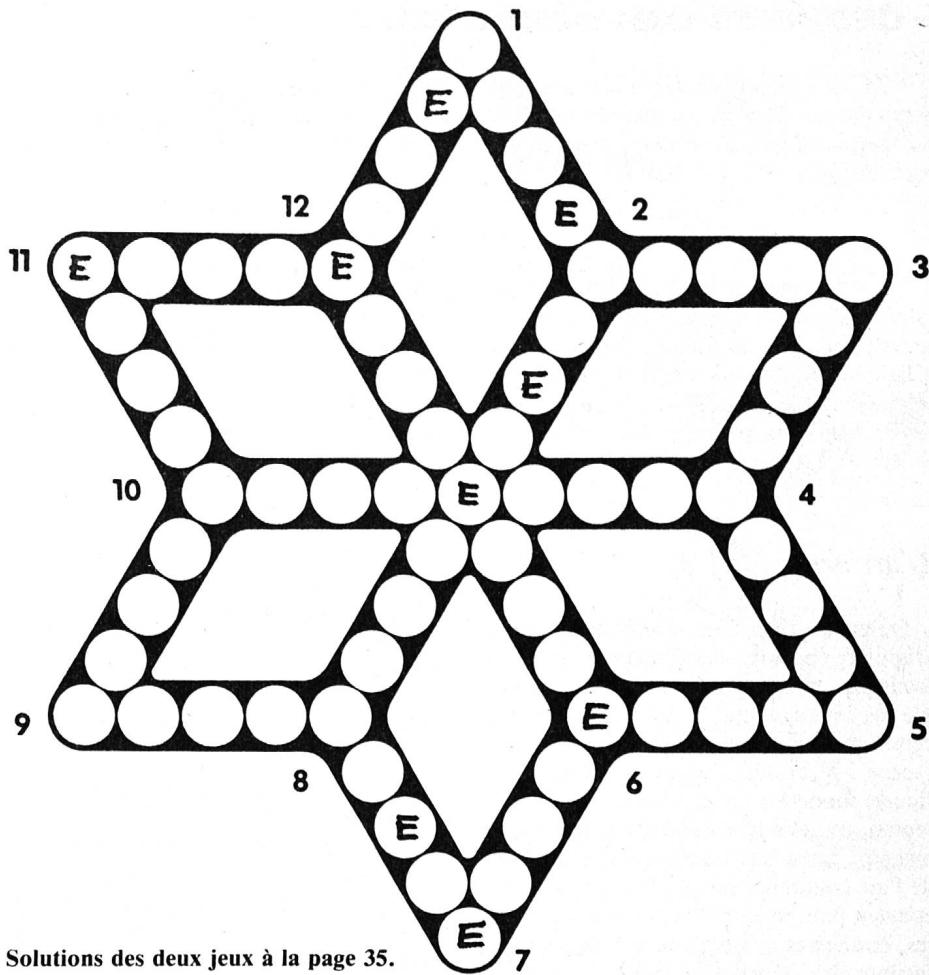
LES MOTS ÉTOILÉS

Les deux chiffres précédant chaque définition correspondent au mot à inscrire dans les disques (une lettre par disque). Certains mots se lisent donc de gauche à droite, d'autres de droite à gauche, ou en descendant, ou même en diagonale.

Pour vous aider, nous donnons l'emplacement de tous les E de ce jeu.

Et voici la définition (ou une des définitions) de chacun de ces mots, telle qu'elle se trouve dans le Petit Larousse.

- 1-2 Machine à roue, mue au moyen d'une pédale et qui servait autrefois à filer le lin et le chanvre.
- 2-3 Groupement de famille, sous l'autorité d'un même chef.
- 3-4 Association ou combinaison de différentes choses, de manière qu'elles ne forment plus qu'un tout.
- 4-5 Fibre, tissu obtenu à partir de résine polyamide.
- 5-6 Bonne d'enfant, gouvernante.
- 6-7 Travaux qui précèdent, préparent l'exécution d'un projet.
- 7-8 Narine simple, ou double, des céta-cés.
- 8-9 Qui n'est pas droit.
- 9-10 Celui qui professe des opinions extrêmes.
- 10-11 Voûte en forme d'arc supportée par les piles d'un pont.
- 11-12 Espace dans lequel sont disposées des pièces formant un ou plusieurs appartements.
- 12-1 Liquide très volatile et inflammable.
- 10-4 Accroissement de masse que subit une étoile.
- 8-2 Affaissement du sol ou d'une maçonnerie sous l'effet de la pression excessive des matériaux de construction.
- 12-6 Morceau de viande coupé entre deux côtes.



Solutions des deux jeux à la page 35.

« DU DÉLIRE AU LIRE »

de Claude BERKOWITZ

Collection « Problèmes de pédagogie contemporaine », Editions F. Nathan

Un livre dédié aux enfants inadaptés:

L'inadaptation scolaire, vue jusqu'alors sous son aspect négatif, favorise en réalité la réflexion des éducateurs, et une meilleure compréhension de tous les enfants. Elle porte en elle la clé de la rénovation à mettre en œuvre à l'école.

Le thème:

Une rencontre entre la psychologie et le monde de l'enseignement. Rencontre qui ne va pas sans heurts, mais finalement coopérante et fructueuse: d'elle en effet dépendent à la fois l'épanouissement de l'enfant, et le bonheur de l'instituteur à qui il faut redonner l'enthousiasme.

Les motivations:

Apporter à «l'année de la lecture» une contribution de la base, face aux conclusions des colloques officiels. Répondre au professeur Debray-Ritzen.

D'emblée, l'auteur s'élève dans son ouvrage contre cette prétention de réduire au déterminisme biologique, quelque chose comme l'apprentissage de la lecture, apprentissage qui nous offre bien des raisons de le croire, pour l'essentiel, d'ordre émotionnel et culturel.

L'école est cependant traversée profondément par les valeurs, le jeu des rapports et la pression des forces sociales, culturelles et économiques prévalentes de notre société. D'où tiendrait-elle autrement son sens?

L'apprentissage de la lecture évoqué ici est le premier obstacle scolaire responsable d'une impitoyable sélection sociale. La compétition, propédeutique à la concurrence, est en effet au cœur de l'école.

Sans attendre une révolution de l'école, dont la société restera toujours la motrice, comment promouvoir modestement son changement? en intégrant à l'action éducative de l'école deux dimensions nouvelles, celle de l'inconscient, et celle de l'institution. L'auteur, psychologue scolaire, ouvre largement ces deux voies, dans un langage clair et en s'appuyant sur des expériences concrètes.

«CES ARTS QUI DÉROUTENT»

MM. les critiques le disent souvent, que mes tableaux ressemblent aux gribouillis et aux barbouillages des enfants! Si seulement c'était vrai!

Paul Klee

Cette exclamtion de Paul Klee devrait faire réfléchir tous ceux, si nombreux, qui restent fermés aux qualités expressives et plastiques des dessins d'enfants. Car Klee, cet inépuisable créateur de formes, disait aussi : « Je veux pénétrer l'intérieur, non refléter la surface. »

L'art brut

Qu'est-ce que l'art brut? Pour Jean Dubuffet, peintre, dessinateur et écrivain français, qui en a créé la notion et rassemblé les témoignages, il faut entendre par cette expression «des productions de toute espèce — dessins, peintures, broderies, figures modelées ou sculptées, etc. — présentant un caractère spontané et fortement inventif, aussi peu que possible débitrices de l'art coutumier ou des poncifs culturels et ayant pour auteurs des personnes obscures, étrangères aux milieux artistiques professionnels». Quels sont donc ces auteurs d'art brut? Des solitaires, des inadaptés, des pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques, des détenus, des marginaux de toutes sortes.

ACCUEIL VAUDOIS

Opposé à tout art trop élaboré, prônant les qualités de spontanéité, d'ingéniosité et d'invention, Dubuffet définit ainsi son propre art: «Une entreprise de réhabilitation des valeurs décriées». Lorsqu'il entreprend ses premières prospections sur l'art brut en 1945, il trouve bon accueil chez nous, auprès de Budry, de Cingria et d'Auberjonois. Et, voici moins de dix ans, grâce notamment à l'ancien syndic de Lausanne, G.-A. Chevallaz, il cède ses collections à cette ville qui aménage pour les exposer le Château de Beaulieu¹.

Dubuffet était donc tout désigné pour préfacer l'ouvrage² des Editions Skira, réédité aujourd'hui dans la collection «La

¹ La collection de l'Art brut comprend quelque 5000 objets (de 200 auteurs), dont 1000 environ sont exposés en permanence dans les salles du Château de Beaulieu, 11, av. des Bergières.

² Un volume de 228 pages, broché sous couverture couleur, format 23 × 27, 122 reproductions dont 25 en couleurs. Prix: Fr. 30.—.

Peinture», sous le titre «L'Art brut». L'auteur est Michel Thévoz, conservateur de la Collection de l'Art brut, à Lausanne. Il présente plus d'une centaine d'œuvres, au sens que Robert donne à ce dernier mot: «Ce qui existe du fait d'une création.» Son texte est passionnant; ses analyses vont bien au-delà du champ purement esthétique et ouvrent constamment d'originales perspectives d'ordre psychologique ou sociologique; et même dans le cadre artistique, son commentaire met en question les idées reçues, l'ordre établi, suscite réflexions et réactions sur les vues conventionnelles que nous avons de la culture. Il faut lire et relire des chapitres tels que, par exemple, «Le colonialisme culturel», «Un ennemi de l'intérieur», «La subversion des catégories», «Mythologie de la visibilité» ou «Ségrégation sociale et créativité». En bref, une lecture stimulante et salutaire, même si l'on ne suit pas Michel Thévoz dans toutes ses thèses et considérations.

Je relève la prodigieuse diversité et l'indéniable intérêt des productions retenues pour illustrer cette découverte d'une forme d'art contestée, mais dont la révélation ne saurait laisser indifférent. Citons, parmi tant d'autres aussi étrangement fascinantes, le «Grand Chemin de Fer de la Colère» de Wölfl, «L'Autocrate» du prisonnier de Bâle, la paroi lambrissée que Clément l'illettré sculpta dans sa cellule, ou «L'Eternelle Infidèle», un extraordinaire et angoissant visage fait d'un assemblage de coquillages, du brocanteur Maisonneuve.

Dans son premier chapitre «Préhistoire de l'art brut», Thévoz réserve une place importante à notre Rodolphe Töpffer, cet inventeur de la bande dessinée, qui pressentit, voici plus d'un siècle, tout ce que les dogmes culturels refoulent dans le domaine de la créativité. Cette préhistoire est jalonnée aussi par les dessins médiumniques de Victor Hugo et le Palais Idéal du facteur Cheval.

L'ouvrage de Skira présente une cinquantaine de créateurs d'art brut. Michel Thévoz consacre un chapitre particulièrement substantiel à l'un d'entre eux, Adolf Wölfl, interné pendant trente-cinq ans à la Clinique psychiatrique de la Waldau, à Berne, car, écrit-il, «tout ce que nous avons relevé au fil de nos analyses se conjugue et se radicalise dans son œuvre d'une dimension encyclopédique». Et un médecin de la clinique, auteur d'une monographie sur Wölfl, constate: «En ce qui concerne le contenu, on peut dire que tout est représenté, non seulement ce qu'on peut directement figurer, mais d'une façon générale tout ce qu'on peut penser et ressentir.» Ajoutons que cette fabuleuse création dans

le cadre d'un hôpital eut pour préface une enfance et une jeunesse atroces.

Lisez et méditez «L'Art brut»; vous enrichirez, diversifierez et nuancerez votre conception de l'art et, finalement, votre idée de l'homme et de son intarissable faculté créatrice.

L'Art actuel

1980: le temps du bilan pour la décennie qui s'achève. Cet été, la 39^e Biennale de Venise était donc consacrée à l'art des années 70. Et c'est le thème que traite aussi le «Skira annuel - Art actuel» de cette année, un numéro spécial 1970-1980.³ Tâche malaisée pour Jean-Luc Daval, doyen de l'Ecole supérieure d'Art visuel à Genève, rédacteur responsable dès l'origine, en 1975, de cette revue unique en son genre. Car la caractéristique la plus apparente de ces dix années de création artistique c'est bien l'infinie variété des tentatives, le foisonnement des réalisations, l'explosion en tous sens des forces créatrices. «Les années 1970, note Daval, resteront marquées par leur passion de la liberté; volonté de libération qui implique tous les genres et s'exerce à tous les niveaux parce qu'elle met en jeu l'essence même de l'homme.» Et notre excellent critique romand, Arnold Kohler, de conclure ainsi un article récent consacré à ce bilan 1970-1980: «Crise de l'art, crise de civilisation, l'une reflétant l'autre.»

Des artistes s'expliquent

Après une introduction de Jean-Luc Daval sur les années 70, on trouvera dans ce bel album dix études de personnalités qui, d'une façon ou d'une autre, ont connu ou vécu cette aventure de l'art contemporain. Quatre titres parmi d'autres: «Le Crépuscule des Modernes» - «L'Art américain, Miroir de la Société» - «Un Elan trop vite réprimé» - «Le Refus systématique de l'Idéologie». Puis les principaux artistes de cette décennie présentent et commentent une ou plusieurs de leurs œuvres; c'est dire la constante correspondance entre les textes et les illustrations — une cinquantaine en couleurs — dont l'heureuse mise en page ne cesse de retenir l'attention. Un vaste panorama donc, dont l'importance et l'intérêt ne sauraient échapper à ceux pour qui l'art ne s'est pas arrêté à la fin du XIX^e siècle ou à la Première Guerre mondiale.

Mais, la dernière page tournée, le lecteur, éberlué par tant d'images insolites, décon-

³ Un volume de 160 pages relié toile, format 23 × 32,5, 250 reproductions en noir et en couleurs. Prix: Fr. 98.—.

certé par l'absence de lignes directrices et de repères connus, ne peut pas ne pas se poser des questions, notamment celle, fondamentale, de la communication entre les artistes et le public appelé à accueillir, à contempler leurs œuvres — intentionnellement je ne dis pas «à comprendre». D'où ce propos de Robert Motherwell, peintre américain, cité par Jean-Luc Daval: « Jamais on n'a vu d'art plus individualiste que l'art moderne (c'est là en même temps sa force et sa faiblesse) et il revient à la société, non aux artistes, de décider si cette activité peut s'exercer au grand jour, voire susciter

l'admiration, ou si la conscience collective de la société se consolidera au point d'obliger l'individualisme à retourner à la clan-destinité.» Cette mise en demeure adressée à la société est discutable et n'épuise pas le sujet. Le débat reste ouvert sur la nature et la finalité de l'art, même moderne, même contemporain. Quoi qu'il en soit, les six numéros du « Skira annuel - Art actuel » de 1975 à 1980 constituent, le dernier surtout, remarquable synthèse, des documents essentiels à verser au dossier.

René Jotterand

«BRÛLOTS HELVÉTIQUES I»

Depuis plusieurs années, la revue « DIALOGUE » offre régulièrement à ses lecteurs des numéros thématiques fort intéressants tant par les contenus que par une présentation animée et tonique. Un travail admirablement ficelé !

La fondation DIALOGUE fut créée en 1973 par deux jeunes Saint-Gallois. L'article 3 de son acte constitutionnel précise: «... la fondation a pour but de susciter, de développer et de soutenir l'intérêt à la vie

COMMENT RECEVOIR RÉGULIÈREMENT «DIALOGUE»?

- **En vous abonnant:** le prix de l'abonnement individuel à la revue «DIALOGUE» est de Fr. 15.— par année, pour 4 numéros, à payer sur le CCP 10-2706 Fondation Dialogue.
 - **Si vous êtes enseignant** ou animateur de groupe de jeunes, vous pouvez obtenir le nombre d'exemplaires de «DIALOGUE» désiré; seule une contribution aux frais d'envoi, d'emballage et de travail est demandée, selon une tabelle que nous tenons à votre disposition.

publique et spécialement celui de la jeunesse, en essayant de rendre la politique suisse plus transparente et plus compréhensible. La formation de l'opinion devra être pluraliste, tenir compte des courants politiques et respecter la démocratie libre et les principes sur lesquels se fonde l'Etat de droit. Afin de réaliser cet objectif, la fondation publie une revue d'information politique s'intitulant présentement « DIALOGUE » et entreprend diverses actions qui correspondent aux buts fixés.

Signalons encore que la fondation est confessionnellement et politiquement neutre.

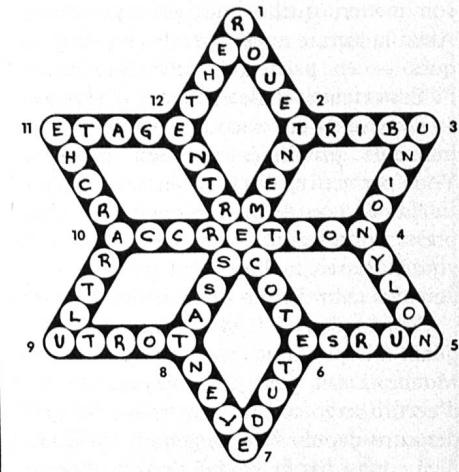
Des envois réguliers aux abonnés, les responsables de « DIALOGUE » ont extraits la « substantifique moelle » pour la regrouper en un ouvrage de plus de 200 pages dont je me plaît à relever l'excellence de la mise en page et la belle qualité des articles.

C'est sous le titre pertinent — ou agréablement impertinent ! — de « Brûlots helvétiques » que le lecteur trouvera traités des thèmes politiques et sociaux tels que: Les partis politiques - Jura, 23^e canton suisse - Famille ou communauté? - Un métier à choisir - Les médias, bon appétit!, etc.

Les lecteurs occasionnels ou réguliers de la revue trouveront dans cet ouvrage une gerbe liée de fort belle façon et n'auront



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	C	U	S		G	L	U	O	N
2	P	O	M	A	T	E		R	O	S	S
3	H	E			N	U	A	G	E	M	
4	O	T	A	G	E	S	V	E		F	A
5	R	A	R	E	S		V	E	R	D	I
6	E	T	A		T	A	I	R	A	L	I
7	S	E		S	E	U	L		C	Q	
8	I	N	T	E	R		S	A		P	U
9	E	T	P	E	P	I			P	O	E
10		B	A	L		E	L		I	D	
11	M	I	C	R	O	T	R	O	N	E	S
12	L	O	G	A	T	O	M	E		P	S



plus à recourir à des numéros épars. Quant aux autres, « Brûlots helvétiques » leur permettra de combler la lacune — car c'en est une! — de ne pas connaître encore « DIALOGUE » et ne pourra que les inciter à s'abonner à une revue que chaque enseignant devrait connaître.

R. Blind

«Brûlots helvétiques I» n'est pas vendu en librairie; toutes les commandes doivent être adressées à «DIALOGUE», case postale 150, 1095 Lutry. Prix de l'ouvrage: Fr. 19.—

● DROGUES

Ce qu'adultes et adolescents doivent en savoir. Informations détaillées dans le livre du Dr Georges-A. Neuenburger, «CONNAISSANCE DES DROGUES D'AGRÉMENT ET DES TOXICOMANIES». En librairie; Fr. 23.70.

Editions Drog & Beaujardin 1214 Vernier

● «HOMÉOPATHIE, notre salut»

par le Dr Benjamin. Ouvrage clair et attrayant. Décrit, explique, révèle: étonnante homéopathie, dispensatrice de bien-être.

En librairie: Fr. 24.90.

Editions Drog & Beaujardin, 1214 Vernier.

«La perle du Haut Jura neuchâtelois»



Lieu idéal pour ski alpin et ski de fond en hiver et randonnées ou torrées en été !

20 chambres, 40 lits ainsi que 150 places en dortoirs confortables — de Fr. 12.— à Fr. 25.— par personne selon nature du logement et importance du groupe.

Tél: (038) 53 33 23 - Demander M. Bek.

«LETTER OUVERTE AU COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,

Trois cent soixante et un mois passés au service de l'Ecole et la perspective de la retraite prochaine n'ont pas encore tué en moi cette élémentaire curiosité que l'on doit avoir et conserver pour les problèmes de son métier, quelle que soit leur échelle. Aussi la lecture assidue de textes pédagogiques — en particulier celle régulière de l'*«Educateur»* et de l'*«Ecole libératrice»* — constitue-t-elle chaque semaine l'un des moments privilégiés de mon existence. Vous permettrez donc qu'au nom de cette fidélité de près de quarante années à notre presse corporative, je prenne la liberté de vous adresser les lignes qui suivent par la voie des colonnes de notre hebdomadaire.

Chacun le sait ! Qui veut s'informer quant à la politique mondiale doit lire *«Le Monde»*. On peut être ou ne pas être d'accord avec ce journal; le fait est qu'il demeure depuis fort longtemps un quotidien connu par la qualité de son information, le sérieux de ses analyses, la prudence de ses conclusions.

Dans le domaine de l'Ecole et toutes proportions gardées bien sûr, l'*«Educateur»*, pour la Suisse romande, tenu depuis longtemps un rôle semblable en matière de pédagogie. Rédigé par des collègues auxquels d'aucuns ont pu peut-être une fois ou l'autre reprocher leur prudence ou leur souci de demeurer dans la ligne médiane du courant, notre journal faisait le poids et a — j'ai souvent eu l'occasion de le constater des deux côtés de la Sarine — contribué à donner son image de marque à la SPR; et par là même, à lui conférer une autorité que d'autres associations peuvent à fort juste titre lui envier.

Or, depuis quelques mois, les choses ont changé !

Au niveau du style tout d'abord ! Encore que les propos de caractère scatologique paraissent y tenir une place bien importante à mon gré — voir dans l'éditorial du numéro 33 l'allusion facile au thermomètre que notre société a «quelque part», ou, dans la dernière publication commune SPR-SLV, celle relative aux «compressions viscérales d'un enfant dans sa phase anale...» — un style quelque peu accrocheur ne m'a jamais fait peur, bien au contraire. Pourquoi en effet ne pas s'élever de temps à autre au-dessus des mornes plaines de la grisaille quotidienne, pour retrouver

avec les cimes des dents aiguës d'une langue plus directe, plus incisive aussi ? Par contre — et c'est là que «j'en ai», comme on dit dans mon bon vieux Pays de Vaud — je suis de moins en moins bien certaines analyses que notre journal prétend tirer des idées ou des faits.

Voulez-vous des exemples ?

Dans l'éditorial du numéro 33 déjà cité, qui je le présume exprime l'avis de la majorité du Comité central ou tout au moins celle de son bureau, notre collègue Blind relève avec raison le désarroi existentiel et l'inquiétude métaphysique d'une certaine jeunesse, dont le ras-le-bol doit être pris très au sérieux. Mais pourquoi donc s'arrêter à mi-chemin de l'analyse et ne pas montrer — ce qui donnerait la mesure de la difficulté et de la complexité du problème à résoudre — le caractère fondamentalement utopique de certaines revendications, en particulier de celle touchant à la négation de tout pouvoir, quel qu'il soit ? L'histoire montre en effet d'une manière absolue qu'il n'existe aucun exemple de société libertaire et anarchiste ayant connu quelque durée...

Pour sa part, l'éditorial publié dans le numéro commun SPR-SLV affirme (p. 50) qu'«au moment même où la créativité est de moins en (moins?) la base de l'éducation, elle devient de par les nécessités du monde moderne de plus en plus essentielle». Si l'affirmation finale est un truisme, celle du début implique ipso facto que la créativité ait, une fois au moins, marqué de sa présence la pédagogie des écoles publiques. Or, rien n'est plus faux et l'affirmer implicitement constitue une contre-vérité de taille : c'est même méconnaître totalement les caractères historiques de l'Ecole herbartienne héritée du XIX^e siècle. En un mot, on confond ici Astérix avec les commentaires de César.

De son côté, dans une étude consacrée aux conditions mêmes de la créativité (toujours le même numéro commun SPR-SLV), notre collègue Pool se livre à une analyse des objectifs généraux de l'Ecole. Séparant sans nuance le Bien du Mal — j'aurais moi aussi pu renvoyer le lecteur à son dictionnaire en parlant d'une «dichotomie manichéenne» ! — il fait en deux tours de cuiller à pot le procès sans appel du système, le nôtre. Certes, ce dernier est loin d'être parfait. Il n'en est pas moins quelque peu facile de mettre d'entrée de jeu en cause les autres. Et eux seuls !

Poursuivant sa diatribe, il clame plus loin son indignation face aux dispositions nouvelles imposant aux candidats à l'enseigne-

ment primaire — ceci dans certains cantons — l'obtention préalable d'un titre gymnasial. Là, je crois rêver ! Il n'est en effet pas besoin d'être grand clerc en matière de politique syndicale pour savoir que depuis plus de trente ans, cette clause constitue l'un des postulats essentiels de la SPR en matière de formation. Les rapports publiés à l'occasion des congrès de Lausanne (1950), Biel (1962), Montreux (1966) et La Chaux-de-Fonds (1970) y font une claire allusion. La SPR aurait-elle sur ce point précis changé son fusil d'épaule ? A quelle occasion ? Je vous serais reconnaissant de me le dire.

Enfin — et c'est peut-être le point le plus grave ! — le même article fait état de cas «d'enseignants qui ont perdu leur poste pour avoir disposé les tables en rond...». De deux choses l'une : ou cette affirmation est contraire à la vérité, et c'est inadmissible de la part d'un journal qui se veut informé, ou elle est vraie ; dans ce dernier cas, on peut et on doit se poser deux questions : «Qu'a fait la SPR — donc et d'abord son comité central — face à de tels abus de pouvoir?», «Pourquoi l'*«Educateur»* n'en a-t-il pas parlé lorsque les faits se sont produits?».

* * *

Que l'on me comprenne bien ! Ma conception de la liberté de la presse — de la presse syndicale en particulier — veut que chacun de nous puisse exprimer son avis, si personnel ou si excessif soit-il. Il y a là un droit élémentaire qui ne doit souffrir aucune remise en question.

Ceci dit, il faut bien convenir qu'entre un article émanant d'un membre perdu dans la masse et les textes — en particulier les éditoriaux exprimant la doctrine même des responsables — il y a une différence de portée absolument fondamentale. Qu'un Tartempion quelconque distille ses élucubrations, cela n'engage en fait que lui. Par contre, dans la mesure où les responsables directs de notre presse pédagogique bloquent à mi-chemin dans une prise de position sommaire une analyse difficile et complexe, affirment des contre-vérités ou cloquent gentiment au pilori des thèses essentielles de la SPR, voilà qui est fâcheux pour la crédibilité de notre association. Et par contrecoup, pour celle de l'Ecole tout entière.

Voilà ! au risque de vous irriter, je vous ai dit tout ce que j'ai sur le cœur depuis quelques semaines. Je n'ai à mes yeux qu'une excuse : la très haute idée que je me fais du rôle de notre SPR.

5.12.1980.

Très collégialement.

A. Veillon

Enseignement renouvelé du français

Comme tous mes collègues, je suis convoqué régulièrement à des cours de recyclage. Je viens d'en suivre un: il concernait l'enseignement renouvelé du français en 7^e P.

Je donne, en passant, un petit coup de chapeau aux animateurs qui ont su faire bonne figure à mauvais jeu. Moi, je n'ai pas pu et pour cause. Lors de cette présentation j'ai découvert certaines choses qui m'ont laissé pantois. Je ne vous en citerai qu'une, mais de taille. C'est la première partie de la fiche N° 26 du carnet « Accords d'orthographe » destiné à l'élève. Cette fiche traite de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. La voici:

Un accord nouveau

« Dans la phrase P, le participe passé d'un verbe conjugué avec l'auxiliaire avoir est invariable.

Dans certaines transformations, la suite V se déplace avant V (fiches 14, 15, 16, 24, 25).

Attention:

Si la SUITE V qui se déplace ainsi est un GN, le déplacement de ce GN-SUITE V avant V entraîne L'ACCORD DU P.P. du verbe conjugué avec l'AUXILIAIRE AVOIR (fiches 27, 29, 30). »

J'étais ouvert à l'idée de moderniser programmes, méthodes, manuels. Mais en face de telles innovations qui ne résoudront pas les difficultés de nos élèves, je ressens de la crainte, j'éprouve des doutes et deviens très sceptique en ce qui concerne notre travail, sa valeur et ses résultats.

M. Pavillard

VARIATIONS SUR LE MÊME THÈME:

Recyclage

Va donc, petit régent; cours à tes recyclages

Qui bien souvent ne sont que de vains bavardages.

Toi qui, depuis longtemps, exerces ton métier

Sur les bancs de l'école de nouveau tu t'assieds

Pour écouter, tranquille et en rongeant ton frein,

Les élucubrations de quelque grand serin.

On va te mettre au «fixe», te laver le cerveau,

Le tordre, l'essorer, le rincer, à grande eau:

Ton travail était bon!... aujourd'hui il est nul!

Il n'y a plus de culture... la langue est un véhicule.

Les nouveaux jeunes loups, avides d'auréoles

Ont promu des méthodes pour leur propre gloriole.

Il faut donc oublier ce que tu as acquis:

Te voilà sans savoir, ainsi que tu naquis.

Place à la nouveauté, aux activités cadres,

A de beaux permutable que souvent l'on encadre.

A toi le GNS et autre aberration

Que tu dois accepter sans une hésitation.

Pas question de révolte, tu dois être soumis,

Tu ne peux que te taire, prendre un air ébaubi,

Noter soigneusement des termes bien abscons

Même si quelquefois tout ça paraît bien... long.

Va donc, petit régent; cours à tes recyclages.

Saint Agmatic

Tiré de la « Gazette de Lausanne ».

Appel:

« RENCONTRE(S) THÉÂTRALES(S) SCOLAIRE(S) DU CANTON DE VAUD

De nombreux collègues intéressent leurs élèves à l'art dramatique; ils montent des pièces, des spectacles de récitation, de mime, etc., mais le résultat de leurs efforts déborde rarement le cadre local où tout s'achève en une ou deux soirées.

Les collègues qui donneraient volontiers une suite à leur travail, qui ne craindraient pas de voir leurs accomplissements comparés à ceux des autres, qui seraient d'accord de fournir encore un effort supplémentaire pour un but officiellement bien frivole, bref, qui considéreraient enrichissant de présenter leur production avec celles d'autre maîtres au cours d'une soirée commune* sont priés d'écrire tout de suite au soussigné leurs idées et propositions sur la forme, le contenu et l'organisation d'une telle rencontre.

Le soussigné se charge de prendre contact avec chacun et, si le nombre d'intéressés est suffisant, de convoquer une réunion un soir de la fin de l'hiver.

Richard Lecoultr
Bellefontaine 6
1180 ROLLE.

* organisée librement par eux-mêmes.

Côté cinéma

« THE SHINING » de Stanley Kubrick, avec Jack Nicholson, Shelly Duvall, Danny Lloyd, Barry Nelson, Scatman Crothers

Où finit le Kubrick génial et visionnaire, où commence l'habile faiseur? Vaine polémique si l'on admet que l'art, et le 7^e tout particulièrement, n'est rien d'autre que la fusion de la forme et du fond, l'un tirant sa substance de l'autre.

Prisonniers d'une conception étroite de l'art, certains voient l'ombre du déclin dans l'œuvre de Kubrick à partir de l'**Odyssée de l'Espace**, d'autres dans l'esthétisme presque maniaque de **Barry Lyndon**, et beaucoup de critiques considèrent **The Shining** comme un couac dans la brillante filmographie du réalisateur des **Sentiers de la Gloire**.

The Shining est très loin de n'être que le brillant exercice de style qu'ont voulu voir ses détracteurs. Bien sûr, Kubrick le virtuose, le magicien de la prise de vue, le roi de l'effet choc, de la bande son qui vaut à elle

seule le déplacement, ce Kubrick-là s'en donne à cœur joie. Les séquences aériennes dans les Rocheuses du Colorado, les travellings hallucinants sur le tricycle de Danny dans les interminables couloirs de l'Overlook Palace, les apparitions diaboliques de personnages de cauchemar dans les chambres à la Edgar Poe ne seraient que l'étalage d'un métier consommé et d'un talent illimité s'ils ne renvoient à une autre dimension que j'appellerais « l'envers du décor ».

Le décor? Le monde superficiel que nous nous fabriquons pour fuir les grandes questions sur le sens de notre destinée humaine. L'étiquette, les salons, les moquettes bigarrées, les valses et l'agitation dérisoire de ce singe que nous sommes et qui a grandi trop vite.

L'envers du décor — la réalité? — c'est

ce qui apparaît lorsque nous avons gratté l'infime vernis social qui nous protège ou plutôt nous dissimule. Sous cette couche ténue bouillonnent les forces qui nous régissent. Appelons-les comme on voudra : le subconscient, l'univers parallèle, le diable. Peu importe le nom. C'est la démonstration de la puissance de ce qui échappe à notre pauvre intelligence, à l'inconsistance de ce que nous appelons prétentieusement notre conscience qui fait la force irrésistible de *The Shining*.

D'aucuns ont voulu opposer la profondeur métaphysique de l'*Odyssée de l'Espace* à une prétendue superficialité de ce dernier film de Kubrick. Les analogies entre les deux œuvres sont pourtant frappantes : même mise en place du décor cosmique, même voyage interminable dans la distance, même glissement du spatial vers le temporel, puis vers l'innommable, sans lieu ni instant. Même descente vertigineuse dans l'intérieur du psychisme, retour identique des événements à travers la nuit des âges. Sans compter les réminiscences sonores de l'un à l'autre des films : les litanies angoissantes de Ligeti et les tournoiements de la valse.

The Shining s'inscrit donc en parfaite continuité avec le reste de l'œuvre de Kubrick et on y retrouve les thèmes majeurs des films précédents : l'amertume de *Barry Lyndon*, la violence incoercible d'*Orange mécanique*, l'humour grinçant du *Dr Fol amour* et la vision nietzschéenne de l'*Odys-*

sée de l'Espace

Mais *The Shining* est également un pas en avant dans la démarche artistique et philosophique de Stanley Kubrick. C'est le côté fiction pure du sujet choisi qui confère au film une grandeur de tragédie d'Eschyle. C'est à coup sûr une erreur que de chercher dans *The Shining* une quelconque étude de la folie ou de la communication extra-sensorielle. Aussi faux que de vouloir plaquer une grille psychanalytique sur une tragédie grecque. *The Shining* est une parabole du destin à l'état pur.

Dans cette perspective, le jeu de Nicholson que d'aucuns trouvent manquer de sobriété, se révèle d'une justesse indiscutable. Qu'est-ce qui pourrait mieux représenter le désarroi de l'homme dépouillé de ses fétiches sociaux que l'horreur d'un visage tordu par la haine et l'impuissance ? Les

comédiens helléniques jouaient avec des masques ; Nicholson les fait tomber et découvre le rictus...

La vision de Kubrick est-elle absolument dénuée d'espoir ? On pourrait le croire si l'on faisait abstraction de la fin du film. Tous, comme dans le fœtus au regard incandescent de la fin de l'*Odyssée de l'Espace*, mort et l'anéantissement sont transcendés par la présence éternelle d'un enfant. Les faciès hideux de Nicholson, certes, mais visage illuminé de Danny.

L'aventure toujours renouvelée de l'intelligence confère à ce tableau de Bosch ou de Breughel une signification extraordinaire : nous sommes dans le labyrinthe mais nous pouvons également en sortir et enfermer nos démons.

M. Pool

FICHE SIGNALÉTIQUE

Quel film ?

Nouveau chef-d'œuvre de Kubrick sur les gouffres que notre condition humaine nous fait côtoyer. En forme de film d'épouvante.

A qui s'adresse-t-il ?

A ceux qui cherchent sous l'apparence des choses et des comportements stéréotypés de la vie sociale. Pas à ceux qui ont besoin d'une vision simple de l'homme et de sa place dans l'univers.

Comment est-il réalisé ?

Proche de la perfection absolue, tant sur le plan plastique que sur celui du jeu des acteurs. Maîtrise parfaite des effets techniques.

Divers

STATISTIQUE DES ÉLÈVES 1978-1979

D'après la statistique des élèves 1978-1979¹ publiée par l'Office fédéral de la statistique, on a compté, pendant l'année scolaire 1978-1979, un total de 1,244 million d'élèves et étudiants, soit 19,8 % de la population résidante (fin 1978). Comparativement à l'année précédente, l'effectif global ne s'est pratiquement pas modifié.

Les effectifs ont, par contre, connu une évolution différente selon le degré scolaire : alors qu'au degré primaire (1^{re} à 6^e année) on observe une baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente, le degré secondaire (7^e à 9^e année) enregistre, quant à lui, une nouvelle progression de 1,6 %. Pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (891 000 élèves), on constate ainsi un recul de quelque 10 000 élèves (— 1,2 %). Ce

nombre continuera d'ailleurs à diminuer en raison de la baisse de la natalité. D'après une estimation grossière, la scolarité obligatoire devrait encore présenter un effectif de quelque 710 000 élèves au cours de l'année scolaire 1985/1986, soit un recul d'un cinquième par rapport à l'année scolaire 1978-1979.

On observe cependant une progression des effectifs de la formation post-obligatoire : celle-ci atteint 3 % au degré secondaire II (écoles de formation professionnelle et générale) (effectif 1978-1979 : 275 000 élèves) et 4,8 % au degré tertiaire (effectif 1978-1979 : 78 000 élèves et étudiants).

La sélection des élèves en fonction de leurs capacités au cours de la scolarité obligatoire constitue un aspect essentiel de l'instruction. Le principal point critique se situe à cet égard au moment du passage du degré primaire au degré secondaire I, les

élèves étant alors répartis en fonction de niveaux d'exigences différents.

A l'échelon national, en 1978-1979, les élèves de la septième année de programme se répartissaient dans les deux types d'enseignement «à exigences élémentaires» et «à exigences élevées» suivant un rapport de 40 à 60. Dans la scolarité obligatoire, les mesures de sélection consistaient en outre à faire répéter une année de programme ou à faire passer dans une école spéciale.

Ces deux mesures sont manifestement appliquées différemment suivant les régions : en Suisse alémanique, le pourcentage des élèves fréquentant une classe spéciale est plus élevé qu'en Suisse romande et en Suisse italienne (4,9 % et 3,1 % respectivement). Par contre, en 1978-1979, les élèves qui ont répété l'année étaient plus nombreux en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (3,5 % et 1,7 % de l'effectif de l'année précédente respect.).

Pour la première fois on a groupé, dans la publication qui vient de paraître, les élèves fréquentant l'école professionnelle

¹ Statistique des élèves, année scolaire 1978-1979, Statistiques de la Suisse/655^e fascicule, Berne, 1980.

(degré secondaire II) d'après la durée de formation de la profession choisie. Pendant l'année scolaire 1978-1979, 82000 personnes (principalement des adolescents et des adolescentes) ont commencé de suivre une formation professionnelle au degré secondaire II: pour 26%, celle-ci allait durer deux ans (ou moins), pour 47% trois ans et pour 27% quatre ans. En procédant à une répartition selon le sexe, on peut constater que les femmes préfèrent suivre une formation plus courte. Leur proportion dans les professions dont la durée de formation est de deux ans (ou moins) atteint 72%. Dans les professions qui supposent une formation de trois ans, on trouve autant de filles que de garçons. Celles-ci ne sont cependant que faiblement représentées (à peine 7%) au sein des professions qui demandent une formation de quatre ans.

Office fédéral de la statistique, Berne.



WWF SUISSE

Programme des cours d'hiver

«LA PÊCHE EN QUESTION»

Samedi 7 février 1981

(à 14 h. au Centre WWF d'Yverdon)

M. J.-C. Pedroli, inspecteur cantonal neuchâtelois de la chasse et de la pêche, traitera de ce sujet d'une brûlante actualité:

«Les poissons du lac, l'impact de la pêche et de l'environnement sur leur dynamique.»

«ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES RÉSERVES»

Samedi 14 février 1981

(à 14 h. au Centre WWF d'Yverdon)

M. J.-P. Reitz, responsable de la section cantonale vaudoise de protection de la nature et des sites fera bénéficier chacun de sa grande expérience des:

«Aspects théoriques et pragmatiques de la gestion des réserves naturelles.»

**Ces cours s'achèveront entre 17 h. et 18 h.
Prix du cours: Fr. 15.—.**

**Abonnement pour les deux cours:
Fr. 25.—.**

*Inscription indispensable auprès du Centre WWF, Hippodrome 19, 1400 Yverdon.
Tél. (024) 21 44 76.*



3, rue du Stand • 1204 Genève • Téléphone 022/21 32 17

DES MENUS POUR LES CLASSES VERTES ET BLANCHES

La Fédération romande des consommatrices a mis au point une série de menus à l'intention des instituteurs qui organisent des camps de ski ou des classes vertes en été.

Ces menus sont destinés, en particulier, aux organisateurs qui ne bénéficient pas de l'appui d'un cuisinier spécialisé mais doivent se débrouiller seuls, ou avec l'aide de collègues ou de parents d'élèves, en utilisant un matériel de cuisine réduit.

Les quantités ont été calculées pour faciliter les achats et établir le budget de la semaine. Des conseils d'organisation et de préparation sont donnés pour chaque menu.

La FRC vend le jeu de quatre semaines de menus (deux d'hiver, deux d'été) au prix de Fr. 3.— (+ Fr. 1.— de frais d'envoi). Les commandes sont à adresser au secrétariat (3, rue du Stand, 1204 Genève) ou en

versant la somme correspondante au CCP 12-8736 FRC Publications Genève.

Pour les classes enfantines, l'histoire d'un PETIT OURS consommateur

La Fédération romande des consommatrices vient d'éditionner une série de leçons préparées par des maîtresses d'écoles enfantines à l'intention des enfants de ce degré.

Présentées sous forme de bandes dessinées, ces leçons montrent un «PETIT OURS» dans différentes situations (la récréation, les commissions, les emballages, les jouets, etc.) destinées à faire réfléchir les enfants sur des problèmes de consommation simples, qui font partie de leur vie quotidienne.

Une marche à suivre pour la confection d'une marionnette permettant d'animer «PETIT OURS» est jointe à ces leçons. Le tout est vendu au prix de Fr. 3.50 (+ Fr. 1.— de frais d'envoi) au Secrétariat de la FRC (adresse ci-dessus) ou en versant la somme correspondante au CCP 12-8736 FRC Publications Genève.

Avis aux lecteurs

La réorganisation de l'«Educateur» entraîne quelques modifications par rapport à la succession traditionnelle des numéros.

Aussi, nous vous rendons attentifs aux modifications suivantes:

NOUVELLE FORMULE

Le premier numéro de la «Revue pédagogique de la SPR» (ancien «Educateur pédagogique») paraîtra sous sa nouvelle forme pour la première fois le **20 février 1981**.

Le premier numéro du journal de la SPR, édition corporative et syndicale, paraîtra pour la première fois dans sa nouvelle présentation le **27 février 1981** (ancien «Bulletin corporatif»).

Rappelons à ce propos que la revue devient **un mensuel** alors que le journal garde sa parution à quinzaines.

PÉRIODE TRANSITOIRE

Pour des questions financières, les numéros pédagogiques sont mensualisés dès le début de l'année civile. Il n'y a donc qu'un seul numéro pédagogique, ancienne présentation, en janvier. Il est paru le 23 janvier.

NUMÉROTATION

Chaque type de publications aura dorénavant sa numérotation propre, à savoir:

Revue pédagogique: de 1 à 10.

Journal: de 1 à 20.

Cette numérotation est valable dès le début de l'année civile. Ce fait entraîne quelques confusions qui disparaîtront dès parution des nouvelles formules qui ne pourront pas être confondues.

Nous remercions nos lecteurs de leur compréhension.

La rédaction romande

**COMMISSION NATIONALE
SUISSE POUR L'UNESCO**

**9^e Exposition internationale de
l'art d'enfant de Lidice**

Les enfants suisses sont invités à participer à la **9^e Exposition internationale des Beaux-Arts des enfants** qui aura lieu à Lidice, en Tchécoslovaquie, du 21 mai au 31 octobre 1981, sous les auspices de la Commission tchécoslovaque pour l'UNESCO, en coopération avec d'autres organismes nationaux.

Les œuvres des enfants âgés de **5 à 15 ans** seront les bienvenues, surtout celles traitant des thèmes suivants : les enfants et la paix, les enfants et la famille, les enfants avec les enfants, leurs jeux, leurs amis et leurs intérêts. Chaque œuvre doit porter au verso la mention «Lidice», ainsi que le nom, le prénom, l'adresse exacte de l'auteur, son âge, sa nationalité et son sexe. Le format des ouvrages est de 60 × 50 cm. au maximum, le choix de la technique est libre (dessin, peinture, ouvrage en trois dimensions).

Toutes les œuvres d'art envoyées seront réparties en deux catégories (**de 5 à 10 ans et de 11 à 15 ans**) et jugées par un jury spécialisé. Les œuvres sélectionnées seront présentées à l'exposition de Lidice. Les travaux réussis seront distingués par un diplôme d'honneur; une médaille d'argent commémorative, la «Rose de Lidice», sera décernée aux auteurs des vingt meilleures œuvres.

Les travaux envoyés ne seront pas retournés et les organisateurs de l'exposition se réservent le droit, entre autres, de les reproduire dans la presse.

Les œuvres sont à envoyer au plus tard le **1^{er} mars 1981** à l'adresse suivante :

*Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO/DFAE
Eigerstrasse 71
3003 BERNE.*

Le coin des Guildiens SPR

LE COIN DES GUILDIENS DE LA SPR

Pour une pédagogie de l'orthographe à la portée de tous les élèves, même des moins doués...

L. MASSARENTI



PARCOURS SANS FAUTES

GUILDE DE LA SOCIETE PEDAGOGIQUE ROMANDE
N° 294

La langue française présente des facettes multiples et son orthographe n'est pas la moindre des difficultés que rencontrent maîtres et élèves dans son apprentissage.

Comme le temps impari au français dans les programmes est souvent insuffisant pour résoudre toutes les subtilités de cette discipline, il faut donc — bien que ce terme

soit étonnant dans ce contexte — rentabiliser le contenu didactique et porter son effort sur l'essentiel.

C'est dans cette optique que L. Massarenti présente cette matière. Ayant mené à bien plusieurs recherches sur le vocabulaire fondamental de notre langue maternelle, il a repris les conceptions qu'il a déjà développées ailleurs pour les appliquer à ce qui constitue la base de l'orthographe française: **les règles grammaticales, les verbes, le vocabulaire orthographique.**

Ce « triptyque » forme un tout cohérent, rédigé dans la même ligne. A partir de notions de « noyau linguistique » et de « contenu fondamental », l'enseignant peut faire assimiler, et l'élève très rapidement apprêter, un bagage linguistique qui couvre entre 75 et 85 % de n'importe quel type de difficulté.

Ce travail est essentiellement destiné aux classes d'élèves en général défavorisées et rebutées par la multiplicité des difficultés rencontrées ou par un vocabulaire de spécialiste de plus en plus ésotérique. Son langage est donc simple et se veut compréhensible de tous. Il peut ainsi se faire entendre aussi bien des enfants que des parents et il tend à rétablir, par ce biais, un lien, bien tenu de nos jours, de la communication au sein de la famille. Il a également l'ambition de fournir un outil qui permette à l'élève de le maîtriser et de s'en servir sans aide extérieure, une fois passée l'époque de l'apprentissage. Il est centré sur **la répétition d'exercices gradués** pouvant être stoppés, pour éviter la perte de temps, quand la maîtrise est atteinte.

L. Massarenti a appliqué les normes suivantes pour son travail:

a) Il fournit tout d'abord **40 règles de base** dont 21 sont « noyaux » et 19 « fondamentales ». Elles sont simplifiées dans leur libellé mais restent naturellement exactes, malgré leur simplification, dans leur application. Ces règles sont assorties d'une liste alphabétique de mots et de sons clés avec l'indication des pages correspondantes pour faciliter la recherche.

b) Les **verbes** sont au nombre de 598, décomposés en 422 fondamentaux et 176 verbes noyaux, dont 408 sont **réguliers** et 190 irréguliers. La conception, pour l'apprentissage de ces verbes, est fort différente des ouvrages actuellement sur le marché car elle est basée sur celle de « radicaux euphoniques » et non sur celle de « radicaux grammaticaux ». Elle présente l'avantage, pour l'élève, de n'avoir à connaître qu'une **unique** liste de terminaisons caractéristiques. Ceci réduit son travail d'apprentissage d'autant et lui donne le sentiment de cohérence et de sécurité mentale qu'il est loin de ressentir avec l'ancien mode.

c) Le **vocabulaire** est divisé en 60 mots-outils (« couverture » de 45 % des difficultés orthographiques) qui, complétés par 625 mots noyaux (72 à 75 % des difficultés pour les deux groupes) et 1755 mots fondamentaux permet, pour l'ensemble, d'éviter en moyenne 85 à 88 % des erreurs couramment rencontrées. Les 15 % restant se répartissent sur des fréquences d'apparition tellement rares qu'il est inutile de « perdre son temps » à les travailler. Par exemple, le verbe haïr n'a été rencontré qu'une fois sur 253 textes; le verbe moudre, une fois sur 308 textes; le mot appréciation, une fois sur 1027 textes et le mot promptitude, une fois sur 2879 textes, etc., alors que les 60 mots-outils se retrouvent pratiquement tous dans tous les textes. En regard de chaque mot est donné, dans une première colonne, le ou les numéros de règles en rapport avec l'orthographe du mot et, dans une deuxième colonne, pour les verbes, la référence à la conjugaison-type.

Ces trois « volets » constituent donc un manuel pratique et efficace qui permet à l'élève d'être rentable dans son travail et de consolider le terrain parfois mouvant de sa langue maternelle.

Ce manuel n'a de valeur que si on le pratique couramment. Il sert uniquement à la manipulation et ne comporte pas d'exercices d'application. C'est pourquoi nous avons assorti le « **Parcours sans faute** », pour aider le corps enseignant dans son approche didactique, d'un « **Itinéraire pédagogique** » qui fournit des indications méthodologiques. Il expose quels sont les types d'exercices auxquels les élèves pourraient se livrer pour constituer ce réseau de relations mentales, indispensable quand il faut passer de la théorie à la pratique. Il permettra aux enseignants, dans un premier

temps, d'inventer les exercices nécessaires à la compréhension. Il va sans dire que les conseils donnés par l'**« Itinéraire »** le sont à titre indicatif et laissent toute latitude au maître pour appliquer d'autres méthodes ou d'autres conceptions qui lui apparaîtront comme plus adéquates. Les idées émises dans l'**« Itinéraire »** ne sont que le reflet des applications que l'auteur a conduites pendant sept ans dans les classes pratiques du Cycle d'orientation de Genève dont il avait la responsabilité.

Toujours dans la même ligne et avec la même intention, L. Massarenti a écrit une soixantaine de pages d'**exercices** destinés à la pratique des 40 règles de base et autant pour permettre la maîtrise de la conjugaison. Ces deux fascicules, non encore parus, sont actuellement au banc d'essai dans une quinzaine de classes du canton de Genève. Les exercices sont basés sur la notion de pédagogie de maîtrise. L'élève les parcourt dans la mesure de ses besoins et arrête son travail quand il est compétent, sa compétence étant déterminée par lui-même en fonction de son pourcentage d'acquisition par le moyen de tables simples qui lui sont fournies. Il reprend les exercices chaque fois qu'il constate une lacune, qu'il veut consolider son savoir ou qu'il remarque que le « seuil de compétence » nécessaire n'est pas atteint. On aboutit ainsi à une pédagogie du contrat individuel qui tient compte des lacunes personnelles de chacun et engendre un travail sur mesure.

EN VENTE À LA GUILDE SPR:

N° 294, **Parcours sans faute**, livre de l'élève: l'exemplaire Fr. 11.—.

dN° 295, **Parcours sans faute, itinéraire pédagogique**: l'exemplaire Fr. 2.50.

Gilde SPR
Allinges 2
1000 Lausanne.

SÉMINAIRE Dimanche soir 15 février 1981
au vendredi matin 20 février 1981

INSTRUCTION CHRÉTIENNE

dans les locaux de Jeunesse en Mission
(tél. 91 63 63) au Chalet-à-Gobet.

Information sur demande à Jeunesse en
Mission, C.P. 325, 1010 Lausanne.

CHALETS pour GROUPES 30-60 lits SKI - NATURE - SPORTS

Chambres 1 à 4 lits - 2 salles d'activités - 2 chalets :

ZINAL: ski, piscine

LES MARÉCOTTES: ski, zoo

Sans pension: Fr. 6.—

Documentation : **HOME BELMONT**, 1923 Les Marécottes

Radio éducative

MERCREDI 4 FÉVRIER 1981 (6-8 ANS)

Des marionnettes à la radio ?

(Quelle drôle d'idée...)

par Mousse Boulanger et Jean-Claude Issenmann. Marionnettes Elzévir.



*La marionnette n'a de vie et de mouvement
Que celui qu'elle tire de l'action.
Elle s'anime sous le récit,
C'est comme une ombre qu'on ressuscite
En lui racontant tout ce qu'elle a fait
Et qui, peu à peu, de souvenir devient
présence.
Ce n'est pas un acteur qui parle
C'est une parole qui agit.*

Paul Claudel.

cette définition, en apparence un peu ronflante, préface parfaitement cette émission qui se propose de vous amener à créer la mise en images d'un spectacle de marionnettes.

la marionnette est *une parole qui agit*, un son qui prend forme.

nous vous fournirons le son, vous ferez agir les marionnettes !

nous n'allons pas donner une leçon de bricolage ni apprendre à construire tel ou tel type de marionnette.

nous entrons directement dans la phase active du spectacle qui est le jeu et la manipulation ; mais les personnages ?

puisque c'est l'hiver nous prendrons des gants, des bonnets, des écharpes et des chaussons compagnons des jours de grands froids, marionnettes qui somnolent... *ombre qu'on ressuscite.*

le lieu du spectacle, le castelet, se construit avec quelques tables renversées...

diffusée lors de l'émission (et disponible sur cassette) une bande sonore « narrative » vous servira de base à la mise en scène ; bruitages suggestifs et musique raconteront une histoire, suffisamment précise pour installer un climat « logique » en laissant toutefois une large place à l'improvisation, l'invention, l'imagination de l'auditeur-manipulateur.

les enfants identifieront — à leur manière — les bruits et les thèmes musicaux proposés, puis ils établiront leur propre scénario qui sera joué avec les marionnettes.

la séquence proposée étant relativement courte, il sera possible (grâce à la cassette

enregistrée) de la reprendre plusieurs fois en changeant les manipulateurs, ce qui modifiera l'histoire à chaque fois.

votre expérience, vos réalisations nous intéressent ; écrivez-nous votre version de cette histoire sonore pour marionnettes.

des marionnettes à la radio... était-ce vraiment *une drôle d'idée* ?

jean-claude issenmann

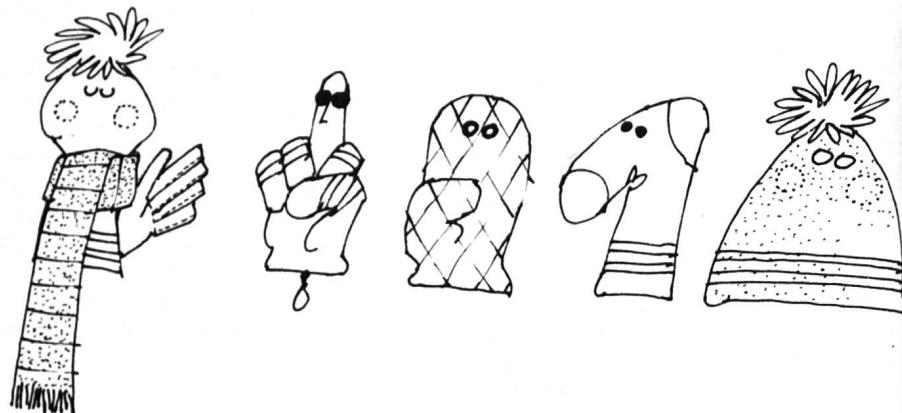
elzévir

*marionnettes elzévir
jean-claude issenmann*

depuis 1972, les marionnettes elzévir ont créé quinze spectacles originaux pour enfants et pour adultes.

ces spectacles sont régulièrement en tournée dans les écoles, les théâtres, les centres de loisirs et maisons des jeunes de suisse et de france.

les marionnettes elzévir sont un théâtre itinerant et se déplacent dans une petite voiture blanche...



Le Centre pédagogique des Billodes, 2400 Le Locle

cherche É D U C A T E U R

(éventuellement éducatrice expérimentée) ayant une

formation ou souhaitant se former en emploi.

Conditions selon conventions.

Entrée en fonctions pour une date à convenir.

Faire offres écrites à la Direction
ou renseignements tél. (039) 31 50 50.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

A Contre-Saisons...

Les flocons glissent l'espace de la baie vitrée juste face au pupitre.

Avec peine, on distingue les peupliers coupe-vent de l'autre côté de la route. Il ne fait pas temps à mettre un instituteur dehors!

Quelques anoraks séchent sur les radiateurs, ils laissent dégouliner des gouttes tranquilles qui vont leur bonhomme de chemin sur le vieux parquet. Ça sent le chien mouillé et la craie.

Les élèves travaillent, appliqués et silencieux, conscients pour une fois qu'il vaut mieux être ici que dehors. Un moment de paix et de réveries pour moi. Et je feuillette un peu machinalement le calendrier de l'année passée.

Image d'août: merveilleux chromo d'une falaise grecque tombant à pic dans une mer turquoise. Alors je profite

de la vacance de mon esprit pour m'en repayer une bonne tranche aux frais de cette princesse du souvenir, amante fidèle des instants de cafard doux.

Il y a cette plage vendéenne, les corps allongés sur le sable chaud, encore tout haletants de la lutte contre les vagues roulantes; le soleil irise les gouttelettes et constelle la peau d'étoiles éphémères.

Et puis les promenades dans les garrigues de Provence, les genévriers griffent sa robe. Alors éclate son rire cristallin, les cigales n'existent plus. L'air est lourd de tous les étés qui furent. Pourquoi ne pas s'étendre?

Sous les ombrelles des terrasses de bistrots, des filles de cannelle sirotent langoureusement un verre de Coca. Les bulles aureolent la tranche de citron, s'y accrochent un instant et vont mourir en

surface. Sacrifice expiatoire au dieu de l'apesanteur!

Et ce paquebot tout blanc qui appareille vers un horizon orange... destination Casablanca.

Et je rêve d'un calendrier à contre-saisons...

— Alors M'sieu, on rêve?

— Hein?... Oui bien sûr comme tout le monde.

Il se tient debout devant le pupitre, son cahier rouge à la main. Le sourire est gentil et l'air complice.

— Tu as bien relu ton voc? Je peux corriger? Alors allons-y!

Premiers mots: océan, un climat océanique... Aïe, je sens que je vais oublier des fautes!

R. Blind

Nous vous informons de l'ouverture de

COURS D'EUTONIE GERDA ALEXANDER

Cours: individuels ou collectifs (maximum 5 personnes)

Début: le 1^{er} février et le 24 février 1981

Animatrice: Mireille GRENIER

Lieu: LAUSANNE, Bonne-Espérance 28

Jours: tous les mardis: 17 h. 30 et 18 h. 30
les mercredis: 14 h. - 15 h. - 18 h. - 19 h.
les jeudis: 17 h. 30 et 18 h. 30

Conditions: cours collectifs: engagement par semestre, payable au mois et à l'avance (Fr. 15.— la séance)

Cours individuels: pris sur rendez-vous (Fr. 40.— la séance).

A DÉTACHER

- Je désire avoir des compléments d'information sur l'eutonie que je ne connais pas.
- Je suis intéressé(e) à l'un des cours et vous prie de m'adresser un bulletin d'inscription.

Nom: **Prénom:**

Adresse:

N° téléphone:

CORRESPONDRE, OUI MAIS... AVEC QUI?

CORRESPONDANCE COLLECTIVE DE CLASSE À CLASSE:

Nous cherchons trois classes vaudoises...

PAYS D'ÉCHANGE: SUISSE (canton de Vaud)

Nom et adresse de l'école: Ecole maternelle Pierre Sémard, rue Hoche, 93700 Drancy, France.

Noms des maîtres responsables: M^{mes} Harcouet/Victor/Muller.

Classe: grandes sections de maternelle.

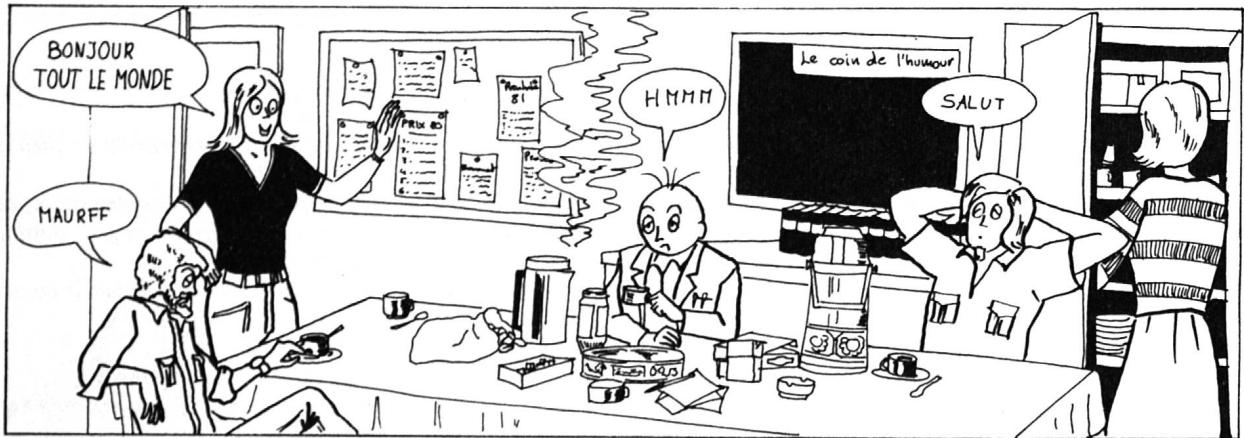
Nombre d'élèves: 100, 40 filles, 60 garçons, âge moyen 5-6 ans.

Observations et vœux: correspondance avec une école de montagne (classes enfantines).



par Gag

RECRÉONS L'AMBIANCE



GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

CH. des Allinges 2 - 1006 LAUSANNE



CATALOGUE 1981

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants.
2. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
3. Les personnes nous avisant de leur changement d'adresse facilitent notre tâche.
4. Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.
5. Un nouveau statut de Guildien, à l'étude, vous sera proposé au cours de l'année 1981.
6. Le présent catalogue donne les indications suivantes :

2-3-4	171	G. Falconnier	Histoires sous la main, fiches de lecture	2.50
3-4-5	201	A. Chevalley	Le Poémier d'enfance, poèmes pour la jeunesse	7.-
	217	M. Nicoulin	Hommage à Maurice Carême	5.-
3 à 5	264	M. Nicoulin	Joie de dire, 43 poèmes et textes	3.60
	267	Ed. Pierrot S.A.	Mon Ami Pierrot, 5 fascicules pour élèves début. étrangers, italien - français	5.-
	268		Idem, espagnol - français	5.-
6 à 9	291	B. Lipp, B. Jayet	L'été des chansons 50 chansons en poèmes	16.-

Commission permanente de la Guilde de Documentation de la SPR

Président :	André Maeder, Lausanne
Administrateur :	Roland Mercier, Montblesson
Caissier :	André Rochat, Premier
Membres :	Fribourg : Jean-Pierre Renevey, Murist Genève : Jacques Reymond, Genève Jura : Jean-Jacques Farine, Cornol Jura bernois : Maurice Barraud, Les Convers-Renan Neuchâtel : vacant Valais : Vincent Dussex, Sion Vaud : Paul Nicod, Lausanne

Grammaire et orthographe

Degré de scolarité	N° de commande	Auteur	Titre	Prix	60	G. Gallay	Exercices de grammaire	3.-
					103	***	18 fiches de conjugaison	2.-
					140	U.I.G. Dames	Grammaire, 38 feuillets	4.-
					182	A. Maeder	L'accord de l'adj. qual.	6.50
					102	Chabloz-Vulliemin	184 fiches d'orthographe	12.-
					104	***	24 feuillets d'exercices d'orthographe	2.50
					265	M. Nicoulin	200 dictées	7.50
					161	Reichenbach-Nicoulin	200 dictées	6.-
					162	Reichenbach-Nicoulin	200 dictées	6.-
					75	M. Nicoulin	200 dictées	6.-
					85	A. Chabloz	30 dictées préparées	3.-
					87	M. Nicoulin	Livret d'orth. et de grammaire	5.50
					286	M. Nicoulin	Tableau de conjugaison	4.-
					294	L. Massarenti	Parcours sans fautes	
							Aide-mémoire d'orthographe d'usage et grammaticale.	
							Livre de l'élève	11.-
							Parcours sans fautes. Itinéraire pédagogique. Pour le maître	2.50

Elocution et rédaction

Redacta, élocution et rédaction à partir d'une anecdote en 4 images ; 30 feuillets par blocs ; éd. Matex.

1	138	Jeux de lecture : 1re partie de Mon Premier Livre (écriture vaudoise)	5.-	3 à 6	247	H. Rochat Dessins d'A. Paul	Le petit dénicheur	4.50
1-2	139	Jeux de lecture : 2e partie de Mon Premier Livre (caractères d'imprimerie)	9.-	248			La fusée	4.50
E-1-2	160	Petites histoires illustrées, 12 fiches 40/17 cm. dessins de J. Perrenoud	5.-	249			La poupée	4.50
E-1-2	168	Joie de lire	10.-	250			Arrivée tardive en classe	4.50
E-1-2	184	Brins d'herbe, 76 poèmes	6.-	251			Pierrot et le chien	4.50
E-1-2	187	M. Nicoulin M.-L. Maggi M. Dell'Ava		252			Feu vert	4.50
E-1-2	211	Fabule et Fabulon, coffret de poésies, 96 fiches illustrées	31.-	253			Fido, Mouchette et les oiseaux	4.50
2-3-4	221	L. Sarah	8.-	254			Pique-nique !	4.50
E-1	260	Vio Martin	6.-	6 à 9	175	A. Chabloz	Un peu de stylistique (25 fiches)	3.50
E-1-2	260	I. Jaccard						
3-4-5	74	Falconnier - Meylan						
	74	Reymond						
	74	32 fiches de lecture (analyse de texte) sur des textes du manuel vaudois	2.50	4 à 8	208	L. Massarenti	Livret de vocabulaire : répartition des mots de Pirenne en 52 c. d'int.	3.-
4-5	50	Analyse de textes	2.50	4 à 8	209	L. Massarenti	Vocabulaire : animaux, 43 f.-qu.	3.50
6 à 9	77	J.-P. Rochat	3.-	6 à 9	292	L. Massarenti	Vocabulaire : animaux, 43 f.-rép.	3.50
	77	M. Nicoulin, H. Devain					Exercices de vocabulaire 1 A (Corrigé à la fin de chaque chap.)	15.-
	158	10 études de textes (dès 12 ans)					Exercices de vocabulaire 1 B (Corrigé à la fin de chaque chap.)	15.-
		Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis. Edition sur papier bible	27.-	4-5	256	L. Massarenti	Exercice de vocabulaire 2 (Corrigé à la fin de chaque chap.)	15.-
					257	Librairie de l'Etat Berne	Vocabulaire 4e année (120 fiches)	5.-
							Solutionnaire	5.-

MATHEMATIQUES
Pour les petits

1	89	L. Pauli	Calcul : les deux premières dizaines	3.-	dès 7	43
1	99	L. Biollaz	Calcul : 29 fiches	2.50	5-6	70
1	99	L. Biollaz	Problèmes : 30 fiches	2.50		
2	154		56 fiches de calcul	3.-		
2	159		Fiches de problèmes	2.50		
2-3	204	Balaban-Chabloz	Le calcul mental réfléchi	2.50	dès 4	137
3-4	205	Balaban-Chabloz	Le calcul mental réfléchi	2.50		
E-1	206M	L. Mantilleri	Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle : Mathématiques	4.-	5-6	284

Arithmétique de 9 à 11 ans

3 à 5	91	L. Biollaz	Les 4 opérations : 139 fiches progressives	8.-	Fiches de l' UIG	
3-4	117	G. Falconnier	Problèmes graphiques	3.50	5-6	72
3-4	118	G. Falconnier	Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives	2.50		109
4 à 6	142	V. Lyon	Problèmes pour élèves avancés	2.-		110
3 à 5	153	G. Falconnier	Attention ! réfléchir : 32 fiches de problèmes	4.-		111
dès 4	207	J.-J. Dessoulavy	Jeu de familles polybases	6.-		112
						156

Arithmétique de 12 à 15 ans

8-9	31	Roorda	Choix de problèmes pour grands élèves	2.50	Editions Delplast	
6 à 9	58	M. Nicoulin	Procédés de calcul et problèmes amusants	2.50	4-5-6	300
	88	Perret et Oberli	Carnet de calcul mental	3.50		301
6 à 8	101	Béguin	127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires	8.50		302
6 à 8	181	Guenot-Nicoulin	Vitraux des surfaces : carnet de références individuel et fiches d'exercices	6.-		303
			Fiches d'exercices seules	3.50		304

Calcul mental rapide par J.-J. Dessoulavy

Carnets auto-correctifs à feuillets détachables.						
dès 3	191		Carnet 1	4.50	5-6	306
	192		Carnet 2	4.50		
	193		Carnet 3	4.50		
	194		Carnet 4	4.50		
	195		Carnet 5	4.50		
	196		Notice d'emploi	1.-		

Nouvelle pratique du calcul André et Raskin

1-2	231		Carnet 1a	3.80
1-2	232		Carnet 1b	3.80
2-3	233		Carnet 2	3.80
3-4	234		Carnet 3	4.60

Pratique du calcul K. Raets

E	240	K. Raets	Carnet 0	pièce :	2.50
1	241		Carnet 1		3.70
2	242		Carnet 2		4.20
3	243		Carnet 3		4.80
4	244		Carnet 4		5.60
5	245		Carnet 5		6.-
6	246		Carnet 6		6.-
			Solutionnaire No. 3		15.-
			Solutionnaire No. 5		15.-

HISTOIRE

4	4	D. Jeanguenin	Donndur, enfant des cavernes	2.50	SCIENCES	
4	19		Images du passé (textes pour l'initiation à l'histoire)	2.50	3-4	55
4-5	21	J. Ziegenhagen	Des cavernes aux cathédrales :	4.-		
4	27		16 fiches de dessins	3.-		
5-6	35	H. Hagini	Au temps des cavernes :	3.-		
4	36	G. Falconnier	16 fiches de dessins	3.-		
4	54	G. Falconnier	La vie au Moyen Age	2.50		
			Au temps des lacustres	2.50	4-5-6	262
			Les Helvètes : 10 fiches de dessins	3.-		
5	71	Beney - Cornaz - Duperrex - Savary				
5-6	108	Beney - Cornaz - Savary	Châteaux vaudois	3.50		
5-6	148	G. Falconnier	L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age : 40 fiches	3.50		
5-6	82	Beney - Cornaz - Duperrex - Savary	Croquis d'histoire suisse : 40 fiches de dessins	5.-		
6 à 9	73	A. Chabloz	Service étranger : 24 fiches	2.50	3-4-5	278
7 à 9	170	E. Buxcel	Memento d'instruction civique	2.50	2-3-4	279
			Le XIXe siècle - La Révolution industrielle, 30 fiches	3.50		

GEOGRAPHIE

dès 7	dès 7	43	Pyramides, déserts, oasis	2.89
		70	Géographie universelle (réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud)	3.89
			Lectures géographiques (24 fiches-questionnaires en rapport avec les textes du manuel La Suisse d'H. Rebeaud)	3.5
			La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 ex.)	2.5
			La Suisse en relief : 21 croquis panoramiques et 17 maquettes	7.5

3 à 5	91	L. Biollaz	Les 4 opérations : 139 fiches progressives	8.-	Fiches de l' UIG	
3-4	117	G. Falconnier	Problèmes graphiques	3.50	5-6	72
3-4	118	G. Falconnier	Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives	2.50		109
4 à 6	142	V. Lyon	Problèmes pour élèves avancés	2.-		110
3 à 5	153	G. Falconnier	Attention ! réfléchir : 32 fiches de problèmes	4.-		111
dès 4	207	J.-J. Dessoulavy	Jeu de familles polybases	6.-		112

4-5-6	300	Relief de la Suisse	1 : 750 000 (52 x 35 cm.)	3.2
	301	Carte de la Suisse	1 : 750 000	2.4
	302	Relief du massif du Gothard	1 : 200 000	
			Limites : Meiringen, Gurtunnel, Disentis, Bodio, Fiesch	
			17 x 32 cm., hauteur 7 cm.	2.7
			Névés, rimaye, moraines, etc.	2.3
			17 x 32 cm., hauteur 7 cm.	2.3
			Bassin de réception, ravin, cône de déjection, etc.	2.3
			Formes et phénomènes s'y rapportant, 2 reliefs et 1 livret	3.2
			Boîte de construction pour jeu électrique avec relief de la Suisse, carte, mat. de montage et notice	20.-
			1 : 200 000 (54 x 54 cm.)	
			Surhaussement 2 fois	
			Limites : St-Blaise - Saanen - Martigny - Taninges - Chancy - Crêt-de-la-Neige - Champagnole	25.-



3-4	25	M. Barbey	Pour mieux connaître les animaux (brochure plus 10 planches de Keller)	5.-
3-4	83	M. Nicoulin	Le cordonnier, centre d'intérêt	3.-
3-4	90	J.-L. Cornaz	Le cheval, centre d'intérêt	3.5
3-4	180	R. Barmaverain	La pluie, centre d'intérêt	3.5
3-4-5	183	S. Volet	La montagne, centre d'intérêt	3.5
3-4	261	S. Volet	Le boulanger, centre d'intérêt	3.5
			Tous actifs : 8 enquêtes avec les petits	7.-
			Textiles et métaux	8.-
			Elytric, étude programmée de l'électricité, par la Com. Vaud.	
			d'ens. programmé, éd. prov. en collaboration avec le GRETI	
			Carnet 0	
			Fabrique ton matériel	
			Carnet 1	la série
			Le circuit électrique	par 10 ex.
			Carnet 2	
			Montages en série et en parallèle	
			Carnet 3 Le montage mixte	
			Carnet 4 Le galvanomètre	
			Le sens du courant	6.-
			Carnet 5 Les résistances	6.-
			Recherche sur la densité	1.60
			Les engrenages	
			La mesure du temps	3.20

VERS			
258-9	59	Genton-Guidoux	Pour classer la documentation
	263	Sté Jeunesse et	L'économie, c'est notre vie
		Economie	(classes terminales et apprentis)
389	287	G. Darbre	Nutrition et santé
	308	Ed. Delplast	Formes géométriques à encastreer 5 plateaux de 6 formes mobiles
			12.--
			10.--
			16,50

LEXI-PATA

- appareil (mini-ordinateur), qui permet l'auto-correction de tout test de connaissances codé à cet effet.			
- appareil, accompagné d'une méthode	25--		
- jeu de 4 appareils (équipement de classe), avec une méthode	90--		
- la méthode	1--		
- l'enseignant peut coder lui-même ses propres tests :			
- codes Lexidata	1--		
- cahiers LEXI - DATA			
- existe dans le commerce des cahiers de 10 planches, traitant de sujets divers.			
junior (jusqu'à 10 ans),	cahiers 1-3-4-5-6	Le cahier de 10 planches	4.80
junior (dès 10 ans),	cahiers 1-3-4-5-6	Le jeu de 5 cahiers d'une série	22.50

quelques titres :

Junior : 1. Sujets divers. 3. Le monde et ses richesses. 5. Qui ? pour 6. L'épopée de l'ouest.

Senior : 1. Sujets divers, 3. Les grandes conquêtes de l'espace. 5. Qui ? combien ? 6. La forêt et ses s

dossiers pédagogiques LEXI - DATA

dossiers pédagogiques LEXI - DATA

angais :

- 321 Lecture-Orthographe, phonème / ē /
1ère série (degrés 2 & 3)
- 322 Lecture-Orthographe, phonème / ē /
2ème série (degrés 2 & 3)
- 323 Lecture-Orthographe, phonème / k /
1ère série (degrés 2 & 3)
- 324 Lecture-Orthographe, phonème / k /
2ème série (degrés 2 & 3)
- 325 Lecture (degrés 2 & 3)

Mathématiques :

- Nº 331 Géométrie plane (degrés 5 & 6)
- Nº 332 Numération II (degrés 3 & 4)
- Nº 333 Multiples et diviseurs I
(degrés 4 & 5)
- Nº 334 Calcul mental I (degrés 3 & 4)
- Nº 335 Calcul mental II (degrés 4 & 5)
- Nº 336 Calcul mental III (degrés 4 & 5)
- Nº 338 Numération III (degrés 4 & 5)

Géographie :

- Nº 351 Tour de Suisse géographique,
1ère étape (degrés 5 & 6)
- Nº 352 Tour de Suisse géographique,
2ème étape (degrés 5 & 6)
- Nº 353 Tour de Suisse géographique,
3ème étape (degrés 5 & 6)

Chaque dossier comprend 10 fiches A4 sur papier fort. Le dossier

COLLABORATION

Tout enseignant qui souhaiterait collaborer à la préparation de ces fiches peut s'annoncer à la Guilde de Documentation de la SPR.

CHANTONS ENSEMBLE

1-2	186	J. Gauthey, musique L. Bron, textes	Chante-Musette, 23 chansons pour les petits	6.50
- n° 3	172	J. Devain	L'heure adorable : 10 Noëls 2/3 voix	7.-
50	213	A. Burnand et Croix-de-Camargue	Noël, 11 chansons	5.-
50	269	P. Rièvre-Romascano	Coeur en fête, 10 chansons	5.50
50 1-2	270	P. Rièvre-Romascano	A la maraude aux chansons 23 chansons pour les petits	5.50
- n° 4	288	B. Jayet - R. Falquet	Bouton d'Or, 25 chansons	7.50
n° 3	293	C. et D. Rochat	A vous la chanson, 1 disque 30 cm./8 chansons	20.-
			Falimalira, 65 chansons et danses trad.. Livre du maître (musique et paroles)	9.-
			Livret pour l'élève (paroles)	3.-
			Enregistrement sur cassette plus 2 livrets	32.-

ACTIVITES CREATRICES TRAVAUX MANUELS

164	Tritten (trad. Hausmann)	Mains d'enfants, mains créatrices	25.-
185	Tritten (trad. Hausmann)	Education par la forme et par la couleur, relié, 400 p. 21/30 cm.	120.-
98	M. Nicoulin	Décoration pour la fête des mères	2.50
289	J. Perrenoud	La Cathédrale de Lausanne (jeu de construction)	10.-
290	J. Perrenoud	Le Château de Chillon (id.)	15.-

MOTS CROISES

dès 4	115	R. Bouquet	La Suisse en mots croisés, 25 grilles	3.50
	116	S. Jeanprêtre	Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles	3.50
dès 6	144	S. Jeanprêtre	Mots croisés d'histoire (15 sur l'histoire suisse et 5 sur l'histoire générale)	3.50
dès 7	145	R. Bouquet	Mots croisés : capitales d'Europe et géographie mondiale	3.50
	230	R. Bouquet	La chasse aux mots croisés	5.-

PRÉPARATION AUX EXAMENS

8-9	49	Arithmétique : problèmes	2.50
8-9	76	Epreuves de français et d'arithmétique	3.50
5-6	86	Epreuves d'admission en classe supérieure 1972-1975	4.50



POUR LES FETES

	10	J. Bron	Les trois coups : comédies	3.-.
	62	G. Annen	Pour Noël, 12 saynètes	3.-.
	84	J. Bron	Trois p'tits tours, saynètes	3.-.
	97	M. Nicoulin	Mystères de Noël	2.50
	255	M. Nicoulin	Noël, centre d'intérêt	6.50
	174	A. Chevalley	A la Belle Etoile, une saynète et des contes pour Noël	3.-.
dès 4	210	A. Burnand et Croix- de-Camarque	Noël (9 chansons)	4.-.

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à : Guilde SPR, Allinges 2

1006 LAUSANNE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : Rue N° :

No postal: Account:

A remplir en lettres d'imprimerie, s.v.p.

Pour vos commandes téléphoniques :

le mercredi après-midi dès 14 h. : 021 / 27 96 27

du lundi au vendredi de 19 h. à 20 h. : 021 / 32 42 79

4-10 mars 1981

LAUSANNE

Palais de Beaulieu

Sous la présidence d'honneur de M. Peter USTINOV

3^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Une grande et enrichissante fête pour les jeunes, avec:

- Une compétition de films réalisés par des cinéastes, des jeunes jusqu'à 16 ans et de 16 à 20 ans, des organismes de télévision
- Une exposition, dans leurs décors originaux, des célèbres poupées des films d'animation tchécoslovaques
- Une exposition de E.-J. Marey: «La photographie du mouvement»
- Des ateliers de création de films d'animation, de vidéo et de super 8 mm, avec les conseils de spécialistes

→ **Tout est gratuit** ←

- *l'entrée au cinéma*
- *la visite des expositions*
- *le travail dans les ateliers et les conseils des spécialistes*

M^{mes} et MM. les MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT:

Nous avons tout prévu pour assurer le succès d'une passionnante

COURSE D'ÉCOLE

- Sur demande, une hôtesse vous accueillera à la Gare de Lausanne et vous conduira au Palais de Beaulieu;
- Une grande salle sera mise à la disposition des groupes scolaires pour leurs pique-niques;
- Le Secrétariat du Festival vous préparera volontiers un programme de la journée choisie (du 4 au 10 mars), en tenant compte de vos heures d'arrivée et de départ.

Il vous suffit pour cela de remplir ce bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse suivante:

07810 BIBLIOTHEQUE NATIONALE
SUISSE 15, HALLWYLSTRASSE
BERNE 3003

J.
1820 Montreux

Secrétariat du
Festival interna-
tional du film
pour l'enfance et
la jeunesse
60, avenue
d'Ouchy
1000 Lausanne 6

Ecole	
Ville	
Classe	
Nombre d'élèves prévus	
Jour choisi	
Heure d'arrivée	de départ
Moyen de transport	
Atelier préféré: <input type="checkbox"/> animation <input type="checkbox"/> vidéo <input type="checkbox"/> super 8 mm	
Adresse exacte	
.....	
Signature	